

Orientation et Objectifs Aims and Scope

La Revue africaine de l'intégration est une tribune pluridisciplinaire internationale axée sur la problématique de l'intégration de l'Afrique. Elle est ouverte à toutes les orientations théoriques et publie des recherches portant sur les régions et les pays africains.

Cette Revue s'intéresse particulièrement à la théorie et à la pratique de la problématique de l'intégration. Ses champs d'intérêt comprennent : aide et commerce, disparités régionales et réforme agraire, administration du développement, planification de l'éducation et développement de ressources humaines, industrialisation et transfert de technologie, problèmes environnementaux, droits de la personne et démocratisation, urbanisation, femmes et développement.

La Revue accepte des articles théoriques, surtout s'ils présentent une analyse interdisciplinaire novatrice. Elle accorde cependant la priorité aux articles issues de recherches empiriques et aux études de cas ayant des répercussions sur les expériences d'intégration à travers le Continent et sur la planification et les politiques de développement. La Revue accepte également des articles courts présentant une expérience ou une réflexion personnelle sur un ou plusieurs aspects des pratiques ou des politiques actuelles de développement international.

La Revue africaine de l'Intégration présente également des analyses critiques et des comptes rendus de livres récents traitant de l'intégration économique.

La Revue africaine de l'Intégration est une publication bilingue (français et anglais) qui paraît deux fois l'an, en janvier et juillet.

The African Integration Review is an international multidisciplinary journal for the discussion of a wide range of integration issues in Africa. It is open to all theoretical and applied research orientations on the regions and countries of Africa.

This review is particularly interested in the theory of integration and to its application to problems. Areas of interest include: aid and trade, regional disparities and agrarian reform, development administration, education planning and human resource development, industrialization and transfer of technology, environmental issues, human rights and democratization issues, urbanization and women in development.

The Review will consider theoretical papers, particularly if they offer an innovative interdisciplinary analysis. Priority will be given, however, to empirical researches and to case studies having implications on integration encounters throughout the Continent and on the planning and development policies. The review will also accept short articles that present experiences or a personal points of view on one or several aspects of the practices or on current policies of international development.

The African Integration Review includes critical analyses and reviews of recent books dealing with integration.

The African Integration Review is a bilingual publication (English and French) which comes out twice a year, in January and July.

AFRICAN INTEGRATION REVIEW
REVUE AFRICAINE DE L'INTEGRATION

www.africa-union.org

©2008, African Union Commission

All rights reserved

Copyright in the volume as whole is vested in the African Union Commission and no part may be reproduced in whole or part without the express permission, in writing, of both the authors and the publishers.

The opinions expressed in this review do not necessarily reflect those of the African Union Commission.

ISSN: 1993-6176

African Integration Review
Revue africaine de l'Intégration

Scientific Committee

Prof. Ben KALUWA	University of Malawi, Malawi
Prof. Adebayo OLUKOSHI	Council for the Development of Social Science Research in Africa (CODESRIA), Senegal
Prof. Robert MABELE	University of Dar es Salaam, Tanzania
Prof. Gilbert Marie Aké N'GBO	University of Abidjan Cocody, Côte d'Ivoire
Prof. Johannes FEDDERKE	University of Cape Town, South Africa
Prof. Jean-Marie GANKOU	University of Yaounde I, Cameroon
Prof. Abirat MEKADEM	University of Laghouat, Algeria
Prof. Herve DIATA	University Marien Ngouabi, Republic of Congo
Prof. Ahmadou Aly MBAYE	University Cheikh Anta Diop, Senegal
Assoc. Prof. Germina SSEMOGERERE	Makerere University, Uganda

Executive and Managing Editor

Dr Maxwell M. MKWEZALAMBA	Commissioner for Economic Affairs, African Union Commission, (AUC)
---------------------------	---

Editor in Chief

Dr René N'Guettia KOUASSI	Director of Economic Affairs, AUC
---------------------------	-----------------------------------

Editorial Board

Dr René N'Guettia KOUASSI	Director of Economic Affairs, AUC
Mr Emile OGNIMBA	Director of Political Affairs, AUC
Ms Habiba MEJRI-CHEIKH	Head of Communication and Information Division, AUC
Dr Beatrice NJENGA	Head of Education Division, AUC
Mr Mandla M. MADONSELA	Head of Resource Mobilization Division, AUC
Prof. Festus Olufemi FAJANA	Expert in International Trade Negotiations, AUC
Dr Joseph ATTA-MENSAH	Chief of Regional Integration Section of the NEPAD and Regional Integration Division, UNECA
Ms Hiwot TIFSIHIT	Editorial Assistant, AUC

Department of Economic Affairs
In collaboration with Communication and Information Division
African Union Commission

P.O.Box 3243, Addis Ababa, Ethiopia

Tel. : (251-11) 5 519287

Fax. : (251-11) 5 51 92 87

E-mail : tifsihith@africa-union.org; dinfo@africa-union.org

Web site: www.africa-union.org

A grant from the United Nations Development Programme (UNDP) to support the publication of the *African Integration Review* is gratefully acknowledged.

Nous remercions le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) de son aide financière pour la publication de la *Revue africaine de l'Intégration*.

African Integration Review

Revue africaine de l'Intégration

Volume 2, No. 1, January/janvier 2008

**African Union Commission
Commission de l'Union africaine**

**Department of Economic Affairs
In collaboration with Communication and
Information Division /
Département des Affaires Economiques
En collaboration avec la Division de la
Communication et de l'Information**

Table of contents / Table de matières
Vol. 2, No. 1, January/janvier 2008

Wautabouna OUATTARA et Hilaire WAPOH
Criminalité et croissance économique dans les pays de l'UEMOA :
Une approche économétrique sur données de panel.....1

Hakim Ben HAMMOUDA & Patrick N. OSAKWE
Financing Development in Africa:
Trends, Issues and Challenges.....18

Joseph Emmanuel MATA
Effet de la CEMAC sur l'intégration sous-régionale :
cas du Cameroun, du Congo et du Gabon.....51

Patrice VAHARD
African Union Integration Agenda:
The Quest for Dignity, Peace and Prosperity82

Dossina YEO & Jean Yves ADOU
Harmonisation statistique et intégration africaine102

Moubarack LO
L'émergence économique des nations :
définition et mesure.....134

Ephraim VHUTUZA & Hazel NGOSHI
Nationalism or Supra-Nationalism in the 21st Century?177

Editorial Policy /Politique rédactionnelle 188-189

**Criminalité et croissance économique dans les pays de
l'UEMOA :**

Une approche économétrique sur données de panel¹

Wautabouna OUATTARA*

Hilaire WAPOH**

Résumé : L'objet de la présente étude est d'analyser les déterminants de la criminalité dans les pays d'Afrique sub-saharienne qui ont en commun le franc CFA. Une attention particulière est accordée aux implications, sur le niveau de criminalité, du changement de parité de 1994. Il ressort que la criminalité est justifiée fondamentalement par les inégalités de revenu, le taux d'urbanisation et le niveau d'éducation. Ce qui amène à définir des politiques susceptibles de renforcer la croissance économique à travers la mise en place de structures aptes à aider à l'installation des jeunes déscolarisés et à promouvoir les prêts de groupe par la micro-finance.

Criminality and Economic Growth in the Countries of WAEMU:

A Panel Data Econometric Approach

Abstract: The purpose of the present study is to analyze the reasons behind criminality in sub-Saharan African countries, which use commonly the CFA franc. The study shall specifically call attention to implications of the devaluation occurred in 1994 on the criminality level. It appears that criminality is essentially justified by inequality in income, urbanization rate and education. This leads to direct policies likely to reinforce economic growth towards the implementation of structures able to help the settlement of young dropouts and to promote credit schemes to groups through micro-finance.

¹ Cette publication est inspirée d'une étude menée sur la Côte d'Ivoire dans le cadre du programme annuel 2005 de la CAPEC et parue dans Politique Economique et Développement (PED) n°128c, le Support des Documents de Travail de la CAPEC, sous le titre "Criminalité et Croissance Economique: une Approche Econométrique du Modèle Ivoirien".

Nous tenons à remercier les évaluateurs anonymes qui ont lu les versions antérieures de ce travail. Leurs critiques et suggestions fort opportunes nous ont permis d'améliorer cet article.

* **Wautabouna OUATTARA** est enseignant-chercheur au Centre de Recherches Micro-économiques du Développement (CREMIDE) de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences économiques et de Gestion (UFR-SEG) à l'Université de Cocody-Abidjan. Il est membre de l'*African Econometric Society* (AES) et également membre du Comité Scientifique de la revue *Air and Space Power Journal* (USA). Email: wautabouna@yahoo.ca.

** **Hilaire WAPOH** est enseignant-chercheur au Centre de Recherches Micro-économiques du Développement (CREMIDE) de l'UFR-SEG à l'Université de Cocody-Abidjan. Email: wapohilaire2000@yahoo.fr.

Introduction

La criminalité, telle que définie par Araujo, Brun et Combes (2004), peut être perçue comme les infractions susceptibles de donner lieu à des poursuites judiciaires. C'est malheureusement un phénomène qui gagne du terrain dans les principales métropoles occidentales. Les pays africains de la zone franc en général et ceux de l'Union économique et monétaire ouest africaine en particulier ne font pas exception à cette règle.

Nombreux sont les économistes qui se sont intéressés à ce phénomène de société. Ainsi dans le modèle de Becker (1968), où le criminel est un individu rationnel, l'on représente la décision comme le résultat d'une analyse coût-bénéfice. Ce modèle a donné lieu à de nombreux travaux économétriques dont l'un des plus récents est celui de Fajnzylber, Leberman et Loayza (2002). Une analyse plus complète et mettant en exergue les nouvelles perspectives de l'économie du crime est fournie par Sjögren et Skogh (2004).

Les travaux empiriques sur les déterminants de la criminalité sont peu nombreux. Alors que Deininger et Squire (1996) justifient le crime par la pauvreté et les inégalités de revenu des individus d'un système économique, la récente publication de Ehrlich et Liu (2004) établit un autre diagnostic de l'économie du crime. Ils montrent le criminel comme un individu qui n'a point réussi à s'insérer dans le tissu social. Victime qu'il est de l'exceptionnel développement des villes et des structures économiques et sociales. Aussi, n'hésitent-ils pas à retenir comme variables explicatives de la criminalité le niveau de croissance et de développement du pays. Toutefois l'impact des effets de la conjoncture économique, du niveau d'urbanisation, du taux de croissance économique ou encore de la proportion de jeunes sur le niveau de criminalité reste a priori ambigu.

C'est pourquoi cette étude se propose d'analyser les déterminants de la criminalité dans les pays d'Afrique sub-saharienne qui ont en commun le franc CFA. Une attention particulière sera accordée aux implications sur le niveau de criminalité du changement de parité de 1994.

La présente réflexion s'efforcera donc de vérifier l'hypothèse selon laquelle l'urbanisation, le niveau d'éducation et les inégalités de distribution du revenu expliquent significativement la criminalité. Par contre la seconde hypothèse à vérifier sera relative à l'argument de la dévaluation du franc CFA comme facteur aggravant de la criminalité.

La question qui se pose est d'identifier les déterminants de la criminalité dans le cadre des pays de l'UEMOA. De façon spécifique,

quel est le sens de la causalité de la relation criminalité – croissance économique ? La stabilité du modèle peut-elle être prouvée ?

Pour répondre à ces interrogations, nous construisons un modèle à équations simultanées sur un échantillon de 8 pays en coupe transversale et en coupe longitudinale qui sont observés sur une période de 25 années.

Le présent papier est structuré en deux étapes. Dans un premier temps, nous exposons les fondements théoriques du modèle de détermination de la criminalité. Dans une seconde section, mobilisant les techniques économétriques de données de panel, nous procédons à l'estimation du modèle de base.

I. Les fondements théoriques du modèle de détermination de la criminalité

L'élaboration du modèle de détermination de la criminalité en zone UEMOA nous amène à présenter les différentes variables du modèle au regard de la revue de littérature. La principale variable du modèle de l'étude est le niveau de criminalité. Nous donnons un aperçu de l'évolution de ce concept dans la littérature économique.

La notion de criminel a été développée à la fin des années 60 par Becker (1968). Il explique que le criminel est un individu rationnel. Rationnel en ce sens qu'il est parfaitement conscient des actes qu'il pose et que son action est la meilleure stratégie possible dans un panier de stratégies. Par conséquent, l'auteur conclut que le délit est considéré par le criminel comme le résultat d'une analyse coût - bénéfice. De nombreux développements économétriques ont enrichi ce modèle. Les travaux de Fajnzylber, Leberman et Loayza (2002) sur les origines de la violence en Europe, ou encore ceux de Sjögren et Skogh (2004) exposant les récentes perspectives de l'économie du crime en sont des témoins.

La notion de crime est subjective car elle dépend de la législation du pays considéré. De réels problèmes existent donc en matière de définition et de mesure de la criminalité. Cette contrainte est notée par Cartier-Bresson (2002). Il souligne que les difficultés de la quantification du crime viennent du fait que les délits peuvent être observables (attaques à main armée, coups et blessures, vols d'automobiles, trafic de drogue, escroqueries), observables mais non dénoncées (viols, extorsions) et non observables (consommation de drogue, travail au noir, corruption, fraudes). Reprenant les arguments de Cartier-Bresson, Gourevitch (2002) présente une décomposition de l'économie du crime en deux classifications. L'économie grise qui

regroupe le travail au noir, la corruption, la fraude (sur l'impôt et le revenu) et l'économie noire qui met en relief le trafic d'être humains, la prostitution, le tourisme sexuel, l'exploitation des enfants, les trafics de cigarettes, drogue, mafia, piraterie, pavillons de complaisance des navires.

Les causes de la montée de la criminalité sont à la fois complexes et diverses. Mais de façon générale, trois origines principales sont reconnues à la criminalité : La criminalité liée à la faiblesse de l'Etat, la criminalité liée à l'évolution des sociétés et la criminalité qui relève du propre chef de l'individu. Ainsi, Maillard (2002) considère que la réduction des prérogatives de l'Etat est une cause de la montée du crime organisé. Selon lui, on laisse délibérément prospérer les phénomènes de criminalité organisée. Ce qui a pour conséquence une augmentation de la corruption, une politique facilitée par l'insuffisance de contrôle, une dégradation du tissu social caractérisée par la montée des phénomènes d'exclusion et l'incapacité de l'Etat d'assurer l'ordre dans certaines régions aux traditions claniques et clientélistes fortes.

La criminalité pourrait également s'expliquer par les mutations de la société. Cette thèse est défendue par Favarel-Garrigues (2002) qui soutient que les organisations criminelles ont bénéficié de la mondialisation financière pour développer des activités transnationales. Il cite à titres illustratifs la déréglementation et l'expansion des marchés internationaux qui ont facilité la dissimulation des revenus d'origine illicite, le développement des transports, de nouvelles technologies d'information et de communication qui s'est accompagné d'une diversification des trafics internationaux et enfin, l'effondrement des Etats communistes qui a favorisé le développement des marchés de produits illicites et l'émergence de nouvelles organisations criminelles transnationales.

En ce qui concerne les raisons liées à l'individu, Deininger et Squire (1996) expliquent que le crime est la résultante de la pauvreté et des inégalités de revenu des individus d'un système économique. Dans une étude relative aux pays en développement, Marenin (1997) arrive aux mêmes conclusions. Il fournit une importante base de données sur les origines du crime. Pour Garoupa (2001) qui s'est intéressé aux sanctions et à la probabilité de détection, le crime est la résultante d'un calcul micro-économique. Ainsi le criminel obéit à la fonction d'utilité suivante :

$$U^c = y + b - pf - \sigma(p, f) \quad (1)$$

Avec b comme le bénéfice retiré de l'acte commis qui porte préjudice à la société ; la variable y représente le bien-être du non-

criminel. S'il est détecté et condamné, il a une probabilité d'être amendé de pf ; l'expression $\sigma(p, f)$ traduit la désutilité. L'individu aura dès lors une tendance criminelle, toute fois que l'inégalité suivante sera vérifiée :

$$U^c \geq y \quad (2)$$

En d'autres termes, le crime est commis si et seulement si l'événement $b \geq pf + \sigma(p, f)$ est réalisé. Lutter contre le crime revient à maîtriser l'évolution de la variable b . Toute la difficulté se résume au fait que b ne soit pas observable.

Par contre, Ehrlich et Liu (2004) sont d'avis que l'individu devient criminel parce qu'il est rejeté de la société. N'ayant point réussi à s'insérer, le criminel accuse la société d'être à la base de son exclusion. Il trouve donc logique et rationnel de porter atteinte, de quelques façons que ce soit, à l'intégrité des membres de la dite société. Ces auteurs développent un modèle où la criminalité est déterminée par le taux de croissance économique et le niveau de développement du pays.

Comme il est aisé de le constater, il n'y a point d'unanimité aussi bien dans la définition de la criminalité que dans ses origines. Très peu d'ouvrages analysent empiriquement ce phénomène dans les pays en développement et particulièrement dans les pays d'Afrique Subsaharienne. C'est la raison pour laquelle le modèle de Fajnzylber, Leberman et Loayza (2002) sera utilisé pour estimer les coefficients des déterminants de la criminalité en zone UEMOA.

II. La spécification du modèle

L'échantillon de notre étude est constitué des pays de la zone UEMOA. La période d'observation s'étend de 1980 à 2005 ; soit 25 ans. Pour l'ensemble des pays, nous avons les mêmes années d'observations. Il s'agit donc d'un panel cylindré. Le modèle de base, emprunté à Fajnzylber, Leberman et Loayza (2002), s'écrit comme suit :

$$CRIME_i = a_0 + a_1 CROIH_i + a_2 SCOLA_i + a_3 JEUNE_i + a_4 DEVEL_i + a_7 DROG_i + \varepsilon_i \quad (3)$$

Dans ce modèle la variable $CRIME$ représente la moyenne arithmétique des taux d'homicides volontaires (nombre d'homicides rapportés à la population). Les données fournies par les Nations Unies sur support électronique expriment les records totaux de crime pour 100.000 d'habitants. $CROIH$ est la moyenne géométrique des taux de croissance annuels du PIB par tête par moyenne en monnaie locale constante, URB désigne la taille de la population urbaine

rapportée à la population totale, *SCOLA* représente la taille de la population masculine inscrite dans le primaire rapportée à la population masculine en âge d'être inscrite dans le primaire, *JEUNE* est la taille de la population âgée de moins de 14 ans rapportée à la population totale, *DEVEL* représente le niveau de développement mesuré à partir du PIB exprimé en dollars au taux de change courant et enfin la variable *DROG* est une variable muette prenant la valeur de 1 pour les pays producteurs de drogue.

Notons que cette spécification est faite uniquement en coupe transversale. Pour les pays de l'UEMOA et compte tenu de la période d'observations, nous optons pour une modélisation en données de panel. Ainsi, l'indice (i) sera caractéristique des pays et l'indice (t) caractéristique de la dimension temporelle. Ce modèle de base pourrait être « augmenté » en introduisant une variable supplémentaire à savoir les inégalités de revenus (Araujo et al, 2004). Celles-ci étant mesurées par un coefficient de Gini. Il indique la mesure dans laquelle la répartition des revenus des ménages s'écarte de la distribution uniforme. Nous ignorerons cette variable dans le modèle car, non seulement elle n'est pas disponible pour tous les pays de l'échantillon mais aussi et surtout parce les comparaisons internationales des coefficients de Gini sont parfois difficiles.

A l'analyse du modèle de base, à priori rien ne nous dit que la variable *CROIH* est une variable exogène. Dans ces conditions, un test d'exogénéité recommandé par Greene (2005) est nécessaire. Le test d'exogénéité de Fisher effectué confirme que la variable *CROIH* est une variable endogène.

Pour résoudre ce problème d'endogénéité, nous privilégions la spécification par le modèle à équations simultanées (M.E.S). Ainsi la nouvelle forme du modèle est donnée par :

$$\begin{aligned} CRIME_{it} &= a_1 + a_2 CROIH_{it} + a_3 URB_{it} + a_4 TSS_{it} + a_5 JEUNE_{it} + a_6 DEVEL_{it} + \varepsilon_{it} \\ CROIH_{it} &= \beta_1 + \beta_2 DCGPIB_{it} + \beta_3 DIGPIB_{it} + \beta_4 DO_{it} + a_5 SCHOCK_{it} + a_6 DIPIB_{it} + \gamma_{it} \end{aligned} \quad (4)$$

Par rapport à l'équation (3), nous avons remplacé la variable *SCOLA* par la variable *TSS*, la première désignant le rapport de la population masculine inscrite dans le primaire et la population masculine en âge d'être inscrite dans le primaire. En lieu et place du primaire, nous considérons le secondaire pour des raisons de disponibilité des données. Ensuite la variable *JEUNE* qui représente la proportion de la jeunesse dans la population est approchée par les moins de 21 ans dans la population totale. Elle est beaucoup plus représentative en zone UEMOA que la population de moins de 14 ans retenue dans les estimations de Araujo et al (2004) pour le modèle

européen. Le second membre du modèle à équations simultanées est emprunté à Dévarajan et al (1996).

Les variables *DCGPB*, *DIGPB*, *DO*, *SHOCK*, *TE* et *DIPB* représentent respectivement le ratio des dépenses gouvernementales de consommation, le ratio des dépenses gouvernementales d'investissement, le degré d'ouverture, le poids moyen des changements liés aux paramètres extérieurs, le terme de l'échange et le ratio des dépenses d'investissement du secteur privé.

Pour estimer ce modèle à équations simultanées, nous avons adopté une méthodologie spécifique. Le logiciel utilisé est la version 9.0 de Stata. Nous procédons à la description critique des variables.

III. Les résultats empiriques de l'étude

Cette section permet d'établir un diagnostic sur le sens de la causalité de la relation entre l'évolution de la criminalité et le niveau de croissance économique. Ce diagnostic passe par la présentation des résultats de l'étude et leurs interprétations.

Avant toutes choses, il convient de jeter un regard critique sur les données dont nous disposons. Un résumé est donné par le tableau ci-après :

Tableau n°1 : La description des variables

Variable	Obs	Mean	Std. Dev.	Min	Max
croih	192	2,54	1,92	0,01	10,40
dcbpib	192	0,13	0,03	0,06	0,29
digpib	192	0,18	0,06	0,03	0,48
do	192	82,88	47,93	6,08	240,30
shock	192	0,01	0,08	-0,39	0,59
te	192	96,49	23,57	36,99	185,01
dipib	192	0,94	4,56	0,01	35,30

Source: Estimation de l'auteur à partir des données de la BAD (2006)

Les données se caractérisent par de très importants écarts dans les valeurs de certaines variables. Les statistiques des écarts types indiquent 47,93 pour le degré d'ouverture (*DO*) et 23,57 pour le terme de l'échange. Ces écarts sont certainement liés aux différences de développement entre les pays membres de l'UEMOA. Pour corriger cette situation, nous avons choisi d'utiliser dans cette analyse une transformation logarithme. Le modèle de l'équation (4) devient alors :

$$LCRIME_{it} = a_1 + a_2 LCROI_{it} + a_3 LURB_{it} + a_4 LTSS_{it} + a_5 LJEUNE_{it} + a_6 DEVEL_{it} + \varepsilon_i$$

$$LCROI_{it} = \beta_1 + \beta_2 LDCGPIB_{it} + \beta_3 LDIGPIB_{it} + \beta_4 LDO_{it} + a_5 LSCHOCK_{it} + a_6 LDIP_{it} + \gamma_{it} \quad (5)$$

Le test d'exogénéité de Fisher a permis de rejeter le caractère exogène de la variable *lcroih*. Lorsque l'on transforme les variables, pour obtenir un modèle à effets fixes, on montre aisément qu'il y a présence d'endogénéité des variables expliquées. Il est donc nécessaire de faire appel aux triples moindres carrés pour estimer notre modèle à équations simultanées. Les résultats, à l'aide de Stata 9.0 sont donnés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau n°2 : Estimation du modèle de base par les triples
Moindres carrés**

Three stage least square regression						
Equation	Obs	Parms	RMSE	"R-sq"	Chi2	P
lcrime	140	5	0,07	0,52	151,26	0,001
lcroih	140	6	1,55	0,2	33,38	0,001
	Coef	Std. Err	z	P> z 	[95% Conf. Interval]	
lcrime						
lcroih	0,017	0,007	0,46	0,045	-0,01	0,017
lurb	0,078	0,106	-0,42	0,002	-0,256	0,162
ltss	-0,313	0,074	1,44	0,136	-0,041	0,249
ljeune	1,675	0,333	4,35	0,001	0,963	2,269
ldevel	0,301	0,001	7,33	0,033	0,008	0,014
_cons	-0,277	0,148	-3,03	0,021	-0,783	-0,199
lcroih						
ldcgpiib	-8,053	5,069	-3,25	0,022	-21,563	-1,69
ldigpiib	2,451	2,55	1,35	0,019	-0,1891	9,809
ldo	2,084	0,348	2,27	0,033	0,358	1,725
lshock	-1,049	0,023	2,51	0,067	0,004	1,094
lte	0,422	0,608	0,7	0,001	-0,746	1,637
ldipib	0,506	0,042	-7,05	0,049	-0,085	0,081
_cons	-3,227	3,429	-0,64	0,023	-9,717	3,726
Endogenous variables : lcrime lcroih						
Exogenous variables: lurb ltss ljeune ldevel ldcgpiib ldo lshock lte ldipib						

Source: Estimation de l'auteur à partir des données de la BAD (2006)

Au regard de l'estimation du modèle à équations simultanées, les remarques suivantes sont à mentionner :

De façon globale les résultats de l'estimation sont satisfaisants. En zone UEMOA le niveau de développement, mesuré à partir du PIB exprimé en dollars au taux de change courant et la part de moins de 21 ans dans la population, explique positivement et significativement le taux de criminalité. Ce résultat est conforme aux travaux de Calvo'-Armengol et Zenou (2003). De même la variable « urbanisation » affecte positivement le grand banditisme dans les grandes métropoles ouest africaines. L'on suppose en effet que la promotion des projets d'infrastructures et les grands chantiers urbains attirent essentiellement les populations rurales en quête d'un mieux être social. Seulement les dures réalités de la ville et les contraintes de spécialisation du marché du travail limitent leur accès à l'emploi. Ainsi le chômage et l'exclusion sociale font de ces personnes de potentiels criminels comme le montrent Deininger et Squire (1996) et Ehrlich et Liu (2004).

Quant à la variable « taux de scolarisation » dans le secondaire, elle n'explique pas la montée de la criminalité. Ce qui sous-entend que la probabilité de commettre un acte criminel n'est pas liée au niveau d'instruction de l'individu. Ainsi, nous estimons que le crime est bien la résultante d'une analyse coût – bénéfice comme le suggère Garoupa (2001). C'est le lieu de rappeler que l'une des meilleures manières de lutter contre le crime réside dans la promotion des valeurs sociales, culturelles et religieuses. Ces vertus ont la particularité de canaliser les comportements humains.

Par ailleurs les résultats montrent que la croissance économique a un impact positif mais très faible sur la montée du crime. La croissance est, elle-même, influencée significativement et positivement par le ratio des dépenses gouvernementales d'investissement, le degré d'ouverture et les investissements du secteur privé. Cependant l'étude indique que les dépenses gouvernementales de consommation réduisent la croissance économique. Il est admis que les pays d'Afrique Subsaharienne sont qualifiés d'Etats dépensiers. Le train de vie de l'Administration centrale est trop élevé. Ceci pourrait expliquer le signe négatif du coefficient de la variable « dépenses de consommation du gouvernement. Ce résultat a été mis en évidence par Ouattara (2007). Les campagnes de sensibilisation en faveur de la réduction du gaspillage dans les services publics sont à intensifier et une ferme détermination à sanctionner les éventuels contrevenants (personnes physiques ou morales) méritent être affichée. Notons enfin que la

variable relative au poids moyen des changements liés aux paramètres extérieurs n'est pas statistiquement significative.

Dans cette réflexion, il était important pour nous de savoir si la dévaluation du Franc CFA intervenue en janvier 1994 avait un impact sur la stabilité des coefficients du modèle. Autrement dit, cet ajustement monétaire a-t-il eu une influence réelle sur l'évolution du taux de crime ? Le recours au test de Chow (1960) donne un khi-deux calculé supérieur à la valeur du khi-deux tabulée. Nous avons considéré comme période de rupture l'année 1994. Pour la première expression de l'équation (5), le test indique $\chi^2(6)=196,44$ et pour la seconde, une valeur de $\chi^2(7)$ de 12,57 ; avec une des $\text{Prob}>\chi^2$ qui est différente de 0,0001. La décision qui convient est le rejet de l'hypothèse de stabilité des coefficients entre la période avant le changement de parité et celle qui se situe après. L'on peut alors soutenir que la dévaluation du Franc CFA a accentué le niveau de criminalité dans l'espace UEMOA. C'est pourquoi, nous sommes d'avis qu'il faut continuer de lutter de façon active contre la grande criminalité sous toutes ces formes. Cela nécessite une implication des autorités politiques, coutumières et religieuses. Une assistance technique et financière internationale serait également la bienvenue.

Quelles implications en termes de politiques économiques faudrait-il donner à ces différents résultats intéressants à plus d'un titre ?

L'étude établit un diagnostic sur l'état de la criminalité en zone UEMOA. Et il ressort que le niveau de criminalité est affecté principalement par l'importance de la proportion de la population en dessous de 21 ans, le développement en relation avec le taux de change et le taux d'urbanisation. Une population jeune a en effet des besoins plus en plus grands. Il faut la nourrir, l'éduquer, la loger et la soigner. L'Etat devrait en principe prendre en compte cette responsabilité. Malheureusement, nos Etats en développement sont encore limités par les moyens financiers et croulent sous l'écrasant poids de la dette extérieure. Une grande partie de cette jeunesse se sent rejetée et délaissée. C'est une des raisons qui pourraient expliquer la montée de la criminalité en zone franc. Une stratégie efficace de promotion des subventions à l'installation des jeunes, inspirée des échecs des fonds sociaux en Côte d'Ivoire, nous semble opportune dans l'espace UEMOA.

Les exigences du marché du travail actuel en Afrique subsaharienne imposent que la jeunesse à être de mieux en mieux formée et de plus en plus qualifiée. Dans un tel environnement, les déscolarisés sont des exclus du système. C'est donc le lieu d'inviter les

pouvoirs publics locaux sur la nécessité de créer des centres de formation et de perfectionnement plus adaptés aux réalités locales pour rendre aisée l'absorption des jeunes diplômés. La redistribution de revenu qui en résulte aide efficacement cette frange de la population à mieux lutter contre la pauvreté. Un état des lieux de l'emploi et de la pauvreté a été présenté dans les travaux de Ito (2006). Améliorer et dynamiser les structures de gestion de micro finances, comme le préconisent Hermes et Lensink (2007), apparaît également comme une panacée eu égard au chômage des jeunes qui peut contribuer à augmenter leur propension à commettre des actes criminels.

Une autre observation majeure de cette étude est la confirmation de la thèse selon laquelle la croissance économique est ralentie par l'importance des dépenses de consommation du gouvernement et accélérée par le rythme des investissements publics. Ses résultats sont conformes à la théorie de la croissance endogène (Howitt, 2000 ; Bleaney et al, 2001 ; Chandra, 2004).

Conclusion

Ce papier a proposé une analyse économétrique sur données de panel de la criminalité et de la croissance économique en zone UEMOA. Nous nous sommes ainsi attachés à présenter la criminalité dans la littérature économique en mettant en avant l'importance des travaux portant sur le binôme et en faisant une estimation sur un modèle à équations simultanées.

Les résultats suivants ont été obtenus :

- en zone UEMOA le niveau de développement explique positivement et significativement le taux de criminalité ;
- l'urbanisation galopante est un vecteur de recrudescence du grand banditisme dans les grandes métropoles ouest africaines ;
- un acte criminel commis est bien la résultante d'une analyse coût – bénéfice et n'est pas lié au niveau d'instruction de l'individu ;
- les dépenses publiques de consommation réduisent la croissance économique qui elle-même a un impact positif mais très faible sur la montée du crime ;
- la dévaluation du Franc CFA a accentué le niveau de criminalité dans l'espace UEMOA.

Il ressort des résultats ci-dessus les recommandations suivantes. La lutte contre la criminalité passe par la promotion des valeurs sociales, culturelles et religieuses à travers les mass média. Ces vertus chères à l'Afrique subsaharienne ont la particularité de conduire à une attitude citoyenne et le pouvoir de consolider les rapports sociaux. Il pourrait par exemple s'agir d'une action concertée et menée par les radios et télévisions sous régionales pour une sensibilisation d'envergure.

Les décideurs de politiques économiques pourraient également mieux cibler leurs actions ou interventions sectorielles, en terme de développement communautaire et d'amélioration du bien-être des populations. Aider à l'installation des jeunes déscolarisés et réduire les inégalités de revenu par la promotion des prêts de groupes ou le développement de la micro-finance sont quelques pistes de solutions pour une Afrique qui continue inexorablement sa lente marche sur le difficile chemin du développement économique.

ANNEXES

Sources des données :

Les données utilisées proviennent de diverses sources. Ainsi, les statistiques, sur la population, ont été fournies pour la BOAD (2003). Quelques données macro-économiques sont disponibles sur les sites Internet, indiquées ci-après. Les informations sur la criminalité proviennent, en grande partie, des Nations Unies (www.uncjin.org) et les données recueillies par enquêtes, auprès des différents tribunaux des Etats membres de l'UEMOA.

Sources: CD-Room de la BAD (2004)
CD-Room de la Banque Mondiale (2003)
BOAD (2003)
www.imf.org (search WAEMU)
www.uemoa.int
www.izf.net
www.pnud
www.uncjin.org

Le test de IPS (Im, Pesaran et Shin, 2003)

Le test IPS, encore nommé t-bar, est basé sur la moyenne des statistiques de Dickey-Fuller Augmentée (ADF) calculées pour chaque individu du panel. Il suppose que toutes les séries sont non-

stationnaires sous l'hypothèse nulle. Par contre, sous l'hypothèse alternative, certaines séries peuvent être stationnaires, même si d'autres ne le sont pas. Ceci constitue l'avantage de ce test, puisqu'il laisse un certain degré d'hétérogénéité aux individus, ce qui n'est pas le cas pour d'autres tests de racine unitaire sur données de panel.

La statistique t-bar repose sur la régression :

$$y_{i,t} = \rho_{i,t} y_{i,t-1} + \sum_{j=1}^p \phi_{i,j} \Delta y_{i,t-j} + z'_{i,t} \gamma + \varepsilon_{i,t}$$

La statistique de ce test est :

$$t_{ips} = \frac{\sqrt{n}(\bar{t} - \frac{1}{n} \sum (t_{it} \setminus \rho_i = 1))}{\sqrt{\frac{1}{n} \sum \text{var}(t_{it} \setminus \rho_i = 1)}}$$

Où $\bar{t} = \frac{1}{n} \sum_i t_{\rho_i}$, avec t_{ρ_i} étant est la statistique du test ADF

sur données individuelles, $t_{i,t} = \frac{\int_0^1 W_{i,t} dW_{i,t}}{\left[\int_0^1 W_{i,t}^2 \right]^2}$ et $\int W(r)dr$ est

l'intégrale de Wiener.

La mise en œuvre de ce test se passe en deux étapes :

(i) d'abord la recherche des retards optimaux : on détermine pour les séries de chaque pays, le retard optimal, c'est-à-dire celui qui rend minimal le critère de AIC dans les tests de Dicker-Fuller.

(ii) on effectue, ensuite, les tests IPS pour chaque série en utilisant les retards optimaux déterminés précédemment.

Le test de multicollinéarité de Farrar Glauber (1967)

Le problème de multicollinéarité produit une instabilité des coefficients estimés. Elle peut être à la source d'une non significativité de certaines variables qui sont en réalité significatives. En cas de multicollinéarité parfaite, l'estimation des coefficients est même parfois impossible. Il convient dès lors de s'assurer que cette contrainte ne se pose pas dans le cas d'espèce.

Pour y arriver, nous mettons en œuvre un test de détection de la présence de multicollinéarité sur données de panel. Le test retenu

est celui de Farrar D.E. et Glauber R.R. (1967). Le principe de ce test est le suivant :

La première étape de ce test consiste à calculer la matrice des coefficients de corrélation entre les variables explicatives.

$$D = \begin{pmatrix} 1 & \mathbf{K} & r_{x_1 x_p} \\ \mathbf{M} & \mathbf{O} & \mathbf{M} \\ r_{x_k x_1} & \mathbf{L} & r_{x_k x_p} \end{pmatrix}$$

Lorsque la valeur du déterminant de la matrice tend vers zéro, le risque de multicollinéarité est alors important.

La deuxième étape consiste à utiliser un test de Khi-deux (χ^2) en posant les hypothèses suivantes :

$$H_0 : \det(D) = 1 \quad \text{: (Les séries sont orthogonales)}$$

$$H_1 : \det(D) < 1 \quad \text{: (Les séries sont dépendantes)}$$

La valeur empirique du test vaut :

$$\chi^2 = - \left[n - 1 - \frac{1}{6}(2p + 5) \right] * \ln(\det D)$$

Où n est la taille de l'échantillon et p le nombre de variables explicatives, terme constant inclus. si $\chi^2 \geq \chi^2_{tu}$ dans la table à $\frac{1}{2}p(p-1)$ degré de liberté au seuil α choisi, alors on rejette H_0 , sinon on l'accepte.

Références

- Araujo C., Brun J.F. et Combes J.L. (2004), « *Econométrie : Repères, cours et applications* », Bréal Editions, p. 312.
- Baltagi B.H. et Li D. (2001), "Prediction in Panel Data Model with Spatial Correlation", in L. Anselin and R.J Florax, eds, *New Advances in Spatial Econometrics* (Springer-Verlag), Forthcoming.
- Banque Mondiale (2003), "World Development Indicators", Support Electronique.
- Becker G.S (1968), "Crime and Punishment : An Economic Approach", *Journal of Political Economy*, 76, pp. 169 – 217.

- Bleaney M., Gemmell N. et Kneller R. (2001), “*Testing the Endogenous Growth Model : Public Expenditure, Taxation and Growth Over the Long Run*”, *Canadian Journal of economics*, Vol. 34, Issue 1, pp. 36 – 57.
- BOAD (2003), “*UEMOA Member States’ Developpement Report 2003: Contribution of SMEs to Developpement*”, West African Development Bank, Imprimerie Tunde, Lomé, pp. 259.
- Calvo’-Armengol A ; et Zenou Y. (2003), “*Does Crime Affect Unemployment ? The Role of Social Network*”, *Annales d’Economie et de Statistiques*, N°71 – 72, pp. 73 – 88.
- Cartier-Bresson J. (2002), « *Comptes et Mécomptes de la mondialisation du Crime* », *L’Economie Politique*, n°15, pp. 22 – 36.
- Chandra R. (2004), “*Government Size and Economic Growth: an Investigation of Causality in India*”, *Indian Economic Review*, Vol. 39, Issue 2, pp. 295 – 314.
- Deiningner et Squire (1996), “*A New Data Set Measuring Income Inequality*”, *World Bank Economic Review*, n°10, pp. 565 – 592.
- Ehrlich I. et Liu Z. (2004), “*The Economics of Crime*”, Edward Elgar Publishing Limited, p. 968.
- Fajnzylber P., Lederman D. et Loayza N. (2002), “*What Causes Violent Crime ?*”, *European Economic Review*, 46, pp. 1323 – 1357.
- Farrar D.E. et Glauber R.R. (1967), “*Multicollinearity in Regression Analysis: The Problem Revisited*”, *Review of Economics and Statistics*, pp. 92 – 107.
- Favarel-Garrigues G.(2002), « *La criminalité Organisée Transnationale : Un Concept à Enterrer* », *L’Economie Politique*, n°15, pp. 8 – 21.
- Garoupa N. (2001), “*Crime and Punishment : Further Results*”, *Economie Appliquée*, Tome LIV, n°3, pp.07 – 120.
- Gourevitch J.P. (2002), « *L’Economie Informelle. De la Faillite de l’Etat à l’Explosion des Trafics* », Paris, LePré aux Clercs.
- Greene W.H. (2005), *Econometrie*, Pearson education France, 5ème Edition, Paris, pp. 943.
- Hermes N. et Lensink R. (2007), “*The Empirics of Microfinance : What do We Know ?*”, *The Economic Journal*, Vol. 117, F1 – F10.
- Howitt P. (2000), “*Endogenous Growth and Cross-country Income Differences*”, *American Economic Review*, Vol. 90, Issue 4, pp. 829 – 846.

-
- Im K.S., Pesaran M.H. et Shin Y. (2003), “Testing for Unit Roots in Heterogeneous Panels”, *Journal of Econometrics*, 115, pp. 53 – 74.
- Ito S. (2006), “Raising educational attainment of the poor: policies and issues”, *The Developing Economies*, Vol. XLIV-4, pp. 500 – 531.
- Kreinin M. et Plummer M. (2002), *Economic Integration and Development : Has Regionalism Delivered for Developing Countries ?*, Edward Elgard Publishing Limited, p. 176.
- Maillard J. (2002), *Le Marché fait sa Loi. De l’Usage du Crime par la Mondialisation*, Paris, Mille et une Nuits.
- Marenin O. (1997), “Victimization Surveys and Accuracy and Reliability of Official Crime Data in Developing Countries”, *Journal of Criminal Justice*, n°25, 6, pp. 463 – 475.
- Ouattara W. (2007), “Dépenses publiques, corruption et croissance économique dans les pays de l’Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) : une analyse de la causalité au sens de Granger”, *Revue africaine de l’Intégration*, Vol.1, N°1, pp. 139 – 160.
- Sjögren H. et Skogh G. (2004), *New Perspectives on Economic Crime*, Edward Elgar Publishing Limited, pp. 176.
- Woolbridge J.M. (2003), *Introductory Econometrics: A Modern Approach*, Thomson South-Western, London.

Financing Development in Africa: Trends, Issues and Challenges¹

Hakim Ben Hammouda^{*} & Patrick N. Osakwe^{**}

Abstract: *Access to finance is critical to accelerating growth and development in Africa. This paper presents recent trends in various sources of development finance and provides a critical assessment of the costs of meeting the Millennium Development Goals (MDGs) in the region. Furthermore, it examines the key international commitments made to Africa as well as the extent to which donors have fulfilled these commitments. Finally, it examines issues and challenges arising from recent initiatives on aid and debt.*

Financement du développement en Afrique : tendances, domaines et défis

Résumé: *L'accès au financement est important pour l'accélération de la croissance et du développement en Afrique. Cet article présente les tendances de l'évolution récente de diverses sources de financement de développement et fournit une évaluation critique des coûts de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs) dans la région. En outre, il examine les principaux engagements internationaux en parvenu de Afrique ainsi que le point auquel les donateurs ont accompli ces engagements. En conclusion, il examine les domaines et défis résultant des initiatives récentes sur l'aide et la dette.*

Introduction

The reduction and eventual eradication of poverty, hunger, and starvation in Africa is one of the main challenges facing African leaders and the international community. According to the March 2005 report of the Commission for Africa, "African poverty and stagnation is the greatest tragedy of our time." Understanding the nature of this tragedy requires an examination of poverty statistics for the developing world in the last three decades. In 1970, there were 1.2 billion poor people in the developing world. Of this number, there were 104 million in Sub-Saharan Africa, 830 million in East Asia, 208 million in South Asia, 36 million in Latin America, and 27 million in

¹ The authors are responsible for any errors and the views expressed here do not represent those of UNECA.

^{*} (PhD), Director, Trade, Finance and Economic Development Division, United Nations Economic Commission for Africa (UNECA), Addis Ababa, Ethiopia. E-mail: hbenhammouda@uneca.org.

^{**} (PhD), Chief, Financing Development Section, United Nations Economic Commission for Africa, Addis Ababa, Ethiopia. E-mail: posakwe@uneca.org

the Middle East and North Africa (Cooper 2005). Between 1970 and 2000, there was a tremendous reduction in the number of poor people in the developing world. More specifically, the number fell from 1.2 billion in 1970 to 647 million in 2000. However, most of the reduction came from East Asia where the number of poor people fell from 830 million in 1970 to 114 million in 2000. Sub-Saharan Africa happens to be the only sub-region where there was a tremendous increase in the number of poor people during the period. With a head-count ratio of 54.8 percent in 2000, it also has the highest proportion of domestic population that is poor.¹

Several attempts have been made to explain why Sub-Saharan Africa has such a disproportionately high number of poor people and, more generally, determine the causes of poor economic performance in the sub-region (Collier and Gunning 1999; Sachs et al. 2004). What is emerging from this literature is that the lack of high and sustained economic growth in the sub-region is a critical factor responsible for its inability to make significant progress in the fight against poverty. It is also becoming clear that the nature and character of growth is important in terms of increasing prospects for poverty reduction. In particular, for growth to have a significant positive impact on poverty it has to be pro-poor in the sense that a higher percentage of the benefits accrue to the poorest segments of society. With regards to the historically poor growth record of the sub-region, the literature suggests that the following factors are important: Political instability and poor governance; macroeconomic instability exacerbated by policy reversals; poor investment climate; geography; legacy of colonialism; and an inhospitable external environment as reflected in, for example, trade policies in OECD countries that make it difficult for exports of African countries to penetrate their markets.

The African region, as well as the Sub-Saharan sub-region, entered the current decade and the new Millennium with an improvement in economic performance. Relative to the 1980s and the early 1990s, there has been a marked improvement in economic growth and development in the region. For example, over the ten-year period 1988-97, average real per capita output growth was negative (-0.4 percent). Since 2000, the region has had positive real per capita output growth with a peak of 3.3 percent in 2004. Consumer price inflation fell from an average of 29.1 percent over 1988-97 to 8.5 percent in 2005. The region also moved from a current account deficit of 8.1 percent (of exports of goods and services) over the period 1988-97 to a surplus of 5.9 percent in 2000 (see Table 1).

¹ The head-count ratio discussed here is based on Purchasing Power Parity and a poverty line of \$1.50 per day.

These achievements have been attributed to positive changes in the region such as: improvements in economic policies, reduction in conflicts, better governance, more open trade and investment policies, and improvements in commodity prices (ECA 2005; 2006).

Table 1: Economic Performance in Africa *

	1988-97	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Real GDP Growth	2.3 (2.3)	3.1 (3.4)	4.2 (4.2)	3.6 (3.6)	4.6 (4.1)	5.5 (5.6)	5.4 (5.8)
Real per capita GDP growth	-0.4	0.8	1.9	1.4	2.4	3.3	3.2
Consumer Price Inflation	29.1 (34.6)	13.6 (17.4)	12.8 (15.9)	9.9 (12.2)	10.7 (13.4)	8.0 (9.6)	8.5 (10.7)
Fiscal Balance (% of GDP)		-1.2 (-2.3)	-2.1 (-2.5)	-2.3 (-2.4)	-1.4 (-2.4)	-0.2 (-0.8)	1.5 (0.4)
Current Account Balance (% of exports)	-8.1 (-9.4)	4.6 (-0.5)	0.3 (-6.8)	-5.0 (-11.4)	-1.6 (-8.9)	-0.2 (-6.5)	5.9 (-1.7)

* The figures in parenthesis are for Sub-Saharan Africa

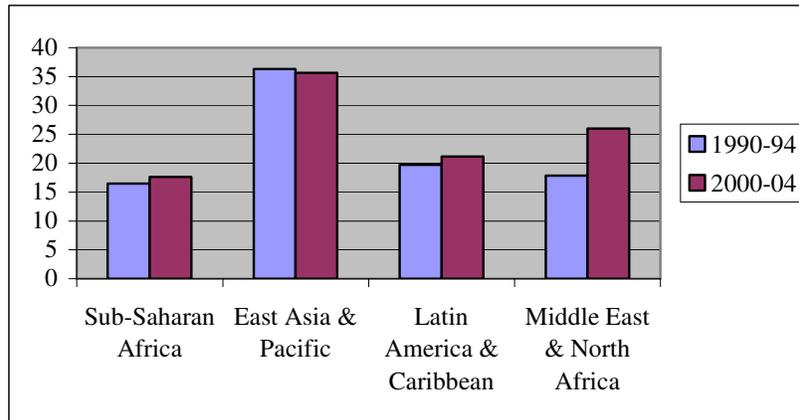
Source: IMF (2006); ECA (2006)

Despite these relative improvements in economic performance, it is becoming clear that with the current growth record the region will not be able to achieve the Millennium Development Goals (MDGs) of the United Nations. A recent study by the Economic Commission for Africa shows that, if current trends continue, Sub-Saharan Africa is unlikely to meet the target of halving the proportion of people whose income is less than \$1 a day between 1990 and 2015 (ECA 2005). The 2006 MDG report also arrived at the same conclusion. The data presented in the report show that between 1990 and 2002 the number of people living in extreme poverty in

Sub-Saharan Africa increased by 140 million. The report also shows that Sub-Saharan Africa lags behind in other areas of the MDGs. Given that the target date for meeting the MDGs is 2015 and there is roughly seven years before the deadline, there is the need for urgent as well as coordinated actions by African governments and the international community to increase the likelihood and prospects for achieving the MDGs in Africa.

The mobilization of domestic and external finance is critical to success in obtaining resources to finance the investment needed to meet the laudable objectives in the Millennium Declaration. Ideally, African countries would prefer to use domestic savings to finance the required investments due in part to the fact that it is less volatile than most sources of external financing and does not increase their vulnerability to external shocks over which they have no control. In addition, unlike official development assistance, domestic saving is not subject to ‘conditionalities’, which could severely limit the policy choices and instruments available to governments. Despite these advantages of domestic saving as a source of financing, history and recent experience have shown that it is not enough to meet the resource needs of African countries. The main reason why domestic saving alone cannot solve Africa’s financing problems is that, relative to its investment requirements as well as other developing country regions, Africa saves too little. For example, Figure 1 shows that over the five-year period 2000-2004, domestic savings as a proportion of gross domestic product (GDP) was 17 percent in Sub-Saharan Africa and 26 percent in the Middle East and North Africa. In East Asia and the Pacific it was 35.6 percent and in Latin America and the Caribbean, it was 21.2 percent. Clearly, to increase the prospect for sustained growth in Sub-Saharan Africa, countries in the region must find ways to increase domestic savings and channel them into productive investments.

Figure 1: Gross Domestic Savings across Developing Regions (% of GDP)



Source: Computed using data in WDI 2006.

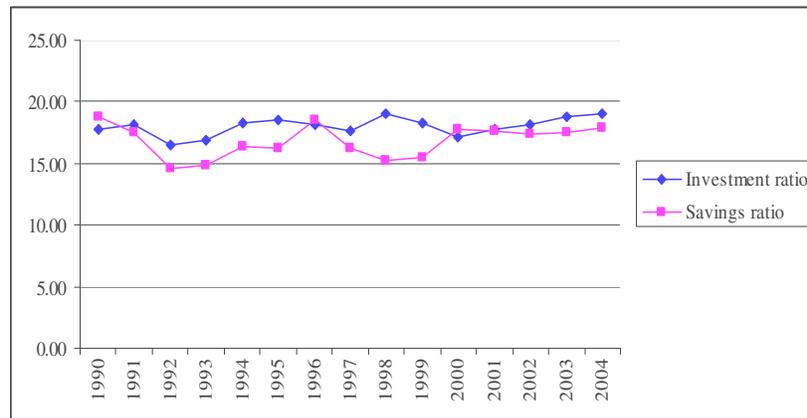
The remaining part of the paper is organized as follows: Section I presents recent trends in various aspects of financing development in Africa. Section II provides a critical appraisal of the costs of meeting and financing the MDGs in Africa and developing countries in general. International commitments and initiatives on financing development are the focus of Section III. Section IV examines the extent to which donors have fulfilled their commitments and pledges to African countries. Section V focuses on emerging issues arising from recent initiatives on aid and debt. The final section contains concluding remarks.

I. Trends in Financing Development in Africa

Domestic Savings and Investment

Domestic savings can play a key role in financing development in any economy. It can provide resources for investment, boost financial market development, stimulate economic growth, and enable economies protect the living standards of ageing populations. According to Rodrik (1998), differences in savings rates can explain the difference between thriving and stagnant economies. In particular, countries with very impressive growth performance have high savings ratios and have gone through spectacular savings transitions. Consequently, domestic saving is fundamental to economic development.

Figure 2: Investment and Savings Ratios for Sub-Saharan Africa (1990-2004)



Source: Computed using data in WDI 2006.

The mobilization of domestic saving could provide the much-needed resources to finance investment in economic and social infrastructure in Africa. At the moment, investment ratios are very low in several countries in the region. Relative to developing countries in Asia and Latin America, Sub-Saharan Africa has the lowest investment ratios. For example, over the period 2000-2004, domestic investment as a proportion of GDP was 18 percent in Sub-Saharan Africa and 31 percent in East Asia and the Pacific. As can be seen from Figure 2, domestic investment ratio in Sub-Saharan Africa is low because domestic savings ratio is also low and the region has difficulties attracting sustained private capital flows. Lifting this investment and savings constraint is a major challenge for African policymakers and the way in which it is dealt with will determine, to a large extent, the region's ability to achieve sustained economic growth in the medium-to-long term. Historically, Sub-Saharan Africa saves less than 20 percent of its GDP. Over the period 1990-1994, the average ratio of domestic savings to GDP in the region was 16 percent. There was a slight improvement in this ratio to 17 percent over the period 2000-2004. However, as Figure 1 shows this number is way below the average for other developing countries. Concerted efforts must be made by African leaders to increase domestic savings if the region is to experience sustained growth and increase the likelihood of catching up with other developing country regions.

The low aggregate savings ratio observed in Sub-Saharan Africa masks the wide differences in savings patterns across countries in the region. There are several countries in the region with savings ratio comparable to those in East Asia. For example, over the period

2000-2004, five countries--Algeria, Botswana, Republic of Congo, Gabon and Nigeria--had savings ratios greater than 30 percent. The ratios range from 51 percent in the Republic of Congo to 32 percent in Nigeria. What is interesting about these countries is that they are oil and or diamond exporting nations that saw an increase in export revenue due to a rise in the price of these commodities. It is, therefore, not clear whether these countries can sustain the current increase in domestic savings especially if there is a decline in the world price of their exports. Despite this uncertainty and vulnerability, it is worth noting that the increase in savings has enabled the five countries to increase investment ratios, although the increase in the latter is not as large as in the former. A key challenge facing these countries, therefore, is how to translate these increases in domestic savings into productive investment to ensure and increase prospects for sustained economic growth.

Apart from the five outliers mentioned earlier, 11 countries had negative savings ratios over the period 2000-2004. Several of these are either in political crises or are post-conflict economies and so it is not surprising that they had difficulties mobilizing domestic savings. For example, Sierra Leone and Liberia have just emerged from very disruptive political conflicts. There are, however, countries such as Lesotho and Malawi that had negative savings ratios although they did not have any serious political crises during the review period. Majority of the other countries in the region had positive but low savings ratio.

The low savings ratio observed in African countries is a consequence of inadequate public and private sector savings. Consequently, the government as well as individuals and firms have a role to play in boosting savings in the region. On the private side, there is the need to improve access to the banking system and also to create an incentive for individuals and firms to save domestically rather than abroad. On the public sector side, efforts are needed to boost the ability of governments to mobilize domestic resources. This requires the design and reform of current systems of tax collection as well as efficiency in the use of public resources. Increasing the government's ability to mobilise domestic resources is an important step towards increasing the predictability of government revenue.

African countries face three main challenges in their efforts to increase and ensure the predictability of government revenue. The first challenge is the uncertainty arising from the volatility of prices of commodities exported by African countries. This is an important source of instability in government revenue and affects the ability of governments to finance development. To respond to this challenge,

African countries need to strengthen efforts to diversify their economies to reduce dependence on commodities. The second major challenge facing African countries is to improve the efficiency of the fiscal system. Several studies show that the level of revenue from taxes is very low in Africa compared to other developing countries. An improvement of the efficiency of the tax system will increase the level of resources obtained by African countries (Adam 1999, Agbeyegbe 2004, Bird and Casanegra De and Jantscher 1992, Chambas 2005). The third challenge facing African countries is how to reduce dependence on trade taxes. For example, over the period 2000-2003, taxes on international trade represented more than 20 percent of government revenue in 29 of the 44 countries in Africa for which we had data. Several African countries have recently embarked on a series of reforms to reduce their dependence on trade taxes. However, considerable efforts still need to be made to strengthen the capacity of the fiscal system to collect non-trade taxes. Effective fiscal reforms in African countries are needed to increase the resources of governments as well as their capacity to contribute effectively in financing development.

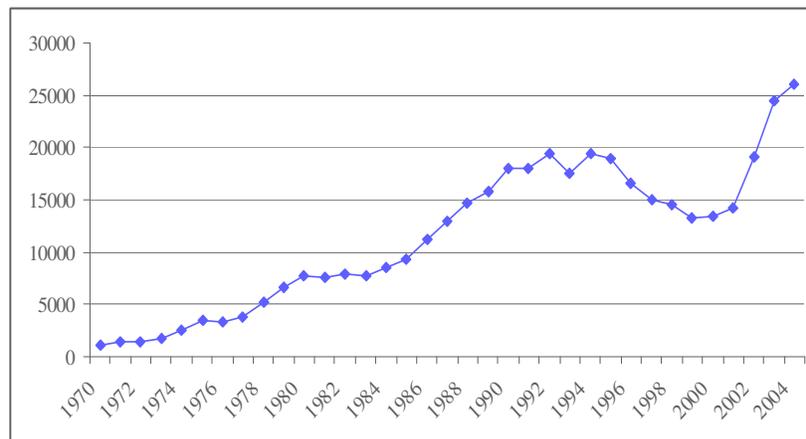
Official Flows

In recent years, there has been an interesting shift in the geographic distribution of official development assistance (ODA). In the 1970s, countries in Asia accounted for a large share of ODA. However, since the 1979 oil-price shock, Sub-Saharan Africa accounts for a larger share of ODA. For example, over the period 1993-94 about 27 percent of ODA went to Sub-Saharan Africa. The other sub-regions of the world got less than 25 percent. For the period 2003-2004, Sub-Saharan Africa accounted for about 36 percent of ODA. This increase reflects recent efforts by donor countries to scale up the volume of aid to Africa to enhance prospects for meeting the MDGs. Historically official flows have played an important role in the economic development of countries in Sub-Saharan Africa. As is obvious from Figure 3, ODA to Sub-Saharan Africa has been on the increase since the 1970s. It reached a peak of US\$19 billion in 1992 and declined for most parts of the 1990s. Since the 2000 Millennium Declaration, however, ODA to the sub-region has been on the increase again reaching a peak of US\$26 billion in 2004. That said, it should be noted that when expressed as a percentage of GDP, ODA to the sub-region in 2004 was 5 percent of GDP, which is still below the 6 percent figure recorded in 1990.

Within the African region, the distribution of aid flows is uneven with only a few countries accounting for a significant percentage of aid flows to the region. For example, in 1990 the big

recipients of aid flows to the region were: Egypt (\$5.4 billion); Kenya (\$1.2 billion); Tanzania (\$1.2 billion); Morocco (\$1.1 billion); Ethiopia (\$1 billion); and Mozambique (\$1 billion). The other countries received less than 1 billion dollars each. As a result of the new focus and priorities given to the region by G8 countries, aid flows to several countries in the region has increased. For example, in 2004 each of the following ten countries received at least \$1 billion dollars of ODA: Ethiopia, Democratic Republic of Congo, Tanzania, Egypt, Ghana, Madagascar, Mozambique, Uganda, Angola, and Zambia. That said, in per capita terms, the main recipients of ODA in the region in 2004 were: Cape Verde (\$282); Sao Tome and Principe (\$218); Seychelles (\$124); Swaziland (\$104); Zambia (\$94); and Senegal (\$92). Since the launch of the Enhanced Heavily Indebted Poor Countries (HIPC) initiative in 1999, there has been a change in the composition of aid commitments to Sub-Saharan Africa. For example, the share of project aid in total aid to the sub-region has decreased while that of debt forgiveness has increased from under 10 percent in 1990-1994 to about 18 percent over the period 2000-2003. While there has been an increase in the relative share of debt forgiveness, over the period 2000-2003, project aid still accounts for more than 60 percent of aid commitments to Sub-Saharan Africa (Gupta, Patillo and Wagh 2006). Given the relatively low domestic savings ratios of countries in Sub-Saharan Africa, the sub-region has and will continue to rely on access to ODA as a major source of financing development, except drastic steps are taken to boost private capital flows and or mobilize domestic savings.

Figure 3: ODA to Sub-Saharan Africa (US\$ millions)



Source: Computed using data in WDI 2006.

Private Capital Flows

Private capital flow is another key source of external finance in Sub-Saharan Africa. In the late 1990s, it was a more important source of external finance to the sub-region. For example, in 1998 and 1999, net private flows to the sub-region were 13.7 and 16.7 billion dollars respectively. Over the same period, net official flows to the sub-region were 10.6 and 10.3 billion dollars respectively. Relative to 1999, however, net private capital flows to Sub-Saharan Africa was low over the years 2000-2002 due in part to the impact of the Asian financial crises on investors attitudes towards foreign investment. In 2003, private capital flows to the region picked up although not as fast as the increase in net official flows (Table 2).

Table 2: Sources of External Finance in Sub-Saharan Africa 1998-2005 (US\$ billions)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Net Private Flows	13.7	16.7	9.9	12.1	6.3	15.8	20.7	28.5
Net equity flows	15.5	18	10.7	14	9.1	14.3	18	24.7
FDI inflows	6.9	9.0	6.5	15.0	9.5	13.6	11.3	17.6
Portfolio equity inflows	8.7	9.0	4.2	-1.0	-0.4	0.7	6.7	7.2
Net debt flows	-1.8	-1.3	-0.7	-2	-2.8	1.5	2.8	3.8
Medium/long term	-1.3	-0.7	0.4	0.1	-1.0	2.5	1.7	2.3
Short term	-0.5	-0.6	-1.1	-2.1	-1.8	-1.0	1.1	1.5
Net Official Flows	10.6	10.3	10.7	10.7	16.6	23.3	25.1	25.2
Bilateral aid grants (excludes technical cooperation grants)	10.1	9.9	10	10	14	22	24.2	28.4
Net debt flows	0.5	0.4	0.7	0.6	2.6	1.2	0.8	-3.2

Source: Global Development Finance 2006

A large part of recent private capital flows to the sub-region are in the form of equity as opposed to debt. In 2005, net equity flows accounted for 86 percent of net private capital flows to the sub-region. Furthermore, between 1998 and 2002 net debt flows to the region was negative reflecting largely the fact that during this period

several countries in the region were more interested in servicing existing debt rather than accumulating further debt. The decline in the debt-equity ratio of private capital flows in the sub-region is a welcome development as it could limit the incidence of debt overhang in several countries in the region. It is also interesting to note that there has been a shift in emphasis from short to medium and long-term debt. This would help to avoid maturity mismatches that have been a feature of debt in the region.

Recent equity flows to the sub-region have also been in the form of foreign direct investment (FDI) inflows, as opposed to portfolio equity inflows that are highly volatile and often leave countries vulnerable to sudden reversals and investors sentiments. Table 2 shows that since 2000 most equity flows to the region has been in the form of FDI. The increasing reliance of African countries on FDI rather than debt should be encouraged because it will reduce the accumulation of excessive external debt with the associated debt-service burden. FDI is also a good source of financing development because it has a potentially important role to play in stimulating growth and development. African countries should put in place more effective policies to attract FDI and increase their share of development finance from this source.

Table 3 shows that the sub-region currently attracts less FDI than most developing countries. That said, it should be noted that in 2005 there was a big boost in FDI flows to the Sub-Saharan Africa. Net inward FDI flows to the sub-region reached an all-time high of \$17.6 billion. According to UNCTAD (2006), this rapid increase in FDI flows was due to high commodity prices and rising corporate profits. As in previous years, a large percentage of FDI inflows to the sub-region in 2005 went to a few countries. South Africa tops the list with inflows of \$6.3 billion, followed by Nigeria and Sudan. In North Africa, the main recipients are Egypt and Morocco. The large FDI inflow to South Africa was due largely to the acquisition of a bank (ABSA) in South Africa by Barclays Bank, United Kingdom, for \$5 billion. It is also interesting to note that FDI inflows into Sub-Saharan Africa in 2005 were mainly in the oil and gas sector, although there were few investments in services, particularly the banking sector. As in previous years, Sub-Saharan Africa continues to face difficulties in attracting significant FDI inflows into the manufacturing sector, reflecting largely the lack of diversification of their production structures, low human capital base, and poor infrastructure.

Table 3: Net Inward Foreign Direct Investment across Regions (US\$ Billions)

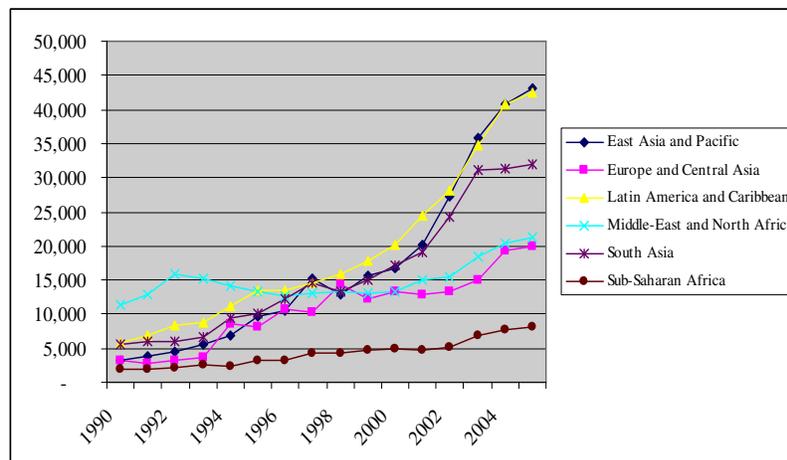
Group	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
All developing countries	168.7	172.4	183.3	168.8	176.9	160.3	161.6	211.5	237.5
East Asia and Pacific	62.1	57.8	50.8	44.3	48.5	57.2	59.8	64.6	65.3
Europe and Central Asia	24.6	27.4	29.8	30.2	32.7	34.9	35.9	62.4	75.6
Latin America and the Caribbean	66.7	74.1	88.3	79.3	71.1	48.2	41.1	60.8	61.4
Middle East & North Africa	2.1	2.7	2.4	4.1	3.4	3.7	5.6	5.3	9.1
South Asia	4.9	3.5	3.1	4.4	6.1	6.7	5.6	7.2	8.4
Sub-Saharan Africa	8.3	6.9	9	6.5	15	9.5	13.6	11.3	17.6
Angola	0.4	1.1	2.5	0.9	2.1	1.7	3.5	1.4	1.5
South Africa	3.8	0.6	1.5	1	7.3	0.7	0.8	0.6	6.3

Source: Global Development Finance 2006

Remittances

In economies with very low domestic savings and poor access to international capital markets, migrant workers' remittances can play a vital role in development finance. In several regions of the world it is indeed growing at an unprecedented rate (Figure 4). In 2004, it accounted for 1.5 percent of GDP in Sub-Saharan Africa, 1.7 percent in East Asia and Pacific, 2 percent in Latin America and Caribbean, 4.1 percent in Middle East and North Africa, and 3.6 percent in South Asia. In 2005, the total value of remittances from all regions was \$232 billion, which is marginally below the total value of net inward FDI to all developing countries (\$237 billion) for the same year. The true value of remittances may be larger given the fact that some remittances are transmitted through informal channels and so are not reflected in official statistics.

Figure 4: Workers Remittances across Developing Regions (US\$ millions)



Source: Computed using data from WDI 2006

In Sub-Saharan Africa, remittances are also becoming important. As indicated earlier, in 2004, remittances to the sub-region were about 1.5 percent of GDP. Although this is lower than the 5 percent figure recorded for ODA in the same year, it is clearly not an insignificant source of financing for the sub-region. In terms of monetary value, the magnitude of remittances to Sub-Saharan Africa is still relatively small compared to receipts by other developing country regions. For example, estimates available for 2005, suggest that Sub-Saharan Africa received \$8.1 billion in remittances compared to \$43 billion and \$42 billion for East Asia and the Pacific and Latin America and Caribbean, respectively. The sub-region also received less from this source than countries in South Asia and Middle East and North

Africa. That said, it should be noted that the low figure reported for Sub-Saharan Africa may be due to the fact that relative to other sub-regions, it transfers more remittances through informal channels. It may also be due to the fact that financial institutions in the sub-region are less developed than in the other sub-regions and so it is more difficult and costly to transfer money to Sub-Saharan Africa.

II. Assessing the Cost of Financing the MDGs

A key outcome of the September 2000 United Nations Millennium Summit was the specification of quantitative targets for poverty reduction and the attainment of goals in areas such as health, education, environment, gender equality, child mortality, and global partnership for development. Since the adoption of the Millennium Declaration, attempts have been made to assess the cost of meeting the eight goals. This usually involves a number of steps. The first is to calculate the growth rate required for a country or group of countries to achieve the MDGs based on a given theoretical model and assumptions on the elasticity of poverty with respect to per capita income. The second step is to compute the investment needed to attain this required growth rate and then obtain estimates of the gap between the required investment and domestic savings—called financing or resource gap. Given the resource gap, the amount of aid needed to meet the MDGs is derived.

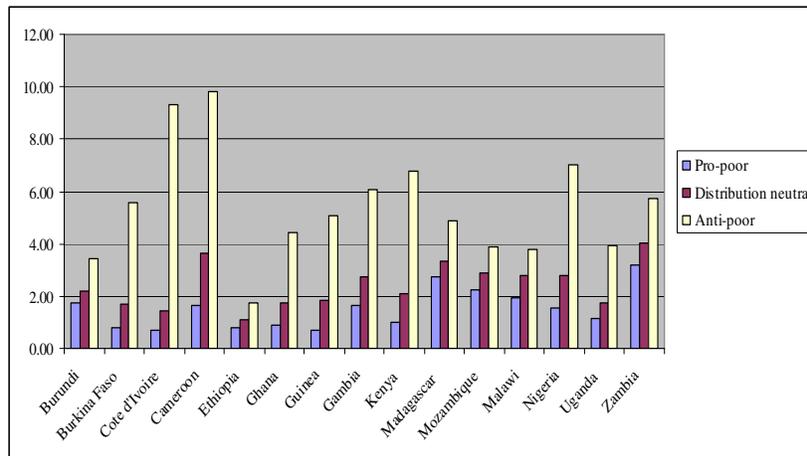
The report of the High Level Panel on Financing for Development, popularly known as the “Zedillo Report”, was the first key document to draw attention to the magnitude of resources that would be required for poor countries to meet the MDGs. In that report, it was suggested that developing countries would need an additional \$50 billion per year in order to achieve the MDGs. Similar estimates were obtained by Devarajan, Miller and Swanson (2002). They estimated that an additional \$54 to \$62 billion of ODA per year would be required to raise growth rates to the magnitude needed to meet the targets for poverty reduction. In particular, they argue that if developing countries improve economic policies the additional ODA would be \$54 billion per year. However, if the necessary changes in policies and institutions are not put in place then about \$62 billion would be needed per year in order to meet the poverty reduction targets specified in the MDGs.

These studies focused on global estimates of the cost of meeting the MDGs and so do not have country-specific results, which to a large extent will depend on country-specific circumstances and policy environments. For example, the incidence of wars, quality

of economic policies, effectiveness of public service delivery, and the degree of inequality in a country will determine progress made by a country in meeting the MDGs and hence affect the cost of meeting the goals. Unlike the above-mentioned studies, the estimates provided by Sachs et al (2004) suggests that African countries would need an additional ODA of \$40 per capita each year to achieve the MDGs. In aggregate terms, their finding is that the sub-region would need roughly \$25 billion in additional ODA per year. They argue that Sub-Saharan Africa is stuck in a poverty trap and that only a big-push in the form of scaling up of aid will enhance the likelihood of meeting the MDGs in the sub-region. This result is similar to the findings of the March 2005 report of the Commission for Africa. The report focused on the cost of meeting the MDGs in Sub-Saharan Africa and suggests that an additional \$25 billion per year in aid over three to five years would be needed for Sub-Saharan Africa to have a good chance of meeting the MDGs.

Kakwani and Son (2006) provide an interesting and country-specific estimate of the cost of meeting the MDGs in 15 countries in Sub-Saharan Africa. In contrast with previous studies, they argue that the cost of meeting the MDGs will depend on the expected distribution of income in a country. In particular, the costs are likely to be less in economies in which growth is accompanied by a more even distribution of income compared to one in which growth leads to increased inequality. Based on their estimates for the 15 countries considered, the average per capita growth rate required to meet the first MDG for the sample is: 1.51 percent if growth is pro-poor; 2.4 percent if growth is distribution neutral; and 5.43 if growth is anti-poor. The average per capita growth rate required for each country is presented in Figure 5.

Figure 5: Average per capita growth rates required to meet MDG 1 (2005-2015)



For the pro-poor category, Cote d'Ivoire has the lowest growth requirement (0.68 percent) and Zambia has the highest (3.19 percent). However, for the anti-poor category, Nigeria has the highest growth requirement (7.01 percent) and Ethiopia has the lowest requirement (1.72 percent). Given the per capita growth requirement for each category, the authors also computed the investment-saving gap necessary to achieve the target growth rate. The implied investment-saving gap for each country (as a percentage of GDP) is presented in Table 4. For pro-poor growth, the average gap is 12.8 percent of GDP, for distribution neutral growth the gap is 15.5 percent, and for anti-poor growth the gap is 24.5 percent. In principle, the resource gap could be filled through increased ODA, private capital flows, or external borrowing. However, given the debt situation of African countries and their limited access to private capital markets, ODA is the most viable source for financing this resource gap.¹ Consequently, the authors also calculated the per capita foreign aid requirement. The results suggest that the average per capita GDP requirement across countries in 2002 US dollars is: \$354 if growth is pro-poor, \$380 if growth is distribution neutral, and \$511 if growth is anti-poor.

In recent years, several authors have identified methodological problems associated with these estimates of the cost of meeting the

¹ Alternative sources of finance have also been proposed. These include the International Finance Facility (IFF), global taxes on air-tickets or the environment, issue of new Special Drawing Rights (SDR), private donations, and remittances (Atkinson 2004).

MDGs. Reddy and Heuty (2006) questions the reliability of existing estimates of the cost of achieving the MDGs. They argue that they are based on implausible and restrictive assumptions about growth rates, depend on poor quality data, and cannot be taken seriously given the presence of large uncertainties about the future. Easterly (2005) also argues that the estimates are unreliable because they are based on models that have been discredited in the economics literature. There are three models that are typically used for these estimates of the cost of the MDGs. The first is the financing-gap or two-gap model of growth, which assumes that growth is proportional to investment, and that the latter can be financed by domestic savings and foreign aid. In this setting, foreign aid is used to fill the gap between required investment and available domestic savings. The second is the poverty trap model, which assumes that poor countries are stuck in a poverty trap and would need massive aid in order to be on a path of sustained economic growth. The model used by Sachs et al (2004) is in this category. Finally, some researchers use the expenditure-to-outcomes model of health and education to derive estimates of meeting some of the sectoral goals in the Millennium Declaration.

Table 4: Implied Investment-Saving Gap (% of GDP)

	Pro-poor	Distribution neutral	Anti-poor
Burundi	24.28	25.79	29.43
Burkina Faso	11.80	14.42	26.05
Cote d'Ivoire	1.12	3.38	27.06
Cameroon	2.91	8.82	27.42
Ethiopia	13.90	14.92	16.72
Ghana	12.01	14.55	22.69
Guinea	3.00	6.28	16.01
Gambia	20.07	23.35	33.33
Kenya	7.06	10.28	24.40
Madagascar	19.92	22.62	27.24
Mozambique	22.47	24.46	27.45
Malawi	20.15	22.70	25.64
Nigeria	-2.23	1.65	14.26
Uganda	16.34	18.43	23.79
Zambia	18.62	21.13	26.24
Average	12.76	15.52	24.52

III. Initiatives and Commitments on Financing Development

This section presents and examines the key global initiatives and commitments on financing development made by donors since the 2000 UN Millennium Summit. These initiatives and commitments are reflected in the Monterrey Consensus; the Rome, Marrakech and Paris Declarations; and the G8 Gleneagles Summit Declaration.

The Monterrey Consensus

The Monterrey Consensus adopted by Heads of State and Government at the International Conference on Financing for Development, held from 21-22 March 2002, represents the first comprehensive and global attempt to address the challenges of financing development in developing countries. It was also the first time that development-finance and related issues became the main focus in international financial discussions. In the Monterrey Consensus, world leaders noted with concern the financial gap to be filled in order to attain the MDGs. They called for a new partnership between developed and developing countries and committed themselves to mobilizing domestic financial resources, attracting international capital flows, promoting international trade as an engine for development, increasing international financial and technical cooperation for development, sustainable debt financing and external debt relief, and enhancing the coherence and consistency of international monetary, financial and trading systems for development.

Rome, Marrakech and Paris Declarations

In the Monterrey Consensus, world leaders set the broad principles, guidelines, policies and actions for financing development. Although they highlighted the importance of aid harmonization for effective development outcomes in recipient countries, there were no clear guidelines and commitments from donors to ensure that the objective will be achieved until the High-Level Forum on Harmonization was held from 24-25 February 2003, in Rome. In the Rome Declaration, donors acknowledged the need to reduce transactions costs of aid delivery in recipient countries. They also stressed the need for country ownership of aid programmes and to implement good practice standards or principles in development cooperation. Against this background, they committed to: provide development assistance in accordance with partner country priorities, implement good practice standards or principles in development assistance delivery and management, adapt harmonization efforts to the country context, and harmonize donors' policies and procedures.

As a follow-up to the Rome Declaration, an international roundtable on managing for development results was held in Marrakech in February 2004. The outcome of this meeting was the Joint Marrakech Memorandum endorsed by the heads of the African Development Bank, Asian Development Bank, Inter-American Development Bank, European Bank for Reconstruction and Development, the World Bank, and the Chairman of the Development Assistance Committee of the Organisation for Economic Cooperation and Development. In the memorandum, they committed to fostering a global partnership on managing for development results.

While the Monterrey Consensus, the Rome Declaration and the Marrakech Memorandum defined the main objectives for the aid effectiveness agenda and led to an expansion in activities aimed at improving the effectiveness of aid delivery, the Paris Declaration on Aid Effectiveness represents the first-bold attempt by donors and developing countries to take monitorable actions to reform the way aid is delivered and managed. The latter declaration was the outcome of the High-Level Forum on Aid Effectiveness held in Paris, from 28 February – 2 March 2005. The Paris Declaration focused on five key areas necessary for aid effectiveness: ownership, harmonization, alignment, managing for results, and mutual accountability.

The Gleneagles Declaration

The G8 Summit in Gleneagles in July 2005 added momentum to the commitments made by world leaders in Monterrey to increase aid flows and reduce the burden of external debt on developing countries to enhance their prospects for meeting the MDGs. The G8 declaration also recognized the need for substantial increase in ODA to consolidate and build on recent progress in Africa and stimulate the growth to reduce aid dependency. On aid, the Declaration indicates that the commitments of G8 countries and other donors will increase ODA to all developing countries by \$50 billion a year by 2010 compared to 2004. Half of this increase will go to Africa, representing a more than doubling of aid to Africa compared to 2004. On debt, the G8 agreed to a proposal to cancel 100 percent of outstanding debts of eligible HIPC countries to the IMF, International Development Association (IDA) and African Development Fund, and to provide additional resources to ensure that the financial capacity of the international financial institutions is not reduced. They also re-affirmed their commitments to the Paris Declaration on aid effectiveness and stressed the need for developing countries and their governments to take the lead on development and be accountable for their actions. Table 5 presents some of the key commitments on aid

and debt made to Sub-Saharan Africa by each G8 country at the Gleneagles Summit.

Table 5: G8 Commitments to Africa at Gleneagles

Country	Interim Target	Final Target
European Union	<ul style="list-style-type: none"> • ODA/GNI target of 0.56 percent by 2010 • Double ODA between 2004 and 2010 • 50 percent of the increase will go to Sub-Saharan Africa 	<ul style="list-style-type: none"> • 0.7 percent by 2015
Germany	<ul style="list-style-type: none"> • 0.51 percent ODA/GNI in 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • 0.7 percent in 2015
Italy	<ul style="list-style-type: none"> • 0.51 percent ODA/GNI in 2010 	<ul style="list-style-type: none"> • 0.7 percent in 2015
France	<ul style="list-style-type: none"> • 0.5 percent ODA/GNI in 2007 of which two-third will go to Africa 	<ul style="list-style-type: none"> • 0.7 percent in 2012
United Kingdom	<ul style="list-style-type: none"> • Double bilateral spending in Africa between 2003/4 and 2007/8 	<ul style="list-style-type: none"> • 0.7 percent in 2013
United States	<ul style="list-style-type: none"> • Double aid to Sub-Saharan Africa between 2004 and 2010 	
Japan	<ul style="list-style-type: none"> • Increase aggregate ODA volume by \$10 billion over the next five years • Double ODA to Africa over the next three years 	
Canada	<ul style="list-style-type: none"> • Double international assistance from 2001 to 2010 • Double assistance to Africa from 2003/4 to 2008/9 	
Russia		<ul style="list-style-type: none"> • Cancel \$11.3 billion worth of debts owed by African countries • Write off the entire stock of HIPC's debts on non-ODA loans

IV. Translating Commitments into Results

This section focuses on the extent to which donors have lived up to their promises and pledges to Africa in three key areas: scaling-up of aid; improving aid effectiveness; and debt relief or debt cancellation. Due to data limitations, some parts of our analysis will focus on commitments made by the G8 countries with the understanding that there are other donors as well.

Scaling-up Aid

The key target that donors have set for themselves on aid is to attain an ODA to GNI (Gross National Income) ratio of 0.7 percent. This target was set in 1969 and was supposed to be achieved by 1975. However, only a few countries have met the target. For example, in 2004, Norway, Denmark, Luxembourg, Sweden, and the Netherlands met the target. Countries such as Portugal, Belgium, France and Switzerland have also made significant progress although they are yet to meet the target. Among DAC Members, Japan, the United States, and Italy have the lowest ODA/GNI ratios. More effort is needed by these countries to increase the DAC average, which was 0.26 percent in 2004.

The G8 Research Group at the University of Toronto, Canada, has developed a very useful methodology for assessing the extent to which G8 countries comply with the commitments made at their annual summits. The assessment uses a three-category scoring method: Full or near full compliance with a commitment results in a score of +1; complete or nearly complete failure to implement a commitment results in a score of -1; and an “inability to commit” or “work-in-progress” leads to a score of 0. An inability to commit refers to factors outside the executive branch that impedes the implementation of a commitment while “work-in-progress” refers to an initiative that has been launched by a government but is not yet near completion. Using this scoring methodology, the performance of the G8 countries in terms of meeting the commitments made to Africa and the developing world on scaling-up aid falls into the category “work-in-progress”. This is because the G8 countries have only met part of the commitments made on scaling-up aid to developing countries and Africa in particular. One of the reasons while the G8 countries as a group have not fully complied with their commitments to scale-up aid to Africa is that some countries have not made much progress in following through on their commitments to double ODA to Africa. For example, Italy, Japan, and Russia have failed to implement their commitments and so have a score of -1. The

United States, one of the big donors, has made some progress in complying with its commitments although it is not enough to double aid to Africa by 2010. In contrast, Canada, France, Germany, the United Kingdom and the European Union have all fully complied with their commitments in this area and so have a score of +1.

Aid Effectiveness

The quantity of aid is important but the overall effectiveness of any form of aid depends to a large extent on its quality. Consequently, in discussions on aid, it is now popular to talk about the quality of aid and how aid could be made more effective in recipient countries. There are various factors that determine the overall quality of aid and hence its effectiveness. These include the proportion of aid that is tied, the extent to which aid is in the form of grants or concessional loans, the proportion of aid that goes to poor as opposed to relatively rich countries, the state of governance in recipient countries, and the administrative or transactions costs associated with aid. Recent evidence suggests that there has been an increase in the proportion of total DAC aid to least developed countries (LDCs) that is untied. Over the period 1999-2001, 55 percent of total DAC aid to LDCs was untied. In 2004, the number rose to 68 percent (OECD 2006a). Looking at individual DAC countries, however, there are wide differences in performance. For example, countries such as Finland, Ireland, Luxembourg, Norway and the United Kingdom have successfully moved away from tied to untied aid. The United States, New Zealand, and Greece have a very low ratio of untied to total aid and so are at the bottom of the list. More progress needs to be made by these countries, especially the United States, if the DAC average is to improve significantly.

Regarding the composition of aid, there has also been progress in this area. The share of grants in total ODA has increased over the years. For DAC countries, the average was roughly 49 percent over the period 1980-84 (Gupta, Pattillo, and Wagh 2006). For the period 2003-2004, the average is 90 percent. In DAC countries such as Australia, Austria, Canada, Greece, Ireland, Luxembourg, Netherlands, and New Zealand, grants represent 100 percent of ODA. At 60 percent, Japan has the lowest ratio of grant to total ODA. An improvement is needed in this area if Japan is to catch up with the other donors. The increasing share of grants in total ODA is a welcome development in African countries. Several countries in the region are already heavily indebted and are looking for ways to reduce their debt burden. Reducing the proportion of loans in total ODA prevents further accumulation of debts in these countries. The Center for Global Development has published an

index of aid effectiveness that captures various aspects of aid quality. The index penalizes donors for tied aid, deducts debt repayments by poor to rich countries, favours aid to countries with good governance and high poverty rates, penalizes donors for overloading recipient governments, and rewards governments that allow taxpayers to write –off charitable contributions. Based on the index for 2006, aid from Netherlands, Denmark, Sweden and Norway are the most effective (Roodman 2006). Japan, Italy, the United States and New Zealand had very low scores and hence aid effectiveness.

Debt Relief

Debt relief is one area where G8 countries and other donors have made significant progress in meeting their commitments. At Gleneagles, they promised that all debts owed by eligible HIPCs to IMF, IDA, and the African Development Fund would be cancelled. The G8 Research Group has also examined the extent to which the G8 countries have honoured their commitments on debt relief and concluded that all countries have fully complied with their commitments on debt relief and so have a score of +1. The outstanding performance of the G8 in the area of debt relief is due in part to their commitment and support to the HIPC initiative and the Multilateral Debt Reduction Initiative (MDRI). The HIPC initiative was established in 1996 to reduce debt burden of eligible countries. As a result of slow progress in attaining the debt reduction objective of the initiative, an enhanced version was launched in 1999 with relatively less restrictive eligibility criteria. About 33 African countries are currently eligible for assistance under the initiative. Of this number, 8 are pre-decision point countries, 7 have reached the decision point, and 18 have reached the completion point. It is estimated that the initiative will lead to \$36 billion in debt relief to African countries.

In addition to supporting debt relief under the HIPC initiative, G8 countries were also behind the launching of the MDRI in 2005 to reduce the debt burden of eligible HIPCs and provide additional resources for them to meet the MDGs. Under the MDRI, the IDA, IMF and African Development Bank (AfDB) will provide 100 percent debt relief on eligible debt to countries that have completed the HIPC process. Although these three institutions are responsible for delivery of debt relief under the MDRI, each institution has its own guidelines on how it intends to implement the agreements. For example, while only HIPCs are eligible for the MDRI provided by the IDA and AfDB, the IMF also considers non-HIPCs with per capita income of \$380 or less. Furthermore, for the IMF and AfDB, eligible debt is disbursed outstanding debt as at end-2004. For

the IDA, it is disbursed outstanding debt as at end-2003. It is expected that \$34 billion would be granted to African countries under the MDRI. When this is added to assistance under HIPC, total debt relief to Africa is expected to be \$70 billion. Table 6 presents the main characteristics of the MDRI and HIPC initiatives. In summary, while donors have made significant progress in meeting commitments on debt relief, they have made relatively less effort in fulfilling the pledges made on scaling-up aid and improving aid effectiveness. Urgent actions need to be taken in these areas to enable African countries obtain the required resources needed to attain the MDGs.

Table 6: Main Characteristics of the HIPC Initiative and the MDRI

	HIPC Initiative	MDRI
Country coverage	IDA-only, PRFG-eligible countries with debt indicators above the HIPC Initiative thresholds, which have been engaged in qualifying IMF-and IDA-supported programs.	HIPC countries having reached completion point
Participating creditors	All multilateral, official bilateral and commercial creditors of external public and publicly guaranteed debt to HIPCs.	IDA, IMF and AfDF only.
Debt relief provided	External public and publicly guaranteed debt is reduced to the HIPC Initiative thresholds, as calculated at the time of the decision point	Debt disbursed before end-December 2004 (IMF and AfDF) and end-December 2003 (IDA) and still outstanding at the time of qualification (after the provision of HIPC Initiative debt relief) is reduced to zero
Modality of delivery	Different modalities. Most multilateral and Paris Club creditors also provide interim debt relief.	Stock-of-debt operation at or shortly after the completion point.
Total costs of committed debt relief	US\$41.3 billion in end-2005 Net Present Value (NPV) terms	US\$18.3 billion in end-2005 NPV terms

Source: IDA and IMF (2006)

V. Issues Arising from Recent Initiatives on Aid and Debt

Since the adoption of the Millennium Declaration, there have been discussions and concerns on the impact of the scaling up of aid and debt relief on African countries. There is no doubt that African countries need more aid flows to enable them increase the likelihood of achieving the MDGs. But more aid flows will also impose serious challenges on these economies and policymakers must prepare themselves to deal with these challenges if they are to maximize the benefits of aid and minimize the costs. Several papers have tried to identify the challenges facing African countries as a result of the recent decision by donors to scale-up aid to the region (Bourguignon and Sundberg 2006; Gupta, Powell and Yang 2006; Heller 2005). These challenges include: how to increase absorptive capacity of aid in recipient countries; how to prevent aid dependency; how to maintain domestic revenue levels during the period of increased aid flows; and how to ensure that aid does not lead to loss of competitiveness through real exchange rate overvaluation. In this section we discuss the economic consequences of scaling-up aid and debt relief to African countries.

Scaling-up Aid

The “Dutch disease” effect is probably the most widely discussed potential adverse effect of an increase in aid flows. The idea is that in a small open economy where prices of traded goods are determined on the world market, an increase in aid inflows may lead to an increase in the price of non-traded goods resulting in a real exchange rate appreciation. An appreciation of the real exchange rate will have a negative impact on the competitiveness of an economy. The assumption here is that a large part of the inflows is spent on non-traded goods. To the extent that this is not the case, the potential adverse effect of aid flows from this source may not be observed in an economy. It should be noted also that the possibility or potential for a Dutch disease effect also depends on the share of aid spent on productive investment relative to that spent on consumption of final goods. If aid is financing productive investment, it will improve productivity and enhance growth. In addition there will be less pressure on internal prices and a more muted change in the real exchange rate.

The evidence from empirical studies on the impact of the scale-up of aid on the real exchange rate and relative prices is mixed. In a recent study of 13 African countries by Chowdhury and

McKinley (2006), eight countries had a positive correlation between the net aid inflows and real exchange rates, suggesting that increased aid flows is accompanied by a depreciation of the real exchange rate. In five countries, the correlation is negative. For the link between the aid inflows and the inflation, the study suggests that the correlation for all the countries is positive, indicating that increasing aid is associated with an increase in inflation, and this has consequences for competitiveness of the economy. Despite these mixed results, the potential for a Dutch disease is a real concern for African economies. But the risk could be mitigated by increasing the level of aid directed to productive investment to improve productivity and to help the economy respond to pressure from the demand side.

Aid and growth

An important and compelling reason for increasing aid to Africa is to accelerate growth and increase the likelihood of attaining the MDGs in the region. Assessments of the performance of African countries show that it would be difficult for them to achieve the MDGs if current trends continue. Clearly, high and sustained growth is needed to reduce poverty in African economies. Thus, it is important to know if scaling up aid will accelerate growth in Africa. This issue has been discussed at length and several papers have examined the link between aid and growth (Clemens, Radelet and Bhavnani 2004; Burnside and Dollar 2000; Easterly, Levine and Roodman 2003). There are three main views on the relationship between aid and growth (Radelet 2006). The first is that aid has a positive effect on growth, but with diminishing returns as the volume of aid increases. The channels through which aid has a positive effect on growth include: augmenting savings and making it possible to finance investments; increasing worker productivity through investments in health or education; and providing a channel for the transfer of technology from rich to poor countries. The second view on the link between aid and growth is that aid has no effect on growth. Arguments put forward to support this view are that aid is often wasted, supports bad governments, reduces domestic savings, and undermines private sector incentives for investment. In addition, it is often argued that recipient countries do not have the capacity to absorb large amounts of aid. The third view on the relationship between the two variables is that aid has a conditional relationship with growth. In particular, it works best in countries with good institutions and policies. For example, a recent study on aid to African countries showed that in eleven of “good performance countries” high growth is linked to high aid flows (Bourguignon, Gelb and Versailles 2005; World Bank 2005).

Aid and fiscal sustainability

The potential effect of aid on fiscal sustainability has also been discussed in the literature (Heller, 2005). One of the key concerns here is the impact of increasing aid on fiscal attitudes as well as efforts of the recipient countries to collect tax and increase government revenues. There is a feeling that an increase in aid will not encourage countries to intensify domestic resource mobilization efforts and increase fiscal revenues. However, this view is not supported by evidence from recent studies indicating that the relation between aid and tax collection is very weak (Bourguignon, Gelb and Versailles, 2005). Another interesting and related issue here is that of public expenditure management. It has been argued that if higher aid inflows are used to finance labour-intensive public services (such as schools or clinics) that have large recurrent costs, and then if there is an unexpected fall in aid levels, the ability of the government to continue with the provision of these services may be limited. Consequently, effective fiscal planning is crucial for economies dependent on aid flows.

Volatility of aid

A concern and challenge facing aid recipients is how to deal with uncertainty surrounding both aid commitments and disbursements. This concern is serious because recipient countries have to formulate and implement medium-term development strategies and it is difficult to do this effectively if they are not certain about the timing and amount of aid that would be available to them over the horizon considered. The uncertainty surrounding aid is also a problem because studies have shown that it has negative consequences for output (Lensink and Morrissey 2000). Added to the volatility problem is the inefficiency resulting from conditions and procedures associated with aid delivery. In several countries, the multiplicity of donor programmes and their poor alignment with recipient government priorities often lead to inefficiencies. This inefficiency contributes to the weak impact of aid on growth and development.

Debt Relief

One of the main objectives of debt relief is to free-up resources for financing social programs that are expected to have significant impact on poverty reduction. In this section, we examine the link between debt relief and social expenditure, inflation and growth.

Debt relief and social expenditures

There is the widely-held view that debt relief will free-up resources for financing social programs that are vital for alleviating poverty. In

particular, debt relief is expected to lead to an increase in expenditures on education and health, which is expected to have positive effects on productivity and hence contribute to poverty reduction. Despite the popularity of these views, it is not clear that an increase in debt relief will actually boost social expenditures. Recent empirical studies have tried to examine the extent to which debt relief leads to an increase in social expenditures. For example, Chavin and Kraay (2005) examined the link between debt relief and social expenditures. They found no evidence of a statistical relationship between debt relief granted over the period 1989-1993 and the share of government expenditure on health and education over the period 1994 to 1998. That said, they also found that debt relief between 1994-1998 was associated with an increase in the shares of education and health in total spending over the period 1999-2003, although the evidence is not robust. In terms of country-specific evidence, Nannyonjo (2001) argues that in Uganda, debt relief had a positive impact on social expenditures in the late 1990s, particularly in the education and health sectors. Dessy and Vencatachellum (2006) have also examined this issue using African data. They found that debt relief had a positive impact on the share of education and health in total spending over the period 1989-2003.

Debt relief and growth

One of the concerns about the high external debt of poor countries is that it stifles growth and so makes it even more difficult for a country to generate enough resources to repay its existing stock of debt. High debt can reduce growth through its negative impact on investment. It can also reduce growth by reducing the incentives of governments to adopt structural reforms. Several attempts have been made to examine the link between debt and growth. However, until recently, most of the studies use data for both emerging markets and low income countries without taking into account the fact that the heterogeneity between emerging markets and low income countries has implications for the relationship between debt and growth. For example, unlike emerging markets, low-income countries have very limited access to international capital markets. In addition, they have relatively different economic structures and rely on foreign aid. These differences suggest that the relationship between debt and growth will differ across the two groups of countries. In a recent study, Pattillo, Poirson and Ricci (2002) found that external debt has a negative effect on growth after a critical threshold for debt is reached. In particular, they found that when the Net Present Value of debt is greater than 160-170 percent of exports and 35-40 percent of GDP, external debt stifles growth. With regard to the link between debt relief and growth, Clements, Bhattacharya and Nguyen (2005) present

evidence suggesting that debt relief under the HIPC initiative will add 0.8-1.1 percentage points to the annual per capita GDP growth rates of the countries in their sample. These findings support the widely-held view amongst African policy makers that debt relief will increase the prospects for growth and development in the region.

Conclusion

This paper examined recent trends in development finance in Africa as well as the financing gap that has to be filled if countries in the region are to meet the Millennium Development Goals. It shows that for several countries the financing gap is substantial and depends on the nature of growth as well as the distribution of income. For example, in the case of Burkina Faso, the gap is 12 percent of GDP if growth is pro-poor, 14 percent if growth is distribution neutral, and 26 percent if growth is anti-poor. The paper also examined the key global initiatives and commitments made by donors to African countries, pointing out that in several key areas, donors have not fully met their commitments and that serious efforts need to be made to improve donor performance in these areas to increase the likelihood of the region meeting the MDGs. Finally, the paper examined the impact of recent proposals to scale up the volume of aid and debt relief to Africa. It argues that an increase in aid has the potential to create a Dutch-disease effect, as suggested in theoretical models, but that this negative impact could be neutralized if aid recipients take measures to ensure that a large portion of aid is spent on traded rather than non-traded goods. This will ensure that an increase in aid does not lead to a real exchange rate appreciation thereby reducing the competitiveness of exports. The paper also calls for better management and use of resources from debt relief to ensure that it does not have adverse effects on the economy.

References

- Adam C. and O'Connell S. (1999), *"Aid, Taxation and Development in Sub-Saharan Africa"*, *Economics and Politics*, 11(3), pp. 225-253.
- Agbeyegbe T., Stotsky J. and Wolde Mariam A. (2004), *"Trade Liberalisation, Exchange Rate Changes and Tax Revenue in Sub-Saharan Africa"*, *IMF Working Paper*, 04/178.
- Atkinson A. (2004), *"New Sources of Development Finance: Funding the Millennium Development Goals"*, *UNU- WIDER Policy Brief*, No. 10.

-
- Bird R.M and Casanegra De M. and Jantscher (1992), *Improving Tax Administration in Developing Countries*, Washington, DC: IMF.
- Bourguignon F. and Sundberg M. (2006), "Constraints to Achieving the MDGs with Scaled-Up Aid," *UN DESA Working Paper* No. 15, ST/ESA/2006/DWP/15, New York.
- Bourguignon F., Gelb A., and Versailles (2005), "*Policy, Aid and Performance in Africa: The G11 and other Country Groups*", forthcoming *World Bank Working Paper*
- Burnside C. and Dollar D. (2000), "*Aid, Policies, and Growth*", *American Economic Review*, Vol. 90, No. 4, pp. 847-868.
- Chambas G. (2005), « *Afrique au sud du Sahara. Mobiliser des ressources fiscales pour le développement* », Paris: Economica.
- Chauvin, N. And Kraay A. (2005), "*What has 100 Billion Dollars Worth of Debt Relief Done for Low-Income Countries?*", unpublished manuscript, World Bank.
- Chowdhury A. and McKinley T. (2006), "*Gearing Macroeconomic Policies to Manage Large Inflows of ODA: Implications for HIV/Aids Programmes*", *UNDP International Poverty Centre Working Paper*, No. 17.
- Clemens M., Radelet S., and Bhavnani R. (2004), "*Counting Chickens when They Hatch: The Short-Term Effect of Aid on Growth*", *Center for Global Development*, Working Paper No. 44.
- Clements B., Bhattacharya R., and Nguyen T. (2005), "*Can Debt Relief Boost Growth in Poor Countries?*", *Economic Issues*, No. 34, IMF.
- Collier P. and J. Gunning (1999), "Explaining African Economic Performance," *Journal of Economic Literature*, Vol. 37, 64-111.
- Cooper R. (2005), "*A Half-century of Development*", *CID Working Paper*, No. 118, Harvard University.
- Dessy S. and Vencatachellum D. (2006), "*Debt Relief and Social Services Expenditure: The African Experience, 1989-2003*", unpublished manuscript, African Development Bank.
- Devarajan S., Miller M., and Swanson E. (2002), "*Goals for Development: History, prospects and Costs*", *World Bank Policy Research Working Paper*, No. 2819.
- Easterley W. (2005), "*How to Assess the Needs for Aid? The Answer: Don't Ask*", unpublished manuscript, New York University.
- Easterley W., Levine R., and Roodman D. (2003), "*New Data, New Doubts: A Comment on Burnside and Dollar's Aid, Policies and*

-
- Growth*”, Center for Global Development, Working Paper No. 26.
- Economic Commission for Africa (2005), *The Millennium Development Goals in Africa: Progress and Challenges*, Addis Ababa: Economic Commission for Africa (ECA), September.
- Economic Commission for Africa (2006), *Economic Report on Africa*, Addis Ababa: Economic Commission for Africa (ECA).
- Gupta S., Pattillo C., and Wagh S. (2006), “*Are Donor Countries Giving More or Less Aid?*”, *Review of Development Economics*, Vol. 10, pp. 535-552.
- Gupta S., Powell R., and Yang Y. (2006), “*Macroeconomic Challenges of Scaling Up Aid to Africa*”, unpublished manuscript, International Monetary Fund.
- Heller P. (2005), “*Understanding Fiscal Space*”, IMF Policy Discussion Paper, PDP/05/4, Washington, DC.
- International Development Assistance and International Monetary Fund (2006), “*Heavily Indebted Countries Initiative and Multilateral debt Relief Initiative—Status of Implementation*”, Unpublished Manuscript, IDA and IMF.
- International Monetary Fund (2006), *World Economic Outlook*, September.
- Kakwani N. and Son H. (2006), “*How Costly is it to Achieve the Millennium Development Goal of Halving Poverty Between 1990 and 2015?*”, UNDP International Poverty Centre Working Paper 19.
- Lensink R. and Morrissey O. (2000), “*Aid Instability as a Measure of Uncertainty and the Positive Impact of Aid on Growth*”, *Journal of Development Studies*, Vol. 36.
- Nannyonjo J. (2001), “*The HIPC Debt Relief Initiative, Uganda’s Social Sector Reforms and Outcomes*”, paper presented at a WIDER conference on Debt Relief held 17-18 August 2001.
- Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) (2006a), “*Implementing the 2001 DAC Recommendation on Untying Official Development Assistance to the Least Developed Countries*”, report by the OECD Development Co-operation Directorate to the DAC High-level Meeting, April 2006.
- Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) (2006b), “*2005 Development Cooperation Report*”, Vol. 7, No. 1.

-
- Pattillo C., Poirson H., and Ricci L. (2002), “*External Debt and Growth*”, *IMF Working Paper* No. 02/69.
- Radelet S. (2006), “*A Primer on Foreign Aid*”, Center for Global Development, Working Paper No. 92.
- Reddy S. and Heuty A. (2006), “*Achieving the Millennium Development Goals: What’s Wrong with Existing Analytical Models?*”, UN DESA Working Paper No. 30.
- Rodrik D. (1998), “*Saving Transitions*”, Paper presented at a World Bank research project on Saving.
- Roodman, D. (2006), “*The 2006 Commitment to Development Index: Components and Results*”, *CGD Brief*, August.
- Sachs J., et. al. (2004). “Ending Africa’s Poverty Trap,” *Brookings Papers on Economic Activity*, Vol. 1.
- UNCTAD (2006), *World Investment Report 2006*, New York: United Nations.
- World Bank (2005), “*Aid Financing and Aid Effectiveness*”, Report to the Development Committee on Aid Effectiveness.

Effet de la CEMAC sur l'intégration sou-régionale : cas du Cameroun, du Congo et du Gabon¹

Joseph Emmanuel MATA*

Résumé : Cet article analyse les effets de la création de l'UDEAC²/CEMAC³ à partir des importations hors UDEAC/CEMAC du Congo, du Gabon et du Cameroun. La méthodologie adoptée est basée sur l'analyse économétrique. Les résultats obtenus montrent que la création de l'UDEAC/CEMAC n'a pas significativement modifié le commerce hors zone des trois pays en ce qui concerne leurs importations. Quant aux effets de l'intégration dus à la création de l'UDEAC/CEMAC, la méthodologie n'a pas permis d'affirmer son rôle de catalyseur. Toutefois, au regard de quelques statistiques des échanges intra zone et de la différence entre les importations réelles et les importations estimées sans l'effet de l'UDEAC/CEMAC, on peut penser que la création de l'UDEAC/CEMAC n'a pas suscité un grand élan d'intégration entre les pays membres même si, pour certaines années, les résultats semblent indiquer un début timide de celle-ci.

Impact of CEMAC on sub-regional integration : case of Cameroun, Congo an Gabon

Summary: This article gives an analysis of the effects of the creation of UDEAC/CEMAC on the basis of imports outside UDEAC/CEMAC of Congo, Gabon and Cameroon. The adopted methodology is an econometric analysis. The results obtained show that the creation of UDEAC/CEMAC did not significantly modify trade outside the zone of the three countries as far as their imports were concerned. As for the effects of integration due to the creation of UDEAC/CEMAC, the methodology did not make it possible to play its catalytic role. However, in view of some statistics on intra area trade and the difference between real imports and estimated imports without the UDEAC/CEMAC effect, one can conclude that the creation of UDEAC/CEMAC did not result in enhanced integration between member countries even if, for some years, the results seem to indicate a modest beginning of this integration.

¹ L'auteur tient à remercier le Professeur Hervé DIATA, Messieurs Mathias NDINGA et Christophe MASSAMBA pour les nombreuses critiques et corrections apportées aux différentes moutures de ce travail.

* Assistant à la Faculté des Sciences Economiques de l'Université Marien Nguabi, Brazzaville Congo. Adresse électronique : jmata@netcourrier.com

² Union Douanière des Etats de l'Afrique Centrale

³ Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale

Introduction

Après les indépendances, des efforts ont été consacrés à la mise en place de structures susceptibles de favoriser l'intégration sous régionale. Les unions douanières ont été considérées comme des moyens privilégiés permettant l'amélioration des échanges intra régionaux en vue de la réalisation de l'intégration sous régionale. C'est ce qui a donné naissance à la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), à la Communauté d'Afrique Orientale, à la Communauté des Pays des Grands Lacs (CPGL), à l'Union Douanière et Economique des Etats de l'Afrique Centrale devenue par la suite CEMA¹.

En ce qui concerne l'UDEAC/CEMAC, il faut noter que trois traits caractéristiques originaux résument son fonctionnement (Mata, 1995, p. 8): (i) unicité des taxes à l'importation ; (ii) harmonisation des législations fiscales, des régimes d'investissement, des politiques industrielles, des plans de développement et de transport ; (iii) solidarité inter-Etats.

Bien que l'existence de l'UDEAC/CEMAC soit assez ancienne, son bilan sur l'intégration de la sous région, utilisant la méthodologie développée ci-dessous, n'a pas, à notre connaissance, encore été réalisé. Les études faites jusque là ne semblent être orientées que sur trois axes majeurs : (i) le fonctionnement interne de l'Union ; les aspects juridiques sont principalement analysés ; (ii) L'UDEAC/CEMAC vue comme un organe de dépendance vis-à-vis de la France ; la domination du capital et des intérêts français dans la zone sont étudiés ; (iii) les comparaisons sur les plans juridiques et fonctionnels entre l'UDEAC/CEMAC et les autres unions. Ces études n'abordent pas le problème du commerce extérieur des pays membres en terme de flux d'importations ou d'exportations (Ban-Ethath, 1975 ; Robson 1968 ; Amin S., 1969 ; Sinameye, 1977).

Une question intéressante est donc celle de savoir si cette union a affecté les flux commerciaux et, à travers eux, si l'union a engendré des effets économiques bénéfiques. Dans ce travail, il est soutenu l'argument suivant lequel la création d'une union douanière représente un choc structurel qui est susceptible d'influencer la provenance et la destination des biens commercés par un pays

¹ Les textes constitutifs de l'UDEAC devenue par la suite CEMAC peuvent être trouvés dans les documents suivants : Ban-Ethath (1975) ; GATT (1965) ; Gaudio (1971) ; Camara (1981). Par la suite dans le texte nous noterons UDEAC/CEMAC pour signifier le caractère évolutif du passage en douce de l'UDE à l'UDEAC et de ce dernier à la CEMAC.

membre d'une union. Les échanges sont affectés parce que la création d'une union modifie les prix relatifs des biens selon les opportunités que l'union crée. En terme de bien-être, la création d'une union économique peut donc être considérée comme réussie si elle favorise le volume des échanges et si elle diminue le coût des importations. En effet, l'abolition des taxes entre les pays membres et l'instauration d'un tarif extérieur commun ont pour conséquence une contraction des importations extracommunautaires et un accroissement des importations intra-communautaires (Agbodji, 2006, P.7). L'étude des effets de la création de l'UDEAC/CEMAC sur les flux commerciaux est d'autant plus intéressante que les pays membres effectuent traditionnellement leurs échanges avec des pays non africains. Les raisons à cet état de fait sont multiples, mais le sentiment est que, d'une part les liens avec les anciennes « métropoles » restent « privilégiés » et que, d'autre part les pays africains sont probablement trop similaires et leurs revenus trop bas pour pouvoir assurer une base solide aux échanges interafricains.

Il est donc intéressant de voir si la création de l'UDEAC/CEMAC a su encourager les flux commerciaux entre les pays membres de l'union, et en particulier si elle a modifié les habitudes d'échanges avec les pays tiers, non membres. Autrement dit, les échanges intra régionaux ont-ils progressé au détriment des échanges avec les pays non membres de l'union ?

L'analyse porte sur trois pays, le Cameroun, le Congo et le Gabon. Ce choix, bien que un peu subjectif, est lié au fait que, premièrement, plusieurs études utilisant d'autres méthodes que celle que nous allons utiliser ici, ont montré que le Cameroun et le Congo étaient les grands bénéficiaires de l'union (Robson, 1968 ; Sinamenye, 1977). Il est donc intéressant de voir si notre étude va confirmer ou infirmer ces travaux antérieurs. L'approche adoptée dans ce papier peut contribuer à voir si de tels bénéfices proviennent des effets de l'union sur les flux commerciaux. Deuxièmement, le commerce intra-communautaire est dominé par ces trois pays (Boungou Bazika, 2006, p.11)¹. Troisièmement, le Congo et le Gabon étaient membres de l'UDE, alors que le Cameroun ne l'était pas. Il peut donc être utile de voir si la création de l'UDEAC/CEMAC a eu plus d'effets sur le Cameroun que sur le Congo ou le Gabon. Enfin, c'est pour ces trois pays que nous avons pu rassembler les données nécessaires à notre analyse.

¹ En 2003, les parts des exportations intra-communautaires se présentent comme suit : Cameroun 70%, Gabon 15%, Congo 8%, Guinée Equatoriale 4%, République Centrafricaine 1% et Tchad 0% [CEMAC, 2004].

Cet article comprend deux parties. La première présente les arguments théoriques qui sous-tendent l'analyse économique d'une union douanière et les différentes méthodes empiriques utilisées pour analyser les effets liés à la formation de la Communauté Economique Européenne (devenue par la suite Union Européenne). La deuxième présente la méthodologie utilisée dans ce papier, la formulation des équations de base, ainsi que l'analyse empirique des effets de l'UDEAC/CEMAC. Elle fait également quelques commentaires sur l'emploi des données et les méthodes statistiques.

I. Leçons de la théorie et des travaux empiriques

Le but de cette section est de définir ce qu'on entend par effet d'expansion et de contraction, ainsi que de considérer quelques modèles qui ont été proposés pour évaluer empiriquement ces phénomènes. Une discussion des résultats obtenus par ces modèles, ainsi que les problèmes méthodologiques qu'ils soulèvent, concluent cette section.

1.1. Présentation théorique des effets de création et de détournements de commerce

La formation d'une union douanière modifie, entre autres, l'allocation des ressources et donc affecte la production aussi bien que la consommation de certains biens. Ces effets ont été analysés par Viner (1950) et approfondis par Meade (1955). Ils peuvent se définir de la manière suivante :

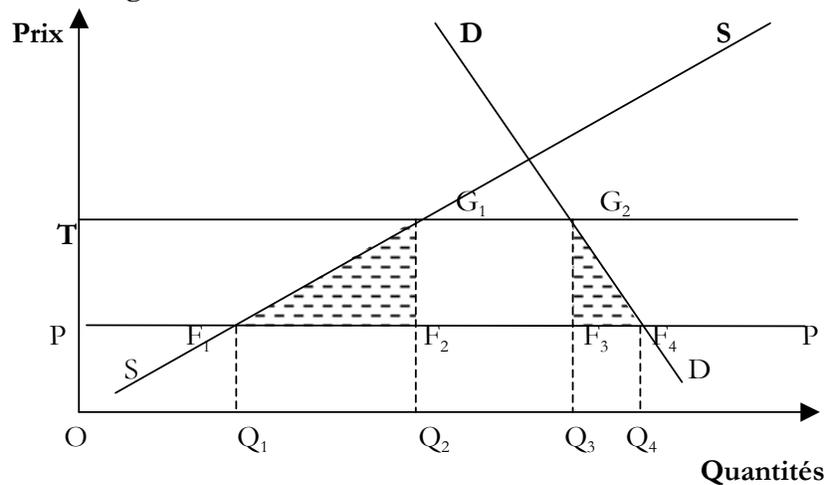
Il y a effet de création lorsque, avec la formation d'une union douanière, l'allocation de ressources change d'une manière telle que la production d'un bien passe d'une source dont le coût est élevé à une source dont le coût est bas.

Une union douanière crée un effet dit de déviation lorsque la production d'un bien passe d'une source dont le coût est bas à une source dont le coût est élevé.

La Figure 1 illustre le cas d'une création de commerce en supposant l'existence d'un seul bien. Les courbes d'offre (SS) et de demande (DD) sont celles du pays A. La droite (PP) représente l'offre du pays B qui est supposée infiniment élastique. Par hypothèse, avant la création de l'union et étant donné un tarif PT, le pays A consomme la quantité OQ_3 dont Q_2Q_3 proviennent des importations de B et OQ_2 de sa propre production. Les recettes douanières perçues par le pays A sont représentées par le rectangle $G_1F_2F_3G_2$.

Après la formation de l'union et donc l'élimination du tarif douanier, le pays A consomme la quantité OQ_4 dont Q_1Q_4 proviennent des importations de B et OQ_1 de sa propre production. La surface TPF_4G_2 représente le gain total pour la communauté. De ce gain, le rectangle $G_1F_2F_3G_2$ représente un transfert de revenu du gouvernement aux consommateurs. La surface TG_1F_1P représente un transfert de revenu des producteurs aux consommateurs. L'effet de création, ou le gain net pour la nation, est représenté par les deux triangles $F_1F_2G_1$ et $G_2F_3F_4$; le premier représente un gain des producteurs qui épargnent des ressources en important à meilleur coût et le second, un gain pour les consommateurs.

Figure 1 : Effet de création de commerce

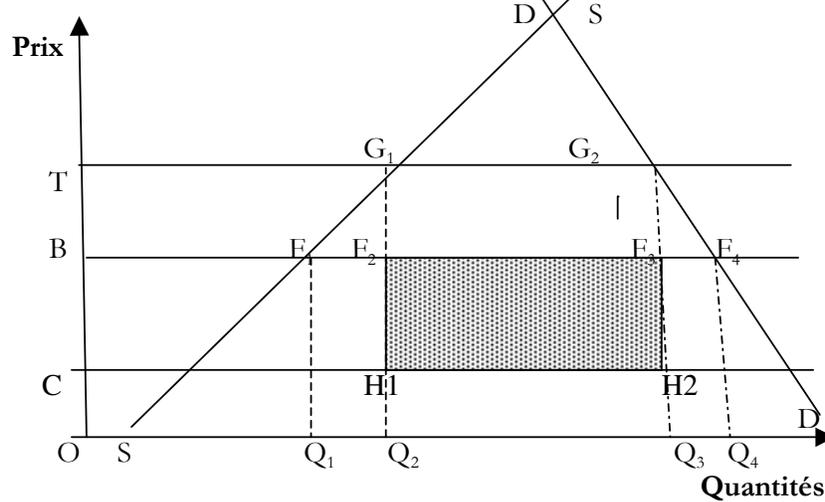


La Figure 2 décrit le cas d'une déviation de commerce. On suppose, qu'avant l'union, le pays A impose un tarif sur les importations de toutes les provenances. Les droites BB et CC représentent les offres supposées infiniment élastiques des pays B et C. Il commerce donc avec le pays C puisque les coûts de productions du pays C sont inférieurs à ceux du pays B. Le pays A décide de former une union douanière avec le pays B. La consommation de A passe de OQ_3 à OQ_4 et les importations qui étaient égales à Q_2Q_3 , provenant de C avant l'union, sont égales à Q_1Q_4 et proviennent de B.

Après l'union, le gain de la communauté est, ici encore représenté par TBF_4G_2 . Le surplus des producteurs a été réduit de TBF_1G_1 et les recettes fiscales de $G_1F_2F_3G_2$ plus $F_2H_1H_2F_3$. Les deux triangles $F_1F_2G_1$ et $G_2F_3F_4$ représentent encore un gain pour la nation. Le rectangle $F_2H_1H_2F_3$ est une perte de bien-être pour la nation due à

une déviation des échanges de C vers B. L'effet de déviation net est la différence positive entre le rectangle $F_2H_1H_2F_3$ et les deux triangles $F_1F_2G_1$ et $G_2F_3F_4$.

Figure 2 : Effet de déviation de commerce



1.2. Revue des travaux empiriques sur les effets de création et de détournement de commerce

L'analyse ci-dessus montre que le concept théorique des effets de création et de déviation de commerce est basé sur des critères de bien-être. Il n'est pas facile de vérifier empiriquement des propositions basées sur de tels concepts. La plupart des études empiriques ne testent d'ailleurs pas directement cette hypothèse. L'exemple théorique ci-dessus montre cependant que les importations peuvent augmenter aussi bien dans le cas des effets de création que de déviation. Il est donc abusif de parler d'effets de création ou de déviation sur la base d'analyses de flux d'importations. Il est plus juste de parler d'effet d'expansion et de contraction du commerce international.

En analysant les flux commerciaux, l'ambition est donc beaucoup plus modeste. Le but est d'établir si la création d'une union constitue un changement structurel qui affecte le volume des biens importés.

Pour la plupart des études existantes, le principe consiste à comparer les données actuelles des importations aux données calculées en supposant que l'union douanière n'ait pas été créée. Deux approches principales sont utilisées pour l'estimation des données : (i)

l'approche basée sur la demande d'importation fonction d'une ou de plusieurs variables agrégées, (Balassa 1967) ; (ii) l'approche basée sur la matrice propre du commerce international, (Walbroeck 1964). Cette dernière approche part de la matrice d'échange international pour une année pré-intégration, extrapole celle-ci sur une année post-intégration et compare ainsi les données réelles aux données extrapolées. La complexité de la formulation, et les informations que cette méthode requiert (absence de plusieurs données pour la période pré-intégration) rend ce procédé difficilement applicable dans notre étude. A ces approches, qu'on pourrait qualifier de « traditionnelles », on peut également adjoindre des analyses plus récentes basées entre autres sur les modèles de gravitation (Anderson (1979), Limao et Venables (2001), Evenett et Keller (2002), Agbodji (2006), etc.), les effets frontières (Keith Head et Thierry Mayer (2001) etc.) etc.

On ne se concentre que sur la première approche dont les contributions principales viennent de Balassa (1967), Krenin (1969), Dayal and Dayal (1977), Sellekearts (1973), Capet et Gudin de Vallerin (1993). Celle-ci peut elle-même se diviser en deux branches distinctes : l'approche dite de Balassa et l'approche par l'estimation économétrique de la demande d'importation.

La méthode de Balassa est centrée sur la comparaison des élasticités revenus des importations entre les périodes pré-intégration et post-intégration de la CEE. L'auteur affirme que, toutes choses étant égales par ailleurs, l'effet de création net est accompagné par un accroissement de l'élasticité revenu de la demande totale d'importation des pays membres alors que l'effet de déviation se traduit par une baisse de l'élasticité revenu de la demande d'importation en provenance des pays non membres.

Ce raisonnement est basé sur le fait que l'abolition des barrières douanières intra-CEE entraîne une baisse des prix à l'intérieur de la zone. Cette baisse provoque une augmentation du revenu entraînant à son tour une expansion des importations intra-CEE. La hausse des importations se reflète dans la hausse de l'élasticité revenu de la demande d'importation intra-CEE, de la période post-intégration. Cet effet peut provoquer une baisse de la demande d'importation des biens hors-CEE, entraînant une baisse de l'élasticité revenu de la demande d'importation hors-CEE, pour Balassa, ce dernier effet représente un effet de déviation alors que le premier est un effet de création. La méthode de Balassa est donc une méthode ad hoc qui n'a plus grand rapport avec les propositions de Viner et Meade.

Balassa calcule les élasticités pour les périodes pré intégration, en prenant soin de séparer les importations en provenance des pays membres et des pays non membres. Il utilise ensuite les importations totales pour mesurer l'effet net de la création de la CEE. En effet, il suppose qu'en l'absence d'intégration les élasticités revenus seraient restées inchangées.

Ainsi donc, une élasticité revenu de la demande d'importation totale de la période post-intégration supérieure à celle de la période pré intégration indique un effet de création de commerce. La formule utilisée par Balassa est la suivante :

$$E_{jt} = \frac{\partial \ln M_j}{\partial \ln y_j} \quad (1)$$

où E_{jt} représente l'élasticité revenu de la demande d'importation totale du pays j pour l'année t , M_j les importations totales du pays j et Y_j , le produit national brut du pays j .

Si on suppose que E_{jt}^o représente l'élasticité revenu des importations totales de la période pré intégration, et E_{jt}^1 l'élasticité revenu des importations totales de la période post-intégration alors $E_{jt}^1 > E_{jt}^o$, indique qu'il y a un effet de création nette.

Si E_{jh}^1 et E_{jh}^o représentent respectivement l'élasticité revenu des importations du pays j en provenance des pays hors-CEE pour les périodes post-intégration, et pré intégration, alors $E_{jh}^1 < E_{jh}^o$ indique un effet de déviation dû à l'instauration de la CEE.

Balassa trouve que l'instauration de la CEE a conduit à un effet de création nette, ainsi qu'à un effet de déviation par rapport aux pays non membres.

Le modèle de Balassa dépend d'un certain nombre de conditions. En effet, son modèle peut s'écrire $E_{jt}^o T = E_{jt}^1$, où T est le coefficient de transformation de E_{jt}^o en E_{jt}^1 . La transformation T représente seulement les effets de la CEE sur les importations totales de ses membres à condition que : (i) la création de la CEE soit le seul changement ayant affecté le commerce extérieur de ces pays ; (ii) des événements autres que la création de la CEE transforment E_{jt}^o en lui-même ($E_{jt}^o T = E_{jt}^o$). Si ce n'est pas le cas, T représente alors des effets indépendants de la création de la CEE ; (iii) T mesure les effets immédiats de la CEE, c'est-à-dire l'impact direct lié à sa mise en place et non ses effets dynamiques. Ceci n'est possible que si la formation de l'union n'a pas induit de changements dynamiques. En réalité, T mesure les deux effets (immédiats et dynamiques) car il n'est pas possible de les séparer.

La méthode de Balassa a été critiquée au moins sur un point. Elle n'arrive pas à isoler des phénomènes comme la croissance ou l'inflation sur l'élasticité revenu (Dayal R. and Dayal N., 1977). En effet, si par exemple le taux de croissance du produit national brut est plus élevé dans la période pré intégration que dans la période post-intégration, mais que celui des importations reste stable, la valeur de l'élasticité revenu sera elle aussi plus élevée dans la période post-intégration par rapport à la période pré intégration sans que cela soit dû à la création de l'union économique. Le même phénomène se produit en période d'inflation. En effet, la hausse de l'élasticité qui représente une hausse de la demande d'importation est due au revenu additionnel occasionné par la baisse des tarifs. Cependant, si au moment où les tarifs sont réduits l'inflation augmente d'un même montant sur les produits, on ne peut plus dans ces conditions attribuer la hausse de l'élasticité (si elle a lieu) à l'effet de la baisse des tarifs (effet marché commun), celle-ci étant déjà annulée par les effets de l'inflation.

Le modèle par l'estimation économétrique de la demande d'importation repose sur l'hypothèse que la création d'une union douanière provoque un choc structurel affectant le flux des importations. La méthode vise donc à tester directement cette hypothèse. Les variables affectant les importations sont d'abord déterminées économétriquement pour la période pré intégration, ce qui permet d'estimer les importations pendant cette période ainsi que les importations pendant la période post-intégration en supposant que la relation trouvée reste la même pour les deux périodes. Comparant ces dernières valeurs avec les valeurs observées des importations, les différences sont attribuées à la formation de l'union douanière.

L'effet de création est alors donné par la somme positive de la différence entre les importations actuelles totales (en provenance des pays membres et non membres) et les importations estimées, pendant la période post-intégration.

L'effet de déviation est la somme négative de la différence entre les importations en provenance de pays non membres et les importations estimées. Kreinin est l'un des auteurs qui a développé cette méthode. L'équation qu'il utilise est la suivante :

$$\ln M_j = a + b \cdot \ln Y_j + c \cdot \ln \left(\frac{Pm_j}{Pd_j} \right) \quad (2)$$

Où : a représente la constante, b représente l'élasticité revenu du pays j, c l'élasticité prix du pays j, M_j les importations totales du pays j et Pm_j , Pd_j les indices des prix à l'importation et domestique du

pays j . En faisant la sommation annuelle des effets de création et de déviation de 1962 à 1965 des pays de la CEE, Kreinin trouve également une création nette de commerce.

Il est important de noter que les paramètres sont basés sur les données de la période pré- intégration et donc, sur un ensemble d'informations limitées à l'intérieur même de l'intervalle choisi. Les importations estimées de la période post-intégration peuvent conduire à des biais similaires à ceux discutés pour la méthode de Balassa. Finalement, la fonction de demande d'importation a comme variable explicative le ratio Pm_j/Pd_j .

L'équation (2) peut s'écrire de la façon suivante :

$$\ln(M_j) = a + b \cdot \ln(Y_j) + c \cdot \ln(Pm_j) - c \cdot \ln(Pd_j) \quad (3)$$

Par conséquent, Kreinin impose que le coefficient de Pm_j soit égal et opposé à celui de Pd_j , et donc que la fonction soit homogène de degré zéro dans les prix. C'est une contrainte qu'il n'est pas nécessaire d'imposer.

Ces généralités portent sur les différentes méthodes qui ont été utilisées pour mesurer les effets d'une union économique en l'occurrence la Communauté Economique Européenne. A partir de cette structure théorique, nous allons tenter de vérifier les effets de la création de l'UDEAC/CEMAC. Quelques aménagements théoriques et statistiques seront apportés pour améliorer sinon adapter l'ossature développé ci-dessus.

Aussi, adoptons-nous la méthode économétrique. Trois raisons au moins nous poussent à choisir cette méthode:

- 1- la signification statistique de l'élasticité revenu et de ses variations peut être testée ;
- 2- un test pour la signification statistique des effets d'expansion d'une union douanière peut être développé ;
- 3- la période pré intégration étant courte, il est nécessaire d'adopter une méthode qui prenne en compte toutes les informations disponibles.

La régression porte donc sur les deux périodes (pré intégration et post-intégration) et une variable binaire est introduite afin de permettre de mesurer l'ampleur de la création de l'UDEAC/CEMAC sur les variables explicatives.

II. Analyses empiriques : application au cas de l'UDEAC/CEMAC

Cette section va d'une part présenter la méthodologie adoptée, elle examine la nature des données et les difficultés de les appréhender et, d'autre part donner les résultats empiriques.

2.1. Modèle et variables utilisées

En l'absence d'intégration, nous postulons que la demande d'importation (hors UDEAC/CEMAC) est expliquée par l'équation 4 ci-dessous pour les deux périodes. Les importations sont alors fonction du produit national brut, des prix à l'importation et des prix domestiques. L'équation de base est donc donnée par la relation suivante :

$$M_i = b_1 + b_2.PNB_i + b_3.Pm_i + b_4.Pd_i + u_i \quad (4)$$

où : $i = 1960, 1961, 1962, \dots, 2005$.

L'expression des importations en fonction du produit national brut, des prix à l'importation et des prix domestiques est due à la conception traditionnelle qui veut que les importations soient liées à la richesse nationale et aux prix. L'idée est que, plus un pays a un produit national élevé, plus il a des possibilités d'acheter à l'étranger. Les prix à l'importation et les prix domestiques influencent également cette décision. Pour un produit donné, fabriqué à l'étranger et dans le pays, la décision de l'importer dépendra, toutes choses égales par ailleurs, de l'écart entre son prix à l'importation et son prix domestique. Si ce dernier est bas par rapport au premier, les agents économiques achèteront le produit local. Par contre, s'il est plus élevé, l'importation pourra être plus bénéfique.

Si la création de l'UDEAC/CEMAC a modifié cette demande, l'ampleur de ce changement sera captée par une variable binaire. Ainsi, les effets dus à la création de l'UDEAC/CEMAC sur la demande d'importation du Congo, du Gabon et du Cameroun sont donnés par l'équation suivante :

$$M_i = B_1 + B_2.X_i + B_3.PNB_i + B_4.Pm_i + B_5.Pd_i + B_6.X_i.PNB_i + B_7.X_i.Pm_i + B_8.X_i.Pd_i + e_i \quad (5)$$

où : $X_i = 0$ si $i = 1960-1965$

$X_i = 1$ si $i = 1966-2005$

L'année 1966 est considérée comme étant l'année de base, c'est-à-dire l'année à partir de laquelle les effets de la création de l'UDEAC/CEMAC se sont fait sentir. Deux raisons ont motivé ce choix. Premièrement, la signature de l'accord de l'UDEAC en

décembre 1964 a dû stimuler les importateurs à anticiper la baisse des prix à l'intérieur de l'union. Deuxièmement, le fonctionnement de l'Union Douanière Economique de 1959 à 1965 sur des bases quelque peu identiques a pu rassurer les importateurs de telle sorte que la suppression des taxes le premier janvier 1966 était susceptible d'apporter des modifications la même année.

La vérification empirique permettra de déterminer d'une part la variable explicative (ou le groupe de variables) sur laquelle (ou lequel) la variable binaire a plus d'effet et d'autre part les formes appropriées des équations.

Avec l'introduction de la variable binaire dans l'équation (5), la somme des carrés des erreurs sera toujours inférieure ou égale à celle de l'équation (4). Si l'UDEAC/CEMAC n'avait pas été créée, ou que sa création n'ait eu aucun effet économiquement significatif, l'équation (5) produirait pour la période de 1960 à 2005 une somme des carrés des erreurs approximativement égale à celle de l'équation 4 et le test de Fisher révélerait que l'introduction de la variable binaire n'apporte rien de plus.

Si le test de Fisher est significatif, les effets de l'union sont quantifiés de la manière suivante : les importations estimées M_i^c , supposées en l'absence de l'UDEAC/CEMAC, sont calculées à l'aide de l'équation (5) où on aura posé $X_i = 0$. En effet, cette équation contient des coefficients exprimant la situation avant l'intégration (B_1, B_3, B_4 et B_5) qu'après l'intégration ($B_1+B_2, B_3+B_6, B_4+B_7, B_5+B_8$). En posant $X_i = 0$, on retrouve la forme initiale c'est-à-dire celle où l'UDEAC/CEMAC n'est pas créée. On trouve ainsi les importations estimées pendant la période de l'union sans l'effet structurel capturé par la variable binaire. Si, M_i représente les importations effectives de la période post-intégration, l'effet d'expansion est égal à la somme positive de la différence entre M_i et M_i^c de 1966 à 2005. Cet effet indiquerait alors que les importations entre le pays indiqué et les pays non membres de la zone s'est intensifiée. Autrement dit que la création de l'UDEAC/CEMAC n'a pas détourné son commerce au profit des pays membres. Une somme négative de cette différence constitue un effet de contraction de commerce de ce pays avec les pays non membre (Dayal and Dayal, 1977, PP.125-169). Autrement dit, il y a eu détournement du commerce au profit des pays membre de la zone.

En effet, une somme positive indique que le commerce entre le Congo (ou le Cameroun, ou le Gabon) et l'extérieur s'est accru par rapport aux prévisions sans l'effet de l'union. Par contre, une somme négative indique que le commerce a été moindre par rapport aux

prévisions et donc, pourrait avoir été détourné vers d'autres sources d'approvisionnement et, en particulier au profit des échanges intra régionaux.

2.2. Données statistiques et méthodes d'analyse

2.2.1. Sources des données

Dans la plupart des études empiriques, la collecte des données est souvent difficile. Ce constat est particulièrement vraie quant il s'agit des données statistiques concernant les pays africains. Celles-ci sont soit inexistantes, soit publiées épisodiquement de telle sorte que l'on se retrouve souvent avec des données fragmentaires. Ainsi, il s'est vite avéré impossible de tester l'effet de la création de l'UDEAC/CEMAC sur le commerce entre les pays membres de l'union car, à notre connaissance, les statistiques des flux commerciaux entre les pays membres ne sont publiées que de manière épisodique. Les seules statistiques publiées sont celles des importations et des exportations entre les pays membres de l'union et les pays non membres. Ces statistiques nous permettent de tester seulement l'effet structurel de l'UDEAC/CEMAC sur les importations des pays non membres.

Pour combler certains vides dans les statistiques, diverses sources ont été utilisées, particulièrement en ce qui concerne les indices des prix. Le produit national brut a été remplacé par le produit intérieur brut.

En ce qui concerne les indices des prix à l'importation il n'a pas été possible de reconstituer toute la série. Jusqu'en 2005, les importations du Congo, du Gabon et du Cameroun proviennent pour plus de 60 % de la CEE et particulièrement de la France (Mata, 1995 ; p.2). Les indices de prix à l'importation des trois pays ont été estimés par les indices des prix à l'exportation de la France¹. L'essentiel des données proviennent du cd-rom 2005 de la Banque Mondiale.

2.2.2. Méthode d'analyse

L'utilisation au cours de ce travail des séries temporelles nous contraint d'user des développements récents de l'économétrie des séries temporelles afin de traiter également de la question de la stationnarité des variables [William Greene, 2005]. La méthodologie adoptée est une approche en trois étapes : tests de racine unitaire, tests de cointégration et spécification du modèle à long terme.

¹ Cette hypothèse est assez simpliste. Mais, la différence entre les ordres de grandeurs ne devrait pas être très élevée.

a) Tests de stationnarité

Les tests de stationnarité permettent de détecter la présence de racine unitaire dans une série. Deux tests de racine unitaire ont été utilisés, à savoir le test de Dickey-Fuller Augmenté (ADF) et le test de Phillips-Perron (PP). Dans ces deux tests, on cherche à vérifier l'hypothèse nulle $H_0 : \rho = 1$ contre l'hypothèse alternative $H_a : |\rho| < 1$.

Les résultats de ces tests montrent que toutes les variables utilisées dans ce travail sont intégrées en différences premières, attendu que dès lors qu'une variable est intégrée en niveau, elle est automatiquement intégrée en différence première (voir annexe 1).

b) Tests de cointégration

Le test utilisé dans ce travail est celui de Engel et Granger. C'est un processus en deux étapes. Il s'agit dans un premier temps d'estimer par la méthode des moindres carrés ordinaires la relation de long terme entre deux séries et dans un deuxième temps d'appliquer aux résidus estimés la méthodologie de test de racine unitaire.

Les résultats du test de cointégration réalisé sur les résidus sont présentés dans le Tableau 1. Ces résultats montrent que les variables importations, Produit intérieur brut et le rapport des prix domestiques et des prix à l'importation sont cointégrés.

Tableau 1 : Résultats du test de cointégration ADF

Séries	Types de tests	Statistiques	Décisions
Résidu du Cameroun	ADF en niveau (constante et trend)	-5,619(-3,52)	I(0)
Résidu du Congo	ADF en niveau (constante et trend)	-5,53(-3,524)	I(0)
Résidu du Gabon	ADF en niveau (constante et trend)	-2,61(-1,949)	I(0)

Les résidus des équations des trois pays estimées par les moindres carrés ordinaires sont intégrés en niveau alors que les variables des différentes équations sont intégrées en différence première. On peut donc conclure à l'existence de relations de cointégration.

c) Modèle à correction d'erreur

L'existence d'une relation de cointégration entre deux variables entraîne l'existence d'une relation causale entre celles-ci dans.

Cette relation est basée sur le modèle à correction d'erreurs (ECM). D'après le théorème de représentation de Granger, tout système cointégré implique l'existence d'un mécanisme à correction d'erreur qui empêche les variables de trop s'écarter de leur équilibre à long terme (Davidson et MacKinnon, 1993).

Le modèle de long terme qui permet de dériver le modèle à correction d'erreur est le suivant :

$$\ln(M) = \alpha_0 + \alpha_1 \ln(PIB)_t + \alpha_2 \ln(RP)_t + \alpha_3 \ln(M)_{t-1} + \alpha_4 \ln(PIB)_{t-1} + \alpha_5 \ln(RP)_{t-1} + \varepsilon_t \quad (6)$$

Où la variable RP représente le rapport des prix domestique sur les prix à l'importation. Cette équation est identifiable à l'équation 4 c'est-à-dire l'équation qui ne prend pas en compte les effets de l'UDEAC/CEMAC. Lorsqu'on ajoute à cette équation la variable binaire, Elle représente alors l'équation 5 c'est-à-dire celle qui prend en compte les effets de la création de l'UDEAC/CEMAC.

2.3. Résultats empiriques de l'UDEAC/CEMAC

Ce paragraphe évalue les effets de création de l'UDEAC/CEMAC sur le commerce du Congo, du Gabon et du Cameroun et, particulièrement sur leurs importations. Pour ce faire, l'équation 6 a été estimée pour chacun des pays en considérant d'une part les effets dus à la création de l'UDEAC/CEMAC d'autre part sans la création de celle-ci.

Il convient également de relever que dans la section précédente, il a été indiqué que les indices des prix à l'importation et des prix domestiques devraient être introduits séparément dans l'équation de la demande d'importation. Cette formulation avait pour fondement l'idée que la demande d'importation n'était pas forcément homogène de degré zéro dans le rapport des prix. Toutefois, l'analyse statistique a montré une forte corrélation entre les prix à l'importation et les prix domestiques (0,94 pour le Congo, 0,97 pour le Cameroun et 0,98 pour le Gabon). Afin d'éviter les problèmes liés à la colinéarité, le rapport des prix a été utilisé.

Les résultats empiriques tant des équations de base sans effet de l'UDEAC/CEMAC (équation 6 sans variable binaire) que des équations exprimant l'effet de l'UDEAC/CEMAC (équation 6 avec variable binaire) sont présentés dans les Tableaux 2 et 3. Le test de Fisher appliqué sur ces équations a donné des résultats significatifs.

2.3.1. Equation sans effet de l'UDEAC/CEMAC

Les résultats du Tableau 2 montrent que pour le Cameroun et le Congo les équations respectent les analyses présentées dans notre

méthodologie. En effet, le signe du rapport des indices de prix est positif. Autrement dit, une croissance plus forte des prix domestiques relativement aux prix à l'importation encourage les agents économiques à importer. A l'inverse, si les prix à l'importation augmentent plus vite, ceci va décourager les agents à importer. La situation est tout autre pour le Gabon qui verrait ses importations baisser si les prix domestiques croissent plus vite que les prix à l'importation. Cependant, on constate que tous les trois coefficients ne sont pas significatifs. Mais, comme l'atteste Fortin (1981), dans les études longitudinales, il faut éviter de tomber dans la « significativité »¹. Nous faisons fi de cette analyse.

La situation du Congo et du Gabon voire celle du Cameroun est sans aucun doute influencée par les liens économiques très particuliers de ces pays avec la France et qui peuvent rendre inélastiques les importations en provenance de ce pays. [Mata, 1995, page 30].

Le produit intérieur brut et les importations décalées d'une période sont positivement corrélés aux importations. Ce résultat est conforme à la théorie économique en ce sens que, plus le pays est « riche », plus il devrait importer.

L'effet structurel de la création de l'UDEAC/CEMAC est testé par rapport aux importations globales hors UDEAC/CEMAC.

¹ La « significativité » est l'obsession qu'ont les économètres à vouloir à tout prix que la variable soit significative (statistique $t \geq 2$). Dans les séries chronologiques, on est souvent aux prises avec le problème de quasi colinéarité entre les variables explicatives de sorte que la variance des coefficients est numériquement élevée et donc que les tests basés sur la statistique F sont peu puissants, c'est-à-dire que la probabilité d'accepter que le coefficient soit égal à zéro alors que cette hypothèse est fautive est élevée.

Tableau 2 : Equation de base (équation 6 sans la variable binaire) en logarithme (variable dépendante : les importations)

Variabiles	Cameroun	Congo	Gabon
Constante	-1,21(-1,12)	2,59(1,99)	-0,33(-0,3)
<i>PIB</i>	1,1(4,35)**	1,59(4,34)**	1,29(5,86)**
<i>RP</i>	0,02(0,08)	0,27(0,84)	-0,37(-1,2)
<i>M(-1)</i>	0,62(4,81)	0,73(7,16)	0,89(11,54)
<i>PIB(-1)</i>	-0,69(-2,6)**	-1,44(-4,06)**	-1,16(-4,74)**
<i>RP(-1)</i>	0,25(0,9)	0,13(0,4)	-0,42(-1,32)
R^2	0,98	0,88	0,98
DW	1,86	2	2
F_{st}	323,1	55,55	317

Sources : l'auteur à partir des résultats obtenus sur Eviews

** indiquent les coefficients significatifs au seuil de 5% au moins. Les chiffres entre parenthèse représentent les statistique-t de Student.

2.3.2. Effets de l'UDEAC/CEMAC

Afin d'analyser l'influence de l'UDEAC/CEMAC sur les importations, une variable binaire a été appliquée sur la constante, les logarithmes du produit national brut et des prix. L'utilisation conjointe de la variable binaire sur les trois variables et sur des groupes de variables donne des résultats économétriquement non significatifs sur l'ensemble des variables quelle que soit l'année de base choisie. Une application séparée de la variable binaire sur chacune des variables a donné des résultats meilleurs, en particulier lorsqu'elle a été appliquée sur la constante. L'année 1966 a, par rapport aux autres années avoisinant la création de l'UDEAC/CEMAC, donné les résultats les plus intéressants lors de l'application de la variable binaire. Elle a été retenue comme année de base. Le Tableau 3 donne les résultats des estimations.

Un regard sommaire sur ces équations (Tableau 3) indique que :

1. les indices économétriques (R^2 , DW, F_{st}) sont dans les normes acceptables. Par contre, les statistique-t de la variable binaire et du rapport des prix ne sont pas tous significatives.
2. Bien que la variable binaire ne soit pas économétriquement significative, la création de l'UDEAC/CEMAC devrait avoir eu économiquement des effets sur les échanges. L'annexe 2 donne la différence entre les importations réelles et les

importations estimées en supposant que l'UDEAC/CEMAC n'eut pas été créée (annexe 2a et b). On constate que la somme de cette différence est positive pour les trois pays sur la période post-union (1966-2003). Cela signifie, nous l'avons souligné plus haut (2.1.), qu'il y a eu un accroissement du commerce entre les trois pays et les pays non membres. Donc, que l'UDEAC/CEMAC n'aurait pas globalement permis une « véritable » intégration entre les pays membres. En utilisant la méthode de gravité dans le cas de l'UEMOA, Agbodji (2006, p. 1) a trouvé des résultats analogues. Ce résultat doit toute fois être nuancé. En analysant l'annexe 2b, on constate que sur certaines périodes, cette intégration tend à se réaliser (courbe en dessous de zéro), alors que sur d'autres c'est plutôt le contraire (courbe au dessus de zéro). Ceci va dans le sens des résultats trouvés par Musila (2005) qui indique, sur son étude de l'intensité de la création et du détournement du commerce dans le cas de la COMESA, la CEEAC et la CEDEAO que l'intensité de la création ou du détournement du commerce varie de région en région et de période en période.

Tableau 3 : Effets de l'UDEAC/CEMAC (résultats des estimations de l'équation 6 (avec variable binaire) en logarithme. Variable dépendante : les importations)

Variables	Cameroun	Congo	Gabon
Constante	-0,7(-0,57)	3,45(2,38)**	0,084 (0,068)
<i>PIB</i>	1,07(4,59)**	1,51(4,13)**	1,27(5,71)**
<i>RP</i>	0,02(0,07)	0,31(0,98)	-0,3(-0,94)
<i>M(-1)</i>	0,61(4,73)**	0,7(6,9)**	0,86(10,21)**
<i>PIB(-1)</i>	-0,68(-2,53)**	-1,39(-3,93)**	-1,14(-4,6)**
<i>RP(-1)</i>	0,23(0,84)	-0,15(-0,45)	0,4(1,27)
<i>X</i>	0,05(0,89)	0,09(1,28)	0,07(0,8)
R ²	0,98	0,89	0,97
DW	1,92	2	2
F _{st}	267,84	47,34	261,1

Sources : l'auteur à partir des résultats obtenus sur Eviews

** indiquent les coefficients significatifs au seuil de 5% au moins. Les chiffres entre parenthèse représentent les statistique-t de Student.

La non significativité de la variable binaire peut signifier tout simplement que l'influence de la création de l'UDEAC/CEMAC sur

le flux des importations est faible, du fait des liens privilégiés établis entre la France et ces pays par l'intermédiaire de plusieurs mécanismes monétaires (Tchandjang Pouémi, 1980) ou structurels (plusieurs organismes français publics tels la Caisse Centrale de Coopération, le Fonds d'aides et de Coopération, ou privés) sont installés solidement et octroient de multiples privilèges sur les importations en provenance de ce pays et donc de l'extérieur à la zone UDEAC/CEMAC. En plus, les industries des pays membres ne sont pas en mesure de fournir les produits industriels qui constituent la majeure partie de la demande d'importation de ces pays (Ban-Ethath, 1975, pages 45-48). Ces produits sont fournis par l'extérieur. On peut aussi parler des effets de l'aide. La France est l'un des plus grands pourvoyeurs d'aide dans ces pays. Or, l'aide est souvent liée à certaines conditions, entre autres celles d'importer des pays donateurs. Enfin, plusieurs contraintes peuvent également avoir contribué à cette non influence de l'UDEAC/CEMAC sur l'intégration sous-régionale. Parmi ces contraintes, on peut citer: (i) l'insuffisance des efforts réalisés par les différents pays membres pour lever les obstacles aux échanges intracommunautaires, notamment sur le plan des infrastructures de communication ; (ii) la politique commerciale qui souffre de la faiblesse du tissu industriel, de la faible diversification et du rôle dominant de la mono production ; (iii) l'insuffisance des ressources financières ; (iv) le manque de respect des obligations découlant des traités, (v) l'incapacité à prévenir et à résoudre les conflits de manière décisive ; (vi) de nombreux contrôles administratifs entraînant des obstacles liés à la circulation des marchandises entraînant des difficultés d'accès aux marchés des Etats membres ; (vii) la déficience du système productif, la non valorisation des complémentarités et la persistance des égoïsmes nationaux ; (viii) le faible niveau et l'état défectueux des infrastructures de communication et de transport, ce qui renchérit les coûts de transport et, (ix) l'absence ou la difficulté de coordination et d'harmonisation des politiques de production et de commercialisation ou la défaillance dans l'application des textes (Boungou Bazika (2006), Agbodji (2006)) .

Aussi, pour que l'UDEAC/CEMAC puisse atteindre son objectif (celui de réaliser l'intégration des pays membres !), il faut développer un certain nombre de stratégies sectorielles entre autre l'amélioration des infrastructures communautaires, renforcement de l'harmonisation et de la coordination sous-régionale, la conquête des marchés sous-régionaux, etc.

Conclusion

D'une manière générale, on peut dire que la création de l'UDEAC/CEMAC n'a pas influencé significativement les importations du Cameroun, du Gabon et du Congo en provenance des pays non membres de l'UDEAC/CEMAC. Ce résultat confirme la remarque de Vinay : « Il ne suffit pas de créer un marché commun et par là même de supprimer toutes les entraves artificielles de caractère économique ou commercial... Il ne suffit pas de supprimer toutes les entraves de caractère financier par l'institution d'une union monétaire pour assister automatiquement à un développement des échanges réciproques entre les pays de l'union économique ainsi instituée (Vinay, 1971, p. 331).

Il est également opportun de mentionner qu'au cours de la même période de nombreux accords ont été signés qui ont certainement, autant que l'UDEAC/CEMAC influencé le commerce extérieur de ces deux pays et peuvent même avoir freiné les effets "souhaités" liés à la formation de l'UDEAC/CEMAC ; la signature de ces accords ayant pour but de promouvoir le commerce international. Or, la création d'une union douanière a pour objectif principal d'intensifier le commerce entre les pays signataires ; et de décourager ou tout au moins de limiter le commerce avec les autres pays tiers au profit de la zone ainsi créée.

Puisque nous avons montré que, économétriquement, il y a eu un effet d'accroissement de commerce vis-à-vis des pays non membres. Et, même si les quelques statistiques sur le commerce intra zone indiquent que celui-ci a augmenté, on peut donc affirmer que la création de l'UDEAC/CEMAC n'a pas contribué à une « véritable intégration » de la sous région du moins en ce qui concerne les importations des pays trois pays étudiés.

Annexes

Annexe 1 : Test de Racine unitaire

Séries	Types de tests	Statistiques	Décisions
Importations du Cameroun	ADF en niveau (constante et trend)	-1,450(-3,515)	I (0)
	ADF en niveau (sans constante et trend)	2,227(-1,948)	
	PP en niveau (cste et trend) PP en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-1,812(-3,515) -5,199(-3,518)	I (1)
Importations du Gabon	ADF en niveau (constante et trend)	-1,681(-3,515)	I (1)
	ADF en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-5,786(-3,518)	
	PP en niveau (cste et trend) PP en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-1,739(-3,515) -5,898(-3,518)	I (1)
Importations du Congo	ADF en niveau (constante et trend)	-2,110(-3,518)	I (1)
	ADF en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-5,087(-3,518)	
	PP en niveau (cste et trend) PP en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-1,826(-3,515) -5,101(3,518)	I (1)

PIB- Cameroun	ADF en niveau (constante et trend)	-3,333(-3,524)	I (1)
	ADF en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-3,575(-3,518)	
	PP en niveau (cste et trend)	-1,869(-3,515)	I (1)
	PP en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-3,553(-3,518)	
PIB Gabon	ADF en niveau (constante et trend)	-2,997(-3,518)	I (1)
	ADF en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-5,162(-3,518)	
	PP en niveau (cste et trend)	-2,479(-3,515)	I (1)
	PP en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-5,104(-3,518)	
PIB Congo	ADF en niveau (constante et trend)	-2,149(-3,515)	I (0)
	ADF en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	2,383(-1,948)	
	PP en niveau (cste et trend)	-2,536(-3,518)	I (1)
	PP en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-4,123(-3,518)	
Rp Cameroun	ADF en niveau (constante et trend)	-1,745(-3,518)	I (1)
	ADF en niveau (sans constante et trend)	-5,239(-3,521)	

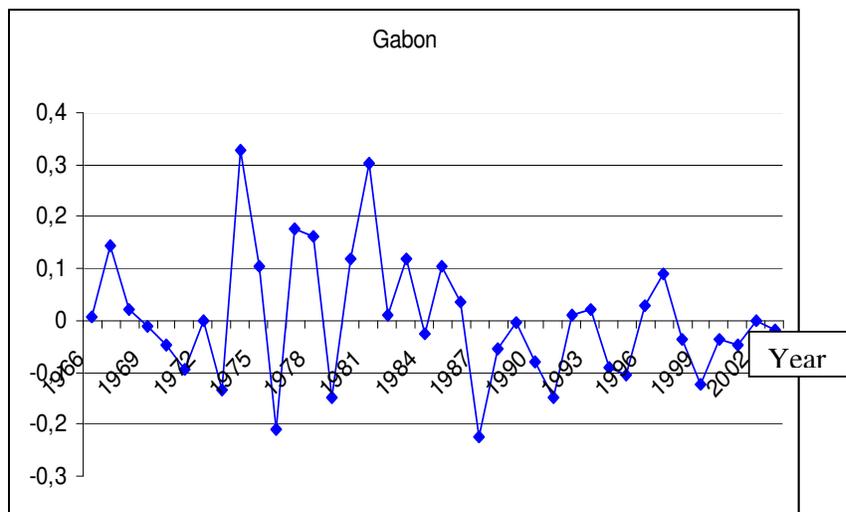
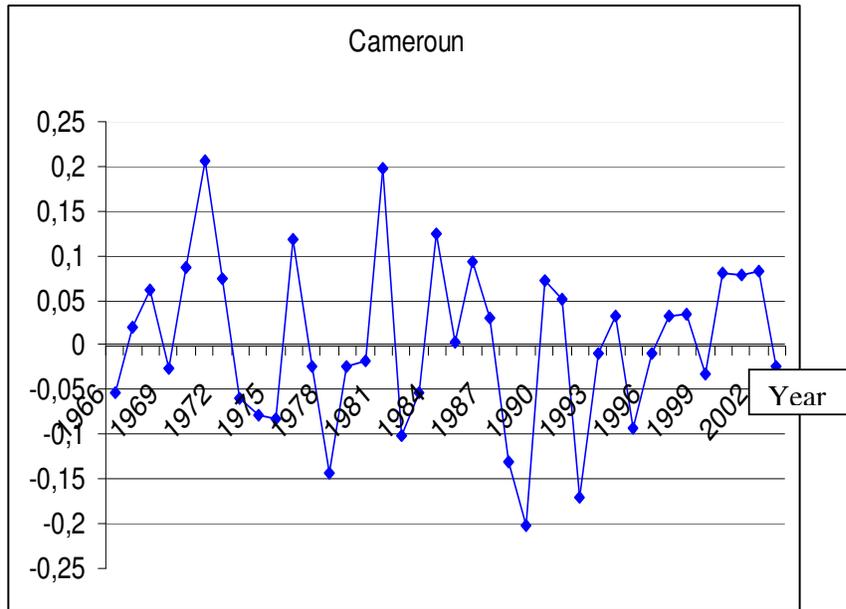
	PP en niveau (cste et trend)	-1,878(-3,518)	I (1)
	PP en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-5,209(-3,520)	
Rp du Gabon	ADF en niveau (constante et trend)	-3,450(-3,520)	I (0)
	ADF en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-2,947(-2,933)	
	PP en niveau (cste et trend)	-2,635(-3,518)	I (1)
	PP en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-6,208(-3,520)	
Rp du Congo	ADF en niveau (constante et trend)	-1,127(-3,518)	I (1)
	ADF en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-4,956(-3,520)	
	PP en niveau (cste et trend)	-0,780(-3,518)	I (1)
	PP en différence 1 ^{ère} (cste et trend)	-4,965(-3,520)	

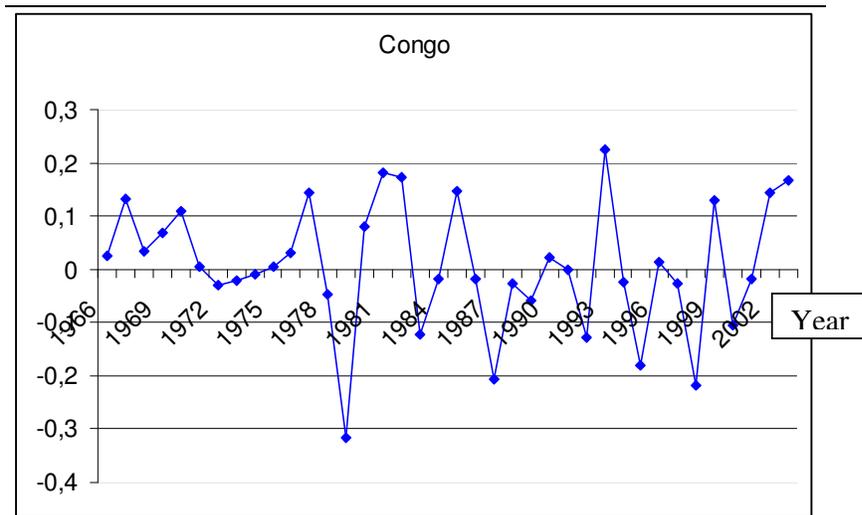
Annexe 2 a: Différences entre les importations réelles et les importations estimées sans l'effet de l'UDEAC/CEMAC de 1966 à 2003

Années	Cameroun	Gabon	Congo
1966	-0,054	0,007	0,025
1967	0,020	0,145	0,133
1968	0,063	0,020	0,033
1969	-0,027	-0,012	0,070
1970	0,088	-0,049	0,108
1971	0,206	-0,094	0,004
1972	0,075	0,000	-0,029
1973	-0,059	-0,135	-0,020
1974	-0,078	0,329	-0,010
1975	-0,082	0,103	0,004
1976	0,119	-0,211	0,030
1977	-0,025	0,175	0,145
1978	-0,144	0,164	-0,046
1979	-0,023	-0,150	-0,317
1980	-0,018	0,119	0,081
1981	0,198	0,304	0,181
1982	-0,101	0,012	0,173
1983	-0,053	0,119	-0,121
1984	0,123	-0,027	-0,017
1985	0,002	0,103	0,145
1986	0,092	0,034	-0,019
1987	0,030	-0,224	-0,206
1988	-0,132	-0,054	-0,026
1989	-0,201	-0,005	-0,059
1990	0,073	-0,080	0,023
1991	0,051	-0,148	0,000
1992	-0,170	0,011	-0,129
1993	-0,010	0,022	0,224
1994	0,032	-0,092	-0,024
1995	-0,093	-0,106	-0,181
1996	-0,009	0,028	0,013
1997	0,033	0,091	-0,025
1998	0,035	-0,037	-0,216
1999	-0,033	-0,123	0,130
2000	0,080	-0,035	-0,105
2001	0,079	-0,046	-0,017
2002	0,082	0,000	0,142
2003	-0,024	-0,018	0,166
Total	0,145	0,140	0,263

Sources : Calculs de l'auteur à partir des résultats obtenus de l'équation 6 sans l'effet de l'UDEAC/CEMAC et des importations réelles

Annexe 2 b : Evolution des différences entre les importations réelles et les importations estimées sans l'effet UDEAC/CEMAC





Références

- Akoété Ega Agbodji (2006), « *Impact de l'intégration sous-régionale sur les échanges commerciaux bilatéraux : cas de l'UEOA* », FASEG/université de Lomé, Rapport final, African Economic Research Consortium (AERC), mai.
- Amin S. et Coquery-Vidrovitch (1969), *Histoire économique du Congo 1880-1968 : du Congo français à l'Union Douanière et économique des Etats de l'Afrique Centrale*, Paris, éd. Anthropos.
- Anderson J.E. (1979), "A Theoretical Foundation for the Gravity Equation", *American Economic Review*, 69 , pp. 106-116.
- Bach D.C. (sous la direction) (1998), *Régionalisation, mondialisation et fragmentation en Afrique Subsaharienne*, Kharthela, Paris.
- Balassa B et Camu A. (1966), « *Les effets du marché commun sur les courants d'échanges internationaux* », *Revue d'Economie Politique*, mars-avril, (2), pp. 201-227.
- Balassa B. (1963), "European Integration, Problems and Issues", *American Economic Review*, Paper and Proceedings, pp.175-184, May.
- Balassa B. (1967), "Trade Creation and Trade Diversion in the European Common Market", *Economic Journal*, vol. XXVII, pp.1-17.
- Balassa B. (1974), "Trade Creation and Trade Diversion in the European Common Market : an Appraisal of the Evidence", *Manchester School of Economic and Social Studies*, vol.42.(2), pp. 85-135, June.

- Ban-Ethath J.R (1975), « *La dépendance des états de l'Union Douanière et Economique d'Afrique Centrale à l'égard de la France* », thèse de doctorat, Université Laval, mai.
- Berthelemy J.C., Girardin P. (1993), « *L'intégration régionale Nord-Sud et la stabilisation macroéconomique: le cas du Mexique dans l'ALÉNA* », *Revue d'Economie du Développement*, 2, pp.113-133.
- Blomtrôm Magnus et Ari Kokko (1998), « *Regional Integration and Foreign Direct Investment: a Conceptual Framework Three Cases* », PR working paper, Banque Mondiale.
- Boungou Bazika J.Ch. (1993), « *Spécialisation et Intégration économique en Afrique Centrale* », bulletins Etudes et Statistiques de la BEAC, n°201, avril.
- Boungou Bazika J.Ch. (2006), « *Intégration régionale, croissance et lutte contre la pauvreté* », DSRP, Congo, rapport final.
- Boungou Bazika, J.Ch. (2001), « *Incidence de l'Intégration économique Européenne sur l'Intégration Economique Africaine* », Thèse de doctorat d'Etat, université de Yaoundé II, juillet.
- Cadot Olivier, Jaime de Melo et Marcelo Olarrega (1999), « *Regional Integration and Lobbying for Tariffs Against Non-members* », *International Economic Review*, vol. 40, pp.635-658.
- Cadot Olivier, Jaime de Melo et Marcelo Olarrega, « *L'intégration régionale en Afrique Sub-Saharienne : où en sommes nous ?* », à paraître in *Revue d'Economie du Développement*.
- Camara I. (1981), « *La signification de la convention de Lomé en droit international économique* », université Laval, août.
- Capet S. et Gudin de Vallerin P. (1993), « *Fonctions d'importations et d'exportations : l'apport de la théorie économique récente* » *Economie et prévision* numéro 107-1, pp ; 15-35.
- CEMAC (2004), « *Rapport sur le Commerce Extérieur et le Commerce Inter-Etats* », Bangui.
- Cogneau D. et Tapinos G. (1995), « *Libre échange, répartition du revenu et migration au Maroc* », *Revue d'économie du Développement*, 1.
- Cogneau D. et Tapinos G. (2000), « *Migrations internationales, libre-échange et intégration régionale. Développement et intégration Internationale (DLAL)* », DT/2000/12.
- Cogneau D., Dumont J.C. et Issou P. (2006), « *Intégration régionale, investissements directs et migrations dans l'espace Euro méditerranéen :*

enseignement d'un modèle d'équilibre général calculable », OCDE, DEELSA/ELSA/MI(96) 30.

- Collier P. and Gunning J.W. (1999), “*Explaining African Economic Performance*”, *Journal of Economic literature*, vol. XXXVII, pp. 64-111.
- Commission Economique pour l’Afrique (2001), *Les économies de l’Afrique Centrale*, Éd. Moissonneuse et Larose, Paris.
- Commission Economique pour l’Afrique (2004), *Les économies de l’Afrique Centrale*, Éd. Moissonneuse et Larose, Paris.
- Commission Economique pour l’Afrique (2005), *Les économies de l’Afrique Centrale*, Éd. Moissonneuse et Larose, Paris.
- Darrigues F. et Monaud J.M. (2001), « *Intégration économique et agglomération des activités industrielles dans le MERCOSUR* », document de travail, CED-Université Montesquieu, Bordeaux.
- Davidson L. et Mackinnon J. (1993), “*Estimation and Inference in Econometrics*”, *New-York* », Oxford University Press.
- Dayal R. and Dayal N. (1977), “*Trade Creation and Trade Diversion: New Concepts, New Methods of Measurement*”, *Weltwirtschaftliches Archives*, vol 113(1), pp.125-169.
- Di Mauro F. (1999), “*The Effect of Economic Integration on FDI Flux: an Empirical Analysis and a Comparison with Trade*”, CEPES working Document n° 135.
- Epaphra Manamba (2007), “*Revenue Implications of Trade Liberalization and the Determinants of Trade Balance: Tanzania’s Experience*”, African Economic Research Consortium (AERC), June.
- Fortin P. (1981), « *L’économétrie, note de recherche* », numéro 14758, Université Laval.
- Furoutan F. (1993), “*Regional Integration in Sub-Saharan Africa: Last Experience and Future Prospects*”, in de Melo et Parragariya eds.
- GATT (1965), « *Traité Instituant une Union Douanière et Economique de l’Afrique Centrale* », Document L/2345, 17 février.
- Gaudio A. (1971), « *L’accord de coopération régional de l’UDEAC* », Documentation française, 25 oct. P. 15 et suivantes.
- Gbetnkoum Daniel et Avom Désiré (2005), « *Intégration par le marché : le cas de l’UEMOA* », *Région et Développement*, n° 22.
- Gould J.P. et Ferguson C.E. (1982), *Théorie microéconomique*, éd. Economica, Paris.

- Greene William (2005), *Econométrie*, éd. Pearson Education, Paris.
- Guillaumont P., Guillaumont S. (1993), « *L'intégration un nouvel enjeu pour la zone franc* », *Revue d'économie de développement*, n° 2.
- Hugan Ph. (2001), « *L'intégration régionale dans les PED au regard des nouvelles théories de la régionalisation* », dans Henner F-F (eds) *La construction de l'intégration régionale et les enjeux de la mondialisation*, dossier BCEA-BEAC.
- Hugan Ph. (2001), « *L'intégration régionale dans les PED au regard des nouvelles théories de la régionalisation l'intégration régionale et les enjeux de la mondialisation* », dossier BCEA-BEAC.
- Johnston J. (1985), *Méthodes économétriques*, tome 1 éd. Economica, Paris.
- Judge George G., Carter R. Hill, William E. Griffiths, Helmut Lütkepohl et Tsoung-Chao Lee (1988), *Introduction to the Theory and Practice of Econometrics*, 2nd John Wiley & Sons, New York.
- Kasse M. (1991), « *Le développement par l'intégration* », NEAS, Dakar.
- Keith Head et Thierry Mayer (2001), « *Effet frontière, intégration économique et « forteresse européenne* », CEPPII, n°2001-06, septembre.
- Khan M.S. (1975), « *The structure and behaviour of import of Venezuela* », *Review of Economics and Statistics*, vol. 57, pp.221-224.
- Krenin M.E. (1967), « *Trade Creation and Diversion by the EEC and EFTA* », *Economica international*, vol. 22(2), p.273-280.
- Krenin M.E. (1967), « *Price Elasticities in International Trade* », *Review of Economics and Statistics*, vol. XLIX, pp.510-516, November.
- Lerart M. (1997), « *Un exemple d'intégration institutionnelle: l'évolution de la zone franc, du traité de Maastricht au traité de l'UEMOA* », *Revue tiers monde*, xxxviii.
- Limao N. and Venables A.J. (2001), « *Infrastructure, Geographical Disadvantage and Transport Cost* », *World Bank Economic Review* 15(3), pp. 451-479.
- Malinvaud E. (1969), *Méthodes statistiques de l'économétrie*, éd. Dunod (3^{ème} édition), Paris.
- Mata J.E. (1995), *Les unions douanières africaines, Quel bilan ?*, éd. Presse Flamande Hazebrouck.
- Mayeko Léon (2000), « *Mondialisation et régionalisation en Afrique Subsaharienne: une analyse à partir du Commerce Intra-Africain des Pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale* »

-
- (CEMAC) », thèse de Doctorat troisième cycle unique dans le cadre du Programme de troisième cycle inter universitaire (PTCI), université de Yaoundé II.
- Meade J.E. (1955), *The Theories of Customs Unions*, North-Holland, Amsterdam.
- Melo J. de, C. Montenegro et A. Panagariya (1993), “*L’intégration régionale hier et aujourd’hui*”, *Revue d’économie du développement*, pp. 7-49.
- Monkam Norbert (2005), « *Incitants et blocages à l’investissement des pays de l’Espace CEMAC* », Etude réalisée dans le cadre du Forum réalisé à Cotonou (Benin) par le Réseau Africain de la Micro et Petite Entreprise (RAMPE), 3-5 mai.
- Murray T. and Ginman P.J. (1976), “*An empirical examination of a traditional aggregate import demand model*”, *The Review of Economics and Statistics*, vol. LVIII, February, pp.75-80.
- Musila J.W. (2005), “*The intensity and trade diversion in COMESA, ECCAS and ECOWAS : a comparative analysis*”, *Journal of African economies*, vol.14(1), pp. 117-141.
- Nations Unies (2001), « *Annuaire Statistique pour l’Afrique* », volume 2 partie 3, Afrique Centrale.
- Nations Unies (2002), « *Annuaire Statistique pour l’Afrique* », volume 2 partie 3, Afrique Centrale.
- PNUD (2002), « *Rapport national sur le développement humain* », Brazzaville République du Congo.
- PNUD (2004), « *Rapport national sur les objectifs du millénaire pour le développement* », République du Congo Brazzaville.
- PNUD (2004, 2001, 1999), *Rapport mondial sur le développement humain*, De Boeck & Larcier s.a., Paris, Bruxelles : PNUD.
- Robson P. (1968), « *l’UDEAC et la communauté d’Afrique Orientale: comparaisons et contrastes* », *Bulletin mensuel de la Banque des Etats de l’Afrique Centrale*, N° 131, pp. 75-80.
- Sellekearts W. (1973), “*How Meaningful are Empirical Studies on Trade Creation and Diversion*”, *Weltwirtschaftliches Archiv*. Vol. 109(4), pp 125-169, décembre.
- Sineménye M. (1977), *La répartition des droits de douane entre membres d’une union douanière - Aspects théoriques et études empiriques (CAE, UDEAC, CEE)*, éd. Peter Lang, Berne.

-
- Tchungjang Pouemi J. (1980), « *Monnaie servitude et liberté : la répression monétaire de l'Afrique* », éd. Jeune Afrique, Paris.
- Trotignon Jérôme (2001), « *Brésil-Argentine: effets statiques et dynamiques de l'intégration commerciale* », WP01-15 ; Gate UMR 5824 CNRS et université Jean Moulin, Lyon 3, trotignon@gate.cnrs.fr.
- Verdoorn P.J. and Bochevev (1972), "Measuring Integration Effects: a Survey", *European Economic Review*, (3), pp.337-349.
- Vinay B. (1971), « *Coopération inter-africaine et intégration, l'expérience de l'UDEAC* », *Penant*, n° 81, p.313-349, juillet-septembre.
- Viner J. (1950), *The Customs Unions Issue*, *Carnegie Endowment for international Peace*, New-York.
- Walbroeck J. (1964), *Le commerce de la communauté européenne avec les pays tiers, dans Intégration Européenne et réalités Economiques*, De Tempel, Bruges.

African Union Integration Agenda: The Quest for Dignity, Peace and Prosperity

By Patrice Vahard*

Abstract: *This paper examines the operationalisation of the African Union's integration agenda through the lenses of modern human rights. It uses as method, the multi-, inter-, and trans-disciplinary approach (MIT) to draw a synergy between the three pillars of African Union vision for integration: dignity, peace and prosperity. The paper premises the relevance of the human rights approach to Africa's integration on the fact that the respect for the worth and dignity of the human being is part of African cultural heritage, and central to the mandate of the African Union (AU). It is argued that the AU is well placed to materialize the ideals of Africa's unity, peace, security, development and integration. The AU inherited and adopted a body of comprehensive enabling decisions, forward-looking vision statements, treaties and policies to foster these ideals. However, a transparent and participatory implementation of decisions and treaties remains a major challenge in Africa. In order to address the implementation gaps, the author proposes the combination of approaches, the use of African indigenous knowledge and the human rights based approach to achieve a sustainable unity, peace, security, development and integration in Africa.*

L'intégration africaine : La quête pour la dignité, la paix et la prospérité

Résumé: *Cet article examine l'opérationnalisation du programme d'intégration de l'Union africaine à travers les prismes des droits de l'homme. Il met en avant la synergie entre les trois piliers de la vision de l'intégration africaine à savoir la dignité, la paix et la prospérité. L'article se fonde sur la pertinence des droits de l'homme dans le processus d'intégration africaine sur le fait d'une part, que le respect et la valorisation de la personne humaine sont parties intégrantes de l'héritage culturel de l'Afrique, et que d'autre part, les droits de l'homme occupent une place centrale dans le mandat de l'Union africaine et sont le dénominateur commun aux instruments juridiques dont se sont dotés les Etats africains depuis l'avènement de l'Union africaine. Il défend la position selon laquelle l'Union africaine est, du point de vue normatif, bien placée pour servir de force motrice à la réalisation des idéaux de paix, de sécurité, de développement et d'intégration. Elle a hérité d'un arsenal juridique qu'elle continue de compléter avec des décisions, résolutions et des traités avant-gardistes. L'auteur relève cependant que la mise en*

* Patrice Vahard is a human rights advisor in the Regional Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights and visiting lecturer of Law at the University of Addis Ababa, Ethiopia. He was actively involved in the consultations and drafting of the African Union Strategic Plan. The opinion expressed here are personal and do not reflect position of the United Nations. E-mail: vahard@un.org

œuvre de manière participative et transparente des décisions et des traités comporte de sérieuses insuffisances et demeure un problème majeur en Afrique. Il relève entre autres les traitements dégradants et les humiliations dont sont quotidiennement victimes de nombreux africains aux frontières de certains Etats africains. Ces pratiques engendrent des doutes quant à la faisabilité de l'intégration africaine si désirable. Abordant le sujet suivant une approche transdisciplinaire, il propose comme méthode pour combler le déficit d'application des décisions de l'Union africaine, la combinaison de plusieurs approches y compris l'approche de programmation basée sur les droits de l'homme et l'usage du système de valeurs positives africaines.

Introduction

“The greatest contribution that Africa can make to the peace of the world is to avoid all the dangers inherent in disunity, by creating a political union which will also by its success, stand as an example to a divided world. A Union of African states will project more effectively the African personality. It will command respect from a world that has regard only for size and influence.(...) I believe strongly and sincerely that with the deep-rooted wisdom and dignity, the innate respect for human lives, the intense humanity that is our heritage, the African race, united under one federal government, will emerge not as just another world bloc to flaunt its wealth and strength, but as a Great Power whose greatness is indestructible because it is built not on fear, envy and suspicion, nor won at the expense of others, but founded on hope, trust, friendship and directed to the good of all mankind”.

Kwame Nkrumah (1961)

This paper examines the operationalisation of the African Union’s integration agenda through the lenses of modern human rights. The paper draws a synergy between the three pillars of African Union vision for integration: dignity, peace and prosperity. The paper premises the relevance of the human rights approach to Africa’s integration on the fact that the respect for the worth and dignity of the human being is part of African cultural heritage, and central to the mandate of the African Union (AU). It is argued that the AU is well placed to materialise the ideals of Africa’s unity, peace, security, development and integration. The AU inherited and adopted a body of comprehensive enabling decisions, forward-looking vision statements, treaties and policies to foster these ideals. However, a transparent and participatory implementation of decisions and treaties

remains a major challenge in Africa. In order to address the implementation gaps, the author proposes the combination of approaches, the use of African indigenous knowledge and the human rights based approach to achieve a sustainable unity, peace, security, development and integration in Africa.

As method, the paper uses the multi-, inter-, and transdisciplinary approach (MIT). The paper is divided into four sections.

Section one, offers a definition of modern human rights to address the misunderstanding that may emerge. Section two discusses the contribution of African intellectuals to the shaping of modern human rights from the perspective of ownership and relevance of this new paradigm to Africa. Section three examines, through the perspective of modern human rights, the theoretical basis for Africa's integration as spelt out in the African Union vision statement. Section four, looks at how the implementation of the African Union Integration Agenda can be accelerated. Section five finally sets some requirements for a sustainable and human-centered African integration.

I. A Definition of Human Rights

The western influence of the early definition of human rights is partly responsible for the misconception about their meaning and added value, especially in relation to development, peace and integration. The dominant doctrine of human rights up to the last century gave priority to civil liberties and promoted them globally as the core and enforceable human rights, at the detriment of other rights including socio-economic and cultural rights. It is therefore important from the outset to establish what is meant by human rights, and how the definition evolved over time.

Taken in singular form, a human right is, according to the Oxford English Dictionary (2002, 692), a right that is believed to belong justifiably to every person. John Locke (1632-1704) was among the first western thinkers to offer a definition of human rights. He advanced the theory of natural rights in the 1600s, according to which equal individuals have natural rights to life, liberty and estates. Since in the absence of government these rights have no value and cannot be protected, Locke argued that individuals grouped themselves into societies and established governments whose role included the protection of these natural rights. The terms of the social contract thus established between the ruler and the ruled implied that the ruled were obliged to obey the ruler in so far as the latter

protected the rights of the former. Hinkin (cited by Matsheza and Chiweshe 2002, 12) defines human rights as:

“...claims which every individual has, or could have, upon society in which he lives. To call them human rights suggests that they are universal, they are the due of every human being in every society. They know no geography or history, culture or ideology, political or economic system or state of development. They do not depend on gender or race, or class or status. To call them ‘rights’ implies that they are ‘claims as of right’ not merely appeals to grace or charity or brotherhood or love, they need not be earned or deserved. They are more than aspiration or assertions ‘of the good’ but claims of entitlements and corresponding obligation”.

The concept of human rights acknowledges that every single human being is entitled to enjoy his or her human rights without distinction as to race, colour, sex, language, religion, political or other opinion, national or social origin, property, birth or other status. Human rights are legally guaranteed by human rights laws, protecting individuals and groups against actions that interfere with fundamental freedoms and human dignity.

Hinkin’s definition appears to be overtaken by most recent developments in the body of knowledge relating to human rights. Groups (including minorities) and peoples are now accepted as the subject of human rights law and right-holders by international instruments such as the African Charter on Human and Peoples’ Rights. The presumption of the state as the sole duty-bearer is gradually being replaced by the understanding that while the state remains the principal duty-bearer, other actors are recognized as duty-bearers. This is the case for multinationals, the international community, local communities, families, parents, children, fighting factions to mention but the most important. The African Charter, for example, introduced the notion of individuals as duty-bearers, while the Rome Statutes of the International Criminal Court hold warlords accountable for gross violations of human rights. In essence, the identity of right holders and duty bearer is no longer static, as roles are inter-changeable. The interchangeability of roles between rights holders and duty bearers can be criticized as weakening the human rights protection system because it can leave room for impunity by making lines of accountability unclear.

Human rights as social and moral expectations

Human rights are founded on respect for the dignity and worth of each person. They represent, from this perspective a set of moral and cultural expectations placed on those within any given society entrusted with authority, capacity, resources and capability to respect,

protect and fulfill certain obligations necessary for individual development and social cohesion.

Human rights actors

The operational definition of human rights puts on stage two actors; the right-owner and the duty-bearer¹. In the context of this paper, the binary description of the dynamics of human rights does not provide a full picture. At the level of implementation, there is a third actor whose role and influence is equally important to the equation. We call this third actor the facilitator. The human rights dynamic can then be represented as a triangle involving three main actors: the right-owner, the duty-bearer and the facilitator. It is important to underscore that all three actors have rights and responsibilities. The human right obligation is further desegregated into duties and expectations to respect (not to abuse), to protect (against abuse by others) and to fulfill (meet specific needs). The right-owner has a legitimate role to demand that the duty-bearer respect, protect or fulfill his or her rights as the case may be. The role of the facilitator is to build the capacity and capability of the right-owner to claim his or her rights and those of the duty-bearer to meet the expectations of the right-holder.

Six core human rights principles

The enumerative definition of human rights allows the listing of six internationally agreed principles against which the compliance of a given intervention to human rights is measured.

Human rights are inalienable and non-derogative (1). These characteristics mean that no one can have his or her human rights taken away except in specific situations - for example, the right to liberty can be restricted if a person is found guilty of a crime by a court of law following a fair trial. These rights can also be limited under certain exceptional circumstances, such as a state of emergency. For example, Article 4(2) of the International Covenant on Civil and Political Rights prevent state parties from derogating from its articles 6, 7, 8 (paragraphs 1 and 2), 11, 15, 16 and 18. As contained in the

¹ The duty bearer-rights holder couple has been adopted as part of the UN official language to capture the essence of a human rights-based approach to programming. For example the new guidelines for the country assessment jointly undertaken by all UN agencies in a given country otherwise known as the Common Country Assessment (CCA) and the UN Development Assistance Framework (UNDAF) lay emphasis on capacity gap analysis and closing the capacity gap of both the duty-bearer and the right-holder. See Common Country Assessment and UN Development Assistance Framework – Guidelines for UN Country Teams preparing a CCA and UNDAF – United Nations February 2007.

Article, the following rights and principles are non-derogative, even in a state of emergency:

- The right to life;
- The prohibition of torture;
- The prohibition of slavery;
- The non-retroactivity of criminal law;
- The freedom of thought, conscience and religion;
- The prohibition of imprisonment for non-fulfillment of contractual obligations;
- The recognition of a person before the law;
- The prohibition of arbitrary deprivation of liberty (arbitrary arrest or detention);
- The prohibition of inhumane and degrading treatment;
- The prohibition of hostage taking and abduction;
- The protection of minorities;
- *Non-refoulement*;
- Deportation or forcible transfer of population;
- Prohibition of national, racial or religious hatred; and
- Fair trial.

Human rights are universal (2), meaning that they are applied equally and without discrimination to all human beings from all walks of life, and from all parts of the world. The universality of human rights is however one of their most challenged features. The principles of equality (3) and non-discrimination (4) are the operational translation of the universal application of human rights.

Human rights are indivisible, inter-related and interdependent (5), for the simple reason that it is insufficient to respect some human rights and exclude others. The mutual reinforcement of human rights, which was the backbone of the human rights agenda in the Charter of the UN, was put on hold during the period of the ‘Cold War’, and reaffirmed thereafter at the international level;¹ The end of the Cold War does not however warrant equal attention to all human rights. The legacy of the Cold War is still prominent, and will take a long time to erode. To live in dignity, all human beings are entitled to freedom, security and decent standards of living concurrently.

¹ Two major conferences held under the auspices of the UN reaffirmed these principles: the Conference on Human Rights held in Vienna in 1993 and the Beijing Conference on the Rights of Women. A subsequent world summit built on the Vienna and Beijing consensus. The Millennium Summit held in September 2000 adopted a declaration that builds on this consensus. The MDG were selected as part of this new paradigm. The RtD appears as one the most comprehensive illustrations of the paradigm shift toward the inclusiveness of human rights.

The principle of accountability and respect for the rule of law (6) address the enforcement of human rights. It is not enough to adopt forward-looking human rights instruments. They must be implemented and lessons drawn from their implementation for the improvement of future interventions. The lack of accountability prevents learning from the past and opens the risk of repeating the same mistakes. Respect for the rule of law is essential to prevent lawlessness, impunity, the cycle of violence and rebellion against the established authority. It also affirms the notion that nobody in the society is above the law, and the equality of all before the law.

Human Rights norms, standards and principles are contained in the corpus of international and regional treaties, resolutions, and declarations. These norms, standards and principles are elaborated in a variety of studies, guidelines, recommendations and observations formulated by the bodies established by the treaties to monitor their implementations, as well as country and thematic rapporteurs.

The human rights based approach to development programming

The agencies of the United Nations adopted a common definition of the human rights based approach to development programming. A human rights-based approach is a conceptual framework for the process of human development that is normatively based on international human rights standards and operationally directed to promoting and protecting human rights. It seeks to analyze inequalities, which lie at the heart of development problems and redress discriminatory practices and unjust distributions of power that impede development progress.

Mere charity is not enough from a human rights perspective. Under a human rights-based approach, the plans, policies and processes of development are anchored in a system of rights and corresponding obligations established by international law. This helps to promote the sustainability of development work, empowering people themselves— especially the most marginalized—to participate in policy formulation and hold accountable those who have a duty to act.

This understanding common to United Nations agencies can be summarized under the following three concepts:

Goal - All programmes of development co-operation, policies and technical assistance should further the realisation of human rights as laid down in the Universal Declaration of Human Rights and other international human rights instruments.

Process - Human rights standards contained in, and principles derived from, the Universal Declaration of Human Rights and other international human rights instruments guide all development cooperation and programming in all sectors and in all phases of the programming process.

Outcome - Development cooperation contributes to the development of the capacities of ‘duty-bearers’ to meet their obligations and/or of ‘rights-holders’ to claim their rights.

Added value and limitations of the human rights based approach

This approach comes with a set of conceptual and analytical tools, which can enhance a development programming process. It allows planning specialists to apply human rights standards, norms and principles at every phase of programming, from data collection, causality and role partner analysis. It introduces the notion of capacity gap analysis with the view to sharpening the selection of priorities and intervention. The human rights based approach suggests practical ways for using the collective knowledge of human rights generated by expert bodies, special rapporteurs, state and non state sources to address specific development challenges, and to monitor and evaluate interventions through human rights lenses. This approach however fails to guarantee delivery of desired results. The issue of clear and operational criteria for prioritizing among rights, especially when resources are non-existent or limited remains to be elaborated. It is also argued that human rights alone cannot make development happen. For this reason, the combination of approaches is recommended. Approaches such as result-based management and the use of indigenous knowledge system, could be explored to supplement the human rights based approach.

II. Africa’s Contribution to Modern Human Rights

Historically, in response to large-scale violation of human rights during the colonial period, human rights defenders shifted their priorities to people’s right to self-determination, which was eventually recognized by the UN in 1952 and was reflected in the two human rights covenants of 1966. The contribution of African jurists to the evolution of modern human rights has since been indisputable. For example, the concept of the right to development was first articulated in the late 1970s by the late Justice Keba Mbaye, one of the drafters of the African Charter on Human and Peoples’ Rights. The emergence of peoples and groups as subjects of human rights law (right holders) is also to be attributed to non-western human rights

thinkers, among whom Africans were prominent. The emphasis on the correlation between rights and duties is also their contribution. This thinking shifts from John Locke's theory of natural rights by placing duties on individuals. In essence, African scholars introduced the concept of *ubuntu*, according to which the African exists within the social reality of the community, into the human rights sphere. The recognition of people as right-holders and individuals as duty-bearers becomes logical when placed within this social construct.

In the post-cold war era, the contribution of African civil society organizations has increased, despite the harsh conditions facing most of them and the chronic lack of resources, which characterize most of them. Many among these civil society organizations are shifting focus to address the human rights aspects of Africa's contemporary challenges. These include climate change, environmental preservation, HIV/AIDS, the right to development, socio-economic and cultural rights. A growing number of African universities build the capacity of African human rights defenders and contribute an African perspective to modern human rights. They have credible programs on human rights and some offer short courses, masters and doctoral degree programs in human rights. These learning centers fill the gap by creating a critical mass of African students who, once in active employment will be expected to contribute to the mainstreaming of human rights values into various aspects of life in society.

The advent of the African Union gave an impetus to the centrality of human rights. African treaties developed under the auspices of the African Union in relation to peace, security, integration and development make express reference to two major concepts. They reaffirm the Union's adherence to human rights standards and principles. They also identify the pursuit of human and peoples' rights as success criteria and as part of the long-term goals.

In contrast to this constructive contribution to modern human rights, it is disturbing to note that post colonial Africa offers the scene of identity-based discrimination and inequity, and most outrageous denial of basic human rights. Reports from within and outside Africa converge on the declining situation of most countries as manifested in the rising widespread poverty and intra-state conflicts, forced displacement, increasing lack of access to clean water, basic education, health care, prevention, care and treatment of HIV and AIDS, adequate nutrition to mention but a few. In its vision statement, the African Union Commission establishes a causality link between the way Africa is managed and the output on the average African man and woman in the following terms:

“The defiance to the rule of law, inequality in the distribution of income or the inefficient management of resources, corruption and the impunity of human rights, keep Africa in situations of conflict and undermine all initiatives for sustainable development”.

This can be interpreted to mean that the AU recognizes that there can be no integration, no prosperity, no unity and therefore no sustainable development where identity-based discrimination, bad governance and impunity are commonplace. It means also that no form of integration is feasible if standards of implementation of human rights principles are not at the same level across the region. On the reverse, the AU has consistently advocated for the synergy between human dignity, peace and prosperity.

III. The African Union Integration Agenda Reviewed

The Commission of the Africa Union made a series of policy statements, which express the Union’s understanding of integration. We will attempt to provide a notional commentary on the main ones by examining through human rights lenses the eight driving ideas articulated in the AU Vision and Mission statement.

Political integration is the raison d’être of the African Union

In order to be viable and appealing to African citizens, political integration should foster freedom from fear and want; and the freedom of choice for individual and community upliftment.

Political liberation must be strengthened by a sound economic development

Development program should aim at realizing all human rights and be carried out in accordance with agreed human rights standards and principles.

Integration processes must lead to a strengthened role of the State

The role of the State in the context of integration include meeting its obligations to respect, protect and fulfill the rights of the citizens of the integrated community. This is best measured by the extent to which these rights are realized at community, national and regional levels.

A genuine integration requires a strong leadership, be popular and broad-based

The leadership for African integration requires a clear vision, systematic action, the adoption and the implementation of progressive laws and policies which reflect the standards and principles enshrined in the AU Constitutive Act and other pertinent instruments adopted under the auspices of the African Union. In short, the challenge for African leaders is to serve as role models by leading through the right example. This challenge is not for heads of States and political leaders alone. It is for anyone in a given position of leadership in his or her society.

Policies and strategies being put place will add value only if they are human-centered

The human worth and dignity are not only characteristic of African cultural heritage, but are central to modern human rights. One of the challenges that the promoters of African integration should consider is the humiliating and degrading treatments many Africans face daily at the borders of some African countries. The average African traveler using a national identification document has his or her personal experience of such humiliations.

Youth must be mobilized around the ideals of African integration

In order to end the cycle of violence on the continent, it is pertinent to educate and equip African youth with values of human rights and positive African cultural heritage. The African Youth Charter offers a concrete program of action in this direction.

The African Diaspora must own Africa's integration process

Repression, inadequate education facilities and uncertainty of decent employment are among the reasons for the massive immigration of Africa's most productive segments. In order to enable the Diaspora occupy its place within Africa's integration agenda, the human rights and employment environment of the continent must be improved. Security, political, social and economic situations must improve to imbue confidence for the repatriation of human capital.

Integration strategies and plans are of progressive realization and require time

The initial stages of the progressive realization of Africa's integration should include the immediate removal of obsolete repressive and discriminatory laws and policies which prevent women, minority

groups, civil society, the media and political opposition from freely participating in and equally benefiting from domestic development. One of the first steps should include the removal of entry visas for Africans and the establishment of effective monitoring mechanisms to handle border related harassments.

IV. A Proposition to Accelerate the Implementation of the African Union Integration Agenda

The AU affirms its role as capacity developer and facilitator of the integration process on the continent. However, the emphasis on building the capacity of duty-bearers in general with an emphasis on regional economic communities and the African Union Commission may be interpreted as a neglect of the right-holders, the millions of African women, men and youth who need to be empowered. The role of the right holder extends to claiming rights and demanding accountability. The right holder should also be empowered to effectively and meaningfully participate in peace, development and integration initiatives. This apparent deficiency could well be addressed through the effective enforcement of AU's core instruments such as the African Youth Charter, the Protocol to the African Charter on Human and Peoples' Rights relating to the rights of women in Africa, the AU solemn declaration on gender equality.

In relation to envisioning Africa's future, it is proposed here that the strategic thinking about Africa's future should involve the reinterpretation of Africa's history, neither from the colonizers lenses, nor with the mindset of the victim wanting to attribute failures to the superiority of the victor. It is also important that strategic and perspective thinking be done with an open mind, in particular when they relate to a multifaceted theme like integration. The multi-, inter-, and transdisciplinary approach (MIT), which respects the merits of all knowledge systems, but disregards their boundaries, is in our view relevant to such reflection on Africa's future. It bridges knowledge systems, including the African indigenous knowledge system. With the clear and ultimate goal of Africa's rebirth as motive, this approach insists on the complementarity and comparative advantage of various knowledge systems. However, it goes beyond that and invites specialists in various fields of knowledge to appreciate the limitations of their science and become receptive to other knowledge systems. The time has come for economists, sociologists, human rights lawyers and others to converge towards addressing Africa's challenges. The output is to have a body of knowledgeable Africans whose knowledge is useful to Africa. The idea really, is to define human rights and development from the African perspective.

Finally, the ideal of Africa's prosperity, sustainable peace and effective political, socio-economic and cultural integration as envisioned in a long-term and on a step-by-step basis is a desirable and viable option. The four levels of implementation of the AU's integration agenda (community, national, regional and continental) are also pertinent. The efforts deployed by the AU member states, organs and institutions will be fostered by the application of same values and principles within and between integration actors. Some of these values include the following:

Fulfillment of human rights as the ultimate goal

In line with Article 3 (h) the Constitutive Act of the African Union. This will imply that genuine integration policies and programmes should be expressly human-centered, and linked to the specific international, regional and/or national human rights instruments. The intention here is not to turn all programmes into legally binding human rights instruments. Neither is it to invite peace, development and integration experts to become human rights specialists. The idea is to use the body of human rights knowledge, norms, commentaries and jurisprudence as reference points, benchmarks and indicators for setting peace, development and integration priorities and measuring their impact. It is also important to underline that the collateral effect of the requirement of an express linkage to human rights is to disallow policies, projects or activities that may violate human rights or lead to the violation of human rights.

Accountability and provision of adequate remedies

Accountability is facilitated by the development of adequate laws, policies, institutions, and administrative proceedings as well as through practice and the existence of regulatory mechanisms to ensure effective redress and to deter impunity. The seventh core mission of the African Union Commission is precisely to address accountability. When they are strengthened and their independence and integrity are safeguarded, courts, administrative procedures and practices, as well as special commissions, serve as a conduit for the promotion of accountability.

Enabling agency role through empowerment of the African people

Empowerment is understood here as a process aimed at giving people the power, capacity, capabilities and accessibilities necessary to change their own lives, influence their own destinies and partake in Africa's integration. Sen (1999) eloquently describes this process as removing

unfreedoms¹. The AUC (through all its departments), the Pan-African Parliament and ECOSOCC should be among the lead structures to facilitate the empowerment of the African peoples.

Informed and meaningful participation

The notion envisaged here entails active, free, informed and meaningful participation at all levels, from the conception to the evaluation of a given development programme.

Non-discrimination and equity

This requirement aims at reviewing social constructs and correcting historical injustices. The objective is twofold. It enables the vulnerable segment of society, often minorities, women, the aged, children and persons with disabilities, to be included and to play their role as agents of development. It also seeks to make them beneficiaries of the output of collective efforts. Africa is now equipped with enough norms to effectively make identity-based discrimination history in areas such as employment, education and the universal access to HIV and AIDS prevention, care and treatment.

V. Some Requirements for a Sustainable and Human-Centered African Integration

The obstacles to adequate and quality education, decent employment, economic growth, peace and security, free and fair trade and the debt burden are not insurmountable in today's Africa. Addressing those challenges requires the promotion of Africa's human capital, and does not go hand in hand with keeping identity-based discrimination and impunity as norms. African integration is a necessity. It will add value to existing developmental initiatives only if premised on respect for the worth and dignity of the people to be integrated. The integration will be appealing and attract popular participation if it is translated into unequivocal programs aimed at affording Africans greater choices about the type of food, house, health care, job, clean and sufficient water, leisure, and the leaders they want.

The adoption of the UN common understanding of the human rights based approach to programming in the realm of African integration will give the following:

***Goal** - All programmes of integration, policies and technical assistance should further the realisation of human rights as laid down in the Universal*

¹Amartya Sen - *Development as freedom*, Oxford University Press, 1999.

Declaration of Human Rights, the African Charter on Human and Peoples' Rights, other international and African human rights instruments.

Process - *Human rights standards contained in, and principles derived from, the African Charter on Human and Peoples' Rights, other international and African human rights instruments guide all integration and programming in all sectors and in all phases of the programming process.*

Outcome – *African integration contributes to the development of the capacities of 'duty-bearers' to meet their obligations and/or of 'rights-holders' to claim their rights.*

It is the opinion of this author that there is a desirable synergy between the human rights based approach and the ideals of African integration. This synergy should be built upon and added to other approaches including, result based management and the African indigenous knowledge system.

Conclusion

Peace, security and respect for the human worth and dignity represent key values of the African culture. The absence of one more of these values has often been, either a root cause, or the manifestation of social fragmentation in many parts of Africa. The quest for these values has been for centuries, and still is, the essence of African liberation struggle, be it on the African soil or in the Diaspora. In this context, the AU is well placed and has the requisite normative framework to materialize the ideals of Africa's unity, peace, security, development and integration. The AU inherited and adopted a body of comprehensive enabling decisions, forward-looking vision statements, treaties and policies to foster these ideals. However, a transparent and participatory implementation of decisions and treaties remains a major challenge in Africa. In order to address the implementation gaps, the author proposes the combination of approaches. The African indigenous knowledge and the human rights based approach should be fully utilized alongside other methods to achieve a sustainable unity, peace, security, development and integration in Africa and of the African peoples; those in the Diaspora included.

References:

Adjangba Moise A. (1999), *“Democratic Transition and the African Renaissance in Sub-Saharan Africa”*, *International Journal on World Peace* 16, no. 3: 45.

- Agbango George Akeya, ed. (1998), *Issues and Trends in Contemporary African Politics: Stability, Development, and Democratization*, New York: Peter Lang.
- Ake Claude (1996), *Democracy and Development in Africa*. Washington, DC: Brookings Institution.
- Alexandre P. (1981), *Les Africains - initiation à une longue histoire et à de vieilles civilisations de l'aube de l'humanité au début de la colonisation*, Paris: Edition Lidis.
- Ambrose Brendalyn P. (1995), *Democratization and the Protection of Human Rights in Africa: Problems and Prospects*. Westport, CT: Praeger Publishers, <http://www.questia.com/PM.qst?a=o&d=26239587>.
- Amoah Philip (1991), "Participation of Non-Governmental Organisations in the Work of the African Commission on Human and Peoples' Rights", Workshop on NGO participation in the African Commission - Banjul, the Gambia 5-7 October 1991, Geneva: ICJ.
- Anikpo Mark O. C. (1990), *Emerging Human Rights: The African Political Economy Context*, Ed. George W. Shepherd. New York: Greenwood Press.
- An-Naim Abdullahi Ahmed and Francis M. Deng, eds. (1990), *Human Rights in Africa: Cross-Cultural Perspectives*, Washington, DC: The Brookings Institution.
- Banegas Richard et Marshall-Fratani Ruth (2000), « Côte d'Ivoire, un conflit régional ? », *Politique Africaine*, No 78 (Juin 2000), pp. 5-15.
- Banegas Richard et René Otayek (2003), « Le Burkina Faso dans la crise ivoirienne », *Politique africaine No 89* (Mars 2003), pp. 71-87.
- Berting Jan, Peter R. Baehr, J. Herman Burgers, Cees Flinterman, Barbara De Klerk, Rob Kroes, Cornelis A. Van Minnen, and Koo Vanderwal, eds. (1990), *Human Rights in a Pluralist World: Individuals and Collectivities*, Westport, CT: Meckler.
- Bettati Mario et Duhamel Olivier (1998), *La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme*, Paris: Gallimard.
- Bocquet Dominique et Jean-Philippe Guiltat (1998), *Quelle efficacité économique pour Lomé?*, Paris: privately printed.
- Brinkman Richard (1995), "Economic Growth versus Economic Development: Toward a Conceptual Clarification", *Journal of Economic Issues* 29, no. 4, pp. 1171+.

-
- Brown Micheal Barrat (1995), *Africa's Choices after thirty years of the world bank*, Penguin Economics.
- Centre for Human Rights, University of Pretoria (2001), “*Human Rights Law in Africa*”, Pretoria: Kluwer Law International, Series Volume 3.
- Cox Aidan et Jenny Chapman (1999), *Les programmes de coopération extérieure de la coopération européenne : politiques, gestion, répartition*, Londres: ODI.
- Danaher Kevin, ed. (1994), “*50 Years is Enough: The Case Against the World Bank and the International Monetary Fund*”, Boston: South End Press.
- Diop Cheik Anta (1981), *Civilisation ou barbarie*, Paris: Présence africaine.
- Dumont René (1962), *L'Afrique noire est mal partie*, Paris: Edition Seuil.
- Ehui Félix T. (2002), *L'Afrique noire: de la superpuissance au sous-développement*, Abidjan: NEI
- Ezeala-Harrison Fidelis (1996), *Economic Development: Theory and Policy Applications*, Westport, CT: Praeger Publishers.
- Fanon Franz (1974), *Les damnés de la terre*, Paris: Maspero.
- Fisher Julie (1998), *Nongovernments: NGOs and the Political Development of the Third World*, West Hartford, CT: Kumarian Press.
- Foster Philip and Aristide R. Zolberg, eds (1971), *Ghana and the Ivory Coast: Perspectives on Modernization*, Chicago: University of Chicago Press.
- Futures Africains (2003), *Afrique 2025*, Abidjan: Futures Africains.
- Gemdev (1999), *L'Union européenne et les pays ACP, un espace de coopération à construire*, Sous la direction de Jean-Jacques Gabas, Paris: Karthala.
- Ghosh Pradip K., ed. (1984), *Multi-National Corporations and Third World Development*, Westport, CT: Greenwood Press.
- Gonidec Pierre-François (1968), *Les droits africains - Evolutions et sources*, Paris: L.G.D.J.
- Guillaumont Sylviane et Patrick Guillaumont (1994), *Ajustement et développement : l'expérience des pays ACP Afrique, Caraïbes, Pacifique*, Paris: Economica.
- Kabou Axelle (1991), *Et si l'Afrique refusait le Développement?*, Paris: Edition l'Harmatan.

- Keba Mbaye (1978), *Les droits de l'homme en Afrique*, Sous la direction de Karel Valsak, Paris: U.N.E.S.C.O.
- Ki Zerbo, Joseph (1980), « *De la nature brute à une humanité libérée* », *Histoire Générale de l'Afrique*, Vol. I, Paris: Jeune Afrique, Stock, U.N.E.S.C.O.
- Kouassi R. N. (2003), *Contribution à la compréhension de quelques problèmes contemporains*, 2^{em} édition, Addis Ababa: Union Africaine, Département de la Communication et des Conférences.
- Malegapuru William Makgoba (1999), *African Renaissance - The New Struggle*, with a prologue by Thabo Mbeki. Western Cape: Mafube and Tafleberg.
- Mamdani Mahmood (1999), "There Can be No African Renaissance without an African-focused Intelligentsia", In *African Renaissance - The new struggle*, ed. Malegapuru W.M., pp.125-136. Western Cape: Mafube and Tafelberg.
- Marks Stephen (2004), "The Human Rights to Development: Between Rhetoric and Reality", *Harvard Human Rights Journal Volume 17*, pp. 136-168.
- Matsheza and Chiweshe (2002), "Human Rights and the Media", *Human Rights Trust of Southern Africa*, pp. 12.
- Maxted Julia and Abebe Zegeye (1997), "State Integration and Human Rights in Africa", *International Journal of Comparative Sociology* 38, no. 1-2, pp. 64+.
- Memmi Albert (1973), *Portrait du colonisé*, Paris: Payot.
- Mongane Wally Serote (1999), "Science and Techonoly: Towards Prosperity in Africa", In *African Renaissance - The new struggle*, ed. Malegapuru W.M., Western Cape: Mafube and Tafelberg, pp. 351-358.
- Moore George F. (1991), *Judaism in the Century of Christian Era*, Vol. II. Cambridge: Harvard University Press.
- Nkrumah Kwame (1961), *I Speak of Freedom: A Statement of African Ideology*, London: William Heinemann Ltd. pp. xi-xiv.
- Okumu Washington A.J. (2002), *The African Renaissance, History, Significance and Strategy*, Africa World Press.
- Osita C. Eze (1984), *Human Rights in Africa, Some Selected Problems*, Lagos: The Nigerian Institute of International Affairs/Macmillan Nigeria Publishers Ltd.

- Ougergouz Fatza (1993), *La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples*, Paris: PUF.
- Oxford University (2002), *Concise Oxford Dictionary*, 10th ed. New York: Oxford University Press.
- Paulme Denis (1965), *Les civilisations africaines*, Paris: P.U.F (collection 'Que sais-je?').
- Rich Bruce (1994), "*1 World Bank/Imf: 50 Years is Enough*", in *50 Years is Enough: The Case Against the World Bank and the International Monetary Fund* /, ed. Danaher, Kevin, Boston: South End Press, pp. 16-13.
- Rodney W Rodney (1972), *How Europe Underdeveloped Africa*, Howard University Press, Washington DC.
- Sen Amartya (1999), *Development as Freedom*, New York: Oxford University Press.
- Senghor L.S. (1961), *Nation et voie africaine du socialisme*, Paris: Présence africaine.
- Shepherd George W. and Ved P. Nanda, eds. (1985), *Human Rights and Third World Development*, Westport, CT: Greenwood Press.
- Sibusiso Vil-Nkomo and Johan Myburgh (1999), "*The Political Economy of an African Renaissance: Understanding the Structural Conditions and Forms*", In *African Renaissance - The new struggle*, ed. Malegapuru W.M., Western Cape: Mafube and Tafelberg, pp. 266-278.
- Sohn LB (1968), "*A short history of the United Nations Documents on Human Rights*", In *The United Nations and Human Rights, 18th Report of the Commission to study the Organisation of Peace*, New York: United Nations.
- The Washington Times (2005), "*D.C. Council Softens Drunken-Driving Law; Williams Hints Veto of Legislation*", October 19, A01.
- Union Africaine (2004), « *Plan Stratégique de l'Union Africaine* », *Vision et mission de l'Union Africaine*, Volume 1, Commission de l'Union Africaine, mai, Addis Abéba.
- Union Inter-Africaine des Avocats (1992), « *Place des droits de l'homme dans les traditions culturelles africaines* », communication au symposium international sur la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, Dakar 25-30 octobre, Non publiée, Dakar.

Verdier R. (1961), "*Féodalité et collectivismes africains*", *Etude critique*, Paris: Présence Africaine, No XXXIX, 4^e trimestre.

Wessels André (2004), "*Chapter 15 Visions of the Future of Africa: a South African Perspective*", *African Voices, African Visions*, ed. Adesida, Olugbenga and Arunma Oteh, Uppsala, Sweden: Nordic Africa Institute, pp. 193-206.

Harmonisation statistique et intégration africaine

Par Dossina YEO* & Jean Yves ADOU**

Résumé : Le présent article pose la problématique de l'harmonisation statistique en Afrique. Il montre, que malgré les efforts déployés par les organisations statistiques sur le continent, doublés par des appuis de la communauté internationale, la question de la disponibilité des données statistiques comparables et de qualité, disponibles en temps réel, indispensables pour la conduite du processus d'intégration, demeure une préoccupation majeure au sein de la Commission de l'Union africaine. Il passe en revue les différents domaines prioritaires du processus d'intégration africaine et montre le rôle et l'importance des données statistiques comparables régulièrement produites en vue d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre des politiques intégratrices et d'aider les dirigeants africains dans les prises de décision sur l'avenir du continent.

Par ailleurs, il propose le renforcement de la fonction statistique au sein de la Commission de l'Union africaine par la création d'une structure autonome dénommée STATAFRIC, à l'instar de EUROSTAT au sein de l'Union européenne, en charge de conduire le processus d'harmonisation statistique et de fournir les statistiques officielles sur l'Afrique en collaboration avec l'ensemble des membres du système statistique africain.

Statistical Harmonisation and African Integration

Abstract: The present article addresses the problems of statistical harmonization in Africa. It shows, that in spite of the efforts made by statistical organizations across the continent, backed by support from the international community, the question of availability of comparable, quality and timely statistical data, essential for monitoring the process of integration, remains a major concern within the African Union Commission. It reviews the various priority fields of the process of African integration and shows the role and the importance of comparable statistical data regularly produced in order to evaluate the progress made in the implementation of integration policies and to help the African leaders in the decision-makings on a common future.

Subsequently, it proposes the strengthening of the statistical function within the Commission of the African Union, through the creation of an autonomous structure called STATAFRIC, similar to EUROSTAT within the European Union, responsible to lead the process of statistical harmonization

* Statisticien, Responsable de l'Unité statistique, Département des affaires économiques/Commission de l'Union africaine ; E-mail : dossinaY@africa-union.org

** Statisticien, chargé des politiques-investissement et mobilisation des ressources, Département des affaires économiques/Commission de l'Union africaine ; E-mail : adjeyss@yahoo.com

Introduction

Au lendemain des indépendances, les dirigeants africains nourrissaient le profond sentiment de solidarité, d'unité, de cohésion, et de coopération entre les peuples d'Afrique. Cette volonté d'unité et de solidarité a abouti à la mise en place de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) qui visait, entre autres, les objectifs suivants : la libération du continent, l'affirmation de l'identité africaine, la suppression de l'apartheid et la lutte contre le sous-développement. Mais, quelques dizaines d'années plus tard, en dépit d'énormes efforts déployés, doublés de l'appui de la communauté internationale pour assurer le décollage économique des pays africains, les indicateurs sociaux et macroéconomiques ne se sont guère améliorés ; traduisant ainsi la paupérisation grandissante des populations et la dégradation croissante des conditions de vie et de bien être.

L'intégration politique, socio-économique et culturelle s'est donc avérée comme un moyen privilégié pour accélérer le développement de l'Afrique et surmonter les obstacles liés à l'étroitesse des marchés nationaux, pour mieux partager les richesses du continent et relever ensemble les défis multiformes auxquels les pays sont confrontés.

Les chefs d'Etat et de Gouvernement africains, conscients de ce fait, ont, en 1991, adopté le Traité d'Abuja dans lequel ils reconnaissent la nécessité de créer la communauté économique africaine pour promouvoir le développement économique, social et culturel ainsi que l'intégration des économies africaines en vue d'accroître l'autosuffisance et favoriser un développement endogène et autoentretenu. Convaincus de la nécessité d'accélérer le processus de mise en œuvre du Traité d'Abuja, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont, lors de leur sommet tenu à Lomé au Togo le 11 juillet 2000, transformé l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) en une organisation d'intégration, plus dynamique et plus opérationnelle dénommée Union africaine (UA¹).

Dès sa création, l'Union africaine a pris la décision de consolider les orientations définies dans le Traité d'Abuja et réaliser graduellement l'intégration à travers l'harmonisation des politiques sectorielles de développement des Etats membres, la mise en œuvre

¹ Union africaine : organisation d'intégration africaine regroupant 53 Etats membres

de programmes de coopération régionale avec les CER et la mise en place des institutions financières africaines notamment la Banque centrale africaine, le Fonds monétaire africain et la Banque africaine d'investissement.

Or à ce jour, l'information statistique pour éclairer les prises de décisions en Afrique, pose des défis au système statistique africain, déjà affaibli et très vulnérable. En effet, les données statistiques comparables et de qualité, disponibles en temps opportun et produites par le système statistique africain sur l'ensemble des pays africains, sont quasiment inexistantes.

Cela pose la problématique de l'importance et la nécessité de l'usage de données statistiques harmonisées et fiables dans la conduite du processus d'intégration africaine menée par l'Union Africaine depuis quelques années.

En d'autres termes, la conduite du processus d'intégration en vue de la création de la communauté économique africaine peut-elle être bien menée, sans informations statistiques harmonisées, fiables et comparables au niveau du continent ? L'harmonisation des politiques sectorielles peut-elle être bien menée sans données statistiques comparables et fiables ? Les institutions financières africaines peuvent-elles être mises en place et fonctionner correctement sans informations statistiques harmonisées, fiables et comparables dans le temps et dans l'espace ?

Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre dans cet article portant sur l'harmonisation statistique et l'intégration africaine. Ce dernier est subdivisé en trois grandes parties :

- la première partie porte sur les défis de l'harmonisation statistique en Afrique ;
- la seconde partie est consacrée à la présentation de quelques initiatives en matière de développement et d'harmonisation statistique en Afrique ; et
- la dernière partie présente les différents domaines d'harmonisation nécessaires pour une bonne conduite du processus d'intégration africaine.

I. Défis de l'harmonisation statistique en Afrique

1.1 Le concept « Harmonisation statistique »

Dans le contexte actuel de la mondialisation, on parle de plus en plus en Afrique et partout dans le monde de l'exigence d'harmoniser la

société, les systèmes juridiques, l'économie et surtout les statistiques. Mais, toute réflexion critique sur la légitimité de l'harmonisation normative en Afrique doit partir d'une analyse du sens même du terme « harmonisation ». L'harmonisation vient du terme « harmonie », couramment associé à quelque chose de bon, juste, bien ordonné. Le mot « harmonisation » est utilisé surtout à propos de la musique. Dans la musique tonale, l'harmonisation est le fait de composer, conformément aux règles de l'harmonie, l'accompagnement instrumental ou vocal d'une mélodie préexistante, autrement dit le fait d'ajouter des accords à cette mélodie (Carlo L., 2003). L'harmonisation peut être aussi considérée comme étant le processus par lequel deux ou plusieurs gouvernements assurent l'uniformisation de leurs règles et règlements. Dans cet article, le terme harmonisation s'entend principalement par l'uniformisation des règles et règlement concernant la statistique.

Le concept « harmonisation statistique » qui est un concept nouveau de la Commission de l'UA peut donc être défini dans le cadre de l'intégration africaine comme étant le processus par lequel l'ensemble des Gouvernements des Etats membres de l'UA assurent l'uniformisation de leurs méthodologies, concepts, instruments et outils, nomenclatures statistiques etc.

1.2 Problématique de l'harmonisation statistique en Afrique

Comme souligné dans l'introduction, l'UA, depuis sa création, œuvre à consolider les orientations définies par le Traité d'Abuja et réaliser graduellement l'intégration afin de promouvoir le développement économique et social dans toutes les parties du continent à travers l'harmonisation des politiques sectorielles de développement ; la mise en œuvre de programmes de coopération régionale avec les Communautés économiques régionales (CER) vers une dynamique irréversible d'intégration ; la mise en place des institutions financières africaines (la Banque centrale africaine, le Fonds monétaire africain et la Banque africaine d'investissement) ; et la réalisation des programmes variés et divers avec le soutien des partenaires au développement.

Toutefois, le suivi de la mise en œuvre des politiques et programmes en vue d'atteindre ces objectifs, nécessite des statistiques harmonisées et fiables, comparables dans le temps et dans l'espace, dans tous les domaines, particulièrement dans les domaines de la paix et de la sécurité, de la gouvernance et de la surveillance multilatérale (convergence des politiques économiques etc.).

Il est vrai que plusieurs institutions sur le continent travaillent dans le domaine de la statistique. Les CER, à travers leurs départements statistiques, produisent les données statistiques nécessaires pour les besoins de l'intégration régionale notamment la surveillance multilatérale. AFRISTAT, dont les activités couvrent uniquement 19 Etats africains membres, coordonne les activités statistiques de ses Etats membres et contribue à l'harmonisation des concepts et méthodologies de production des données statistiques dans ces Etats. La BAD, à travers son nouveau département de statistique, produit des statistiques pour ses propres besoins et procède au renforcement des capacités statistiques des Etats dans le cadre du programme de comparaison internationale (PCI-Afrique). La Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), à travers son nouveau Centre de statistique, compte aider au développement des statistiques en Afrique par le renforcement des capacités techniques et le développement d'outils statistiques. La Commission de l'Union africaine, avec son unité statistique, envisage d'apporter sa contribution à la coordination et à l'amélioration du fonctionnement du système statistique africain en vue de disposer des statistiques harmonisées et fiables, indispensables pour le suivi des politiques d'intégration en Afrique.

Cependant à ce jour, malgré toutes ces interventions, les données de qualité, comparables dans le temps et dans l'espace sur l'ensemble des pays africains, disponibles en temps opportun et produits par le système statistique africain en vue de répondre aux besoins de l'intégration africaine, sont quasiment inexistantes. Les définitions et concepts statistiques diffèrent d'un pays à l'autre et/ou d'une région à une autre, rendant les comparaisons difficiles et générant des agrégats sans grande pertinence du point de vue régional et/ou continental. De même, les statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité nécessaires pour le suivi de la situation sociopolitique des pays, un objectif fondamental de l'Union africaine, ne sont pas encore produites par le système statistique africain.

Pour mener à bien le processus d'intégration africaine, la problématique des données statistiques harmonisées et comparables doit donc être prise de façon globale à bras le corps en Afrique. Toutes les institutions continentales, régionales et nationales doivent conjuguer leurs efforts afin d'aboutir le plus rapidement possible à une approche commune impliquant tout le monde et répondant aux besoins de tous. Cette démarche ou processus d'harmonisation doit concerner les domaines clés de la vie socioéconomique et politico-culturelle. Nous entendons par secteurs clés, le secteur monétaire et financier, les secteurs réels, le secteur social (l'éducation, la santé, le

genre, l'emploi etc) et les secteurs relatifs à la gouvernance, à la paix et à la sécurité.

1.3 Enjeux de l'harmonisation statistique en Afrique

Les enjeux de l'harmonisation statistique en Afrique sont multiples et variés. En effet, l'information statistique harmonisée dans des domaines stratégiques de plus en plus étendus peut considérablement éclairer les décideurs en mettant en évidence la possibilité de complémentarité ou de synergies entre les différentes économies nationales et régionales, de manière à les faire entrer petit à petit dans des stratégies de gagnant-gagnant favorisant les transferts et les partages de souveraineté comme cela a pu être observé dans l'évolution de l'Union européenne.

L'information statistique harmonisée, quel que soit le domaine, cherche à fabriquer en permanence de la « vraisemblance » acceptable par tous. Bien qu'elle ne réussisse pas toujours parfaitement à atteindre cet objectif, celle-ci reste très importante pour la réussite du processus d'intégration africaine, dans la mesure où cela permet aux différents partenaires l'utilisation d'un même langage, d'un même système de repérage et d'un même système d'aide au pilotage de la réalité économique, sociale, environnementale et politique. En effet, l'information statistique harmonisée est particulièrement adaptée pour garder la mémoire des évolutions communes des faits économiques et monétaires passés (séries temporelles comparables harmonisées), pour renseigner précisément sur la situation économique et monétaire présente (indicateurs et analyse conjoncturels harmonisés) et pour contribuer à explorer les perspectives économiques et monétaires (modélisation et prévisions économiques harmonisées).

Pour l'ensemble des 53 Etats engagés dans le processus d'intégration africaine, tous ces éléments concourent à forger un passé économique commun, à analyser la situation socio-économique et politique présente à la même période et à débattre ensemble de l'avenir commun en prenant appui sur les mêmes bases statistiques les plus solidement établies.

1.4 Différentes approches en matière d'harmonisation statistique

L'harmonisation statistique peut être obtenue de deux manières : soit elle se fait ex-ante, soit elle se fait ex-post.

Le concept harmonisation statistique ex-ante peut se définir comme un processus permettant d'orienter vers des définitions, des concepts, des nomenclatures, des sources communes et des

approches méthodologiques pour rendre les outputs comparables. Cela présuppose que toute la procédure de formulation du matériel de collecte et la collecte elle-même et tout le processus de traitement jusqu'à la production des statistiques sont identiques pour tous les producteurs de données statistiques, à savoir le système statistique.

Quant à l'harmonisation statistique ex-post ou harmonisation des produits, elle considère les procédures, les méthodes, les concepts etc, adoptées par les éléments du système statistique comme variables exogènes et met l'accent sur les outputs pour trouver de nouvelles procédures, méthodes, concepts etc. pour les rendre comparables. Cette méthode consiste à recueillir les données et les métadonnées auprès des producteurs et à procéder par la suite à un traitement de ces données afin d'aboutir à des données plus ou moins comparables.

L'harmonisation ex-post semble être une méthode fastidieuse et ne pourrait être retenue comme méthode d'harmonisation à long terme. A notre sens, elle requiert un travail énorme de traitement qui nécessite du personnel qualifié, de gros moyens matériels et financiers. Cette méthode ne peut conduire véritablement à des données statistiques comparables. Mais, elle peut être utilisée à court terme comme solution aux problèmes de l'harmonisation statistique en Afrique.

Pour fabriquer et mettre à la disposition des décideurs, de l'information statistique harmonisée pertinente et utile dans le processus de décision au niveau national, régional et continental, il ne suffit pas de faire des questionnaires, des enquêtes, des traitements et des calculs et recommander les résultats qui découlent de tout ce processus de fabrication traditionnelle des statistiques. Bien au contraire, il faut faire des efforts considérables en amont pour préparer le travail et espérer atteindre au mieux les résultats recherchés, c'est-à-dire : (i) harmoniser les concepts et les définitions pour être à peu près sûr d'utiliser un langage statistique commun ; (ii) harmoniser les nomenclatures pour appréhender la réalité des faits en respectant les mêmes principes généraux de classification ; (iii) harmoniser au besoin les méthodologies d'enquête, de collecte, de traitement, de présentation des données et métadonnées ; (iv) harmoniser les protocoles de transmission, de stockage et d'accès aux données et métadonnées etc. Tous ces efforts préalables participent au processus d'intégration.

L'approche de l'harmonisation par le bas, c'est-à-dire ex-ante apparaît la solution la plus idoine en ce sens qu'elle permet de répondre adéquatement, de façon globale et définitive, à la question de l'harmonisation statistique en Afrique.

II. Quelques initiatives en matière de développement et d'harmonisation statistique en Afrique

Depuis que les statistiques ont été retenues comme éléments essentiels du processus de développement, de nombreuses initiatives ont été entreprises en Afrique. Ces initiatives visent le développement, le renforcement des capacités et l'harmonisation statistique afin d'assurer une production de statistiques de qualité, comparables dans le temps et dans l'espace et disponibles en temps opportun. Cette troisième partie de notre article est consacrée à la présentation de quelques initiatives en matière de développement et d'harmonisation statistique en Afrique.

2.1 Le Plan de Marrakech

Après le sommet de Monterrey, la deuxième Table ronde internationale sur la gestion du développement axée sur les résultats, tenue au Maroc en 2004, a mis l'accent sur le besoin d'une approche claire et systématique de mesure de la mise en œuvre des produits, des résultats, et de l'impact des politiques et des programmes de développement, en utilisant des statistiques de qualité. Au terme de la conférence, le Plan d'action de Marrakech pour la Statistique (MAPS) a été adopté.

Ce plan fait partie intégrante de la « politique de résultats » prônée par la Banque Mondiale. Il établit un agenda global afin d'améliorer la disponibilité et l'utilisation des données destinées à soutenir la réduction de la pauvreté, selon un budget déterminé et un temps défini. Ce plan comporte un nombre limité d'actions destinées à améliorer la disponibilité et l'utilisation des données pour appuyer des stratégies de réduction de la pauvreté, dans le cadre d'un budget arrêté d'un commun accord et d'un calendrier spécifique. Le MAPS définit les besoins permettant de faire face, à l'échelle mondiale, aux défis que présente la politique de résultats en matière de données et de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et recommande que chaque pays en développement se dote d'une Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS). Le MAPS aborde les problèmes statistiques essentiels auxquels sont confrontés les pays et fournit les orientations stratégiques et les mécanismes appropriés pour guider et accélérer le développement des capacités statistiques de manière durable dans les pays. Il bénéficie du soutien de la communauté statistique internationale, des bailleurs de fonds, et des pays en développement.

Les activités à mener dans le cadre du MAPS sont les suivantes :

Au niveau national : les SNDS des systèmes statistiques nationaux doivent être intégrées dans le processus national de développement ; la participation de tous les pays au programme de recensement 2010 et l'accroissement du financement des systèmes statistiques nationaux et du renforcement de leurs capacités.

Au niveau international : l'établissement d'un réseau international pour les enquêtes auprès des ménages, le « International Household Survey Network – IHSN », l'amélioration des données sur les indicateurs des OMD et l'accroissement de la responsabilité des institutions en matière de données statistiques de sources internationales.

La mise en œuvre du MAPS repose largement sur un partenariat entre institutions et des arrangements avec les pays. Pour assurer sa réussite, chaque acteur devrait jouer le rôle clé qui lui est assigné. A ce jour, plusieurs pays ont élaboré des SNDS et participent aux préparatifs du programme de recensement 2010. Certains d'entre eux ont pu mobiliser des fonds pour le financement de leur SNDS.

2.2 Programmes statistiques des Communautés Economiques Régionales (CER)

Les CER constituent les piliers sur lesquels la Commission de l'Union africaine s'appuie pour la conduite des activités liées au processus d'intégration continentale. Elles ont été conçues pour être le centre névralgique du processus d'intégration avec, pour principale fonction, de concevoir et de suivre la mise en œuvre des politiques et programmes connexes d'intégration et de surveillance multilatérale. Mais, aujourd'hui, la multiple appartenance d'un Etat à plus d'une CER et la divergence des idéologies et des objectifs des CER, produisent comme résultat la désintégration notoire des économies africaines¹. Cette situation de manque de vision claire du processus d'intégration a un impact certain sur les mécanismes à mettre en place pour la réalisation de l'intégration et pour la convergence des politiques ; à telle enseigne que la statistique qui est un élément clé dans la mise en œuvre de ce mécanisme, ne constitue pas une priorité pour certaines CER dont les objectifs premiers n'ont pas un caractère d'intégration. Ces dernières n'observent pas une discipline collective qui peut être évaluée de façon objective sur la base d'indicateurs macro-économiques fiables et comparables. Dans beaucoup de CER, l'activité statistique n'est pas encore visible. Par contre, d'autres sont très dynamiques en matière de normalisation, d'harmonisation et de

¹ Département des affaires économiques (2007), Etude sur la rationalisation des CER : Révision du Traité d'Abuja et Adoption d'un programme minimum d'intégration / Commission de l'Union africaine.

modernisation ; et se focalisent essentiellement sur les domaines des statistiques du commerce extérieur, des finances publiques, des prix, du revenu et des comptes nationaux. Les programmes statistiques des CER devraient avoir pour objectif premier de faciliter l'adoption des concepts méthodologiques harmonisés et des définitions dans le but d'aider à la collecte de données dans les Etats membres et assurer leur comparabilité. Aussi, le champ d'activité devrait-il être élargi à tous les domaines de la vie socio-économique et politique pour accompagner le processus d'intégration africaine initié par l'UA.

Le Marché commun pour l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) et la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) sont en train de promouvoir l'usage de EUROTRACE pour traiter et disséminer les statistiques du commerce extérieur tandis que la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a adopté, en janvier 2004, un plan d'action pour l'harmonisation des comptes nationaux qui vise l'harmonisation du contenu et la présentation des PIB à travers des méthodologies convergentes, afin de répondre aux besoins urgents de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques de ses Etats membres.

La CEDEAO travaille également sur l'harmonisation des statistiques du commerce extérieur, les OMD, les statistiques des finances publiques et des balances des paiements. Elle vient d'inscrire au rang de ses priorités, pour son programme 2006-2010, la prise en charge du problème d'harmonisation des statistiques monétaires et de balances des paiements. Les réflexions porteront notamment sur la méthodologie commune et un projet de règlement fixant les principes de confection des agrégats monétaires et des statistiques de la balance des paiements comparables. Cet exemple édifie, à plus d'un titre, sur l'importance et l'urgence de l'harmonisation des statistiques monétaires dans la perspective de la création de l'Union monétaire africaine. Il faut noter que la CEDEAO a bénéficié des acquis enregistrés au niveau de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) en matière d'harmonisation statistique. En effet, depuis plusieurs années, la Commission de l'UEMOA a entrepris dans le cadre de l'exercice de la surveillance multilatérale découlant de la mise en œuvre du traité de l'Union, le chantier de l'harmonisation de l'information statistique au sein de sa zone grâce aux soutiens financiers extérieurs notamment en provenance de l'Union européenne. Des progrès sensibles ont été réalisés dans les domaines des statistiques des finances publiques, de l'indice harmonisé des prix à la consommation des ménages (IHPC), des comptes nationaux (PIB comparables) et du commerce extérieur (mise en place de EUROTRACE dans tous les Etats membres). D'autres chantiers sont

ouverts dans les domaines du suivi harmonisé de la production industrielle, de l'analyse régionale de la conjoncture et des statistiques sectorielles notamment l'agriculture, les mines, l'énergie et le transport.

La Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) a mis en place un programme statistique régional dont l'objectif principal est d'apporter un appui à l'intégration régionale en mettant à disposition une information statistique fiable, pertinente et en temps réel qui sera utilisée à la SADC pour la planification, la formulation des politiques, le suivi et la prise de décision. Le programme se focalise essentiellement sur la disponibilité des données statistiques harmonisées, comparables, fiables et en temps réel dans les domaines socio-économiques.

Ce programme est mis en œuvre par le comité statistique de la SADC qui comprend les chefs des INS chargés de définir les directives du développement des statistiques dans la région.

2.3 Programmes statistiques de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT)

AFRISTAT a mis en place, depuis sa création, plusieurs programmes dont le Programme Statistique Minimum Commun (PROSMIC) adopté en 2000 et son Plan Stratégique 2006-2010 adopté en 2006. L'objectif principal du PROSMIC était d'améliorer et d'harmoniser l'information statistique nécessaire à la prise de décision et au renforcement de l'intégration régionale. Le PROSMIC a permis de faciliter la conception, la mise en œuvre et l'évaluation de l'impact des politiques économiques décidées au niveau des deux unions économiques et monétaires que constituent l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC). En particulier, les dispositifs de surveillance multilatérale y ont trouvé une base quantitative plus solide.

Cependant, l'exercice de la surveillance multilatérale s'est heurté à des difficultés majeures provenant du manque de comparabilité de nombreux agrégats macro-économiques par suite de l'hétérogénéité des concepts et des méthodologies retenues dans les Etats. AFRISTAT a donc entrepris, dans sa sphère d'intervention, plusieurs programmes en vue de l'harmonisation des méthodes de production des statistiques dans certains domaines. Ainsi, il a élaboré pour ses Etats membres des nomenclatures communes d'activités et de produits (NAEMA et NOPEMA); un guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux se basant sur le Système de

Comptabilité Nationale (SCN93) avec quelques spécificités liées aux pays ; un recueil des concepts et méthodologie de production des statistiques du secteur informel ; des méthodes de production des statistiques des prix ; des méthodes de production des statistiques agricoles ; et des méthodes de production des statistiques de l'emploi.

Le guide méthodologique d'élaboration des comptes nationaux d'AFRISTAT reprend les recommandations du SCN 93 dans les grands domaines intéressant les économies de ses États membres et propose, pour chaque domaine, une méthode harmonisée de traitement. Les méthodes proposées résultent également de la compilation des travaux méthodologiques réalisés par les comptables nationaux de ces États.

En 2006, AFRISTAT a adopté le programme stratégique de travail qui constitue son plan d'action sur la période 2006-2010, en vue de renforcer les capacités statistiques de ses États membres dans le contexte du suivi et évaluation des stratégies de réduction de la pauvreté ainsi que la réalisation des OMD, et l'élaboration de systèmes d'information pour la gestion du développement axée sur les résultats.

2.4 Le Programme de Comparaison Internationale de la BAD (PCI-Afrique)

Le PCI-Afrique est une composante du Programme de Comparaison Internationale (PCI) des Nations Unies, lancé en 1968 dans le but d'effectuer des comparaisons mondiales. A l'origine, 10 pays participaient au programme de comparaison internationale dont la périodicité est de cinq ans depuis 1970. Mais en 1993, des changements substantiels ont été apportés au programme et 118 pays ont pris part à la comparaison dont 22 pays africains. Pour la phase actuelle dénommée « phase 2005 », plus de 140 pays participent au programme dans le monde.

Initié par la BAD, le Programme de Comparaison International pour l'Afrique dénommé « PCI-Afrique » a été lancé en 2002 et vise à obtenir des mesures complètes et comparables sur les dépenses réelles par tête portant sur le PIB. La BAD a apporté des changements importants à ce programme afin de permettre une plus grande participation des pays africains. A ce jour, presque tous les pays africains prennent part à ce programme (48 pays africains au total) et comptent plus d'un tiers des pays participant à la comparaison mondiale.

Pour faire des comparaisons fiables des données économiques et sociales, les pays doivent utiliser des méthodes de mesure et des concepts communs. La classification et la couverture des données

doivent être toutes comparables et les monnaies nationales converties en numéraire. Le PCI définit, entre autre, ce qui doit être mesuré, les normes internationales à utiliser et la période à couvrir. Il calcule aussi les parités de pouvoir d'achat (PPA¹) qui peuvent être utilisées pour convertir les monnaies nationales en un numéraire.

2.5 Le Cadre Stratégique Régional de Référence (CSRR)

Lors du Sommet consacré à la revue de la Déclaration du Millénaire, les 191 États Membres de l'ONU ont, aux termes de la principale résolution, demandé aux différents pays d'élaborer et mettre en oeuvre des stratégies axées sur des objectifs reposant sur les cibles retenues à l'horizon 2015. Le Cadre Stratégique Régional de Référence pour le renforcement des capacités en Afrique (CSRR) a été élaboré, à cet effet, par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et la Banque Africaine de Développement (BAD) avec l'appui de la Banque mondiale et de PARIS21, pour aider à améliorer les résultats en matière de développement et asseoir la bonne gouvernance en Afrique, en orientant et en accélérant les activités de renforcement durable des capacités statistiques. Il s'agit là de mesures prises par les pays africains, avec le concours de la communauté internationale, pour relever les défis liés à la disponibilité des données dans le cadre de la politique de résultat.

Le CSRR, dont l'objectif général est de renforcer les systèmes statistiques nationaux, repose sur trois composantes, à savoir: (i) faire face aux besoins des utilisateurs; (ii) améliorer la gestion des systèmes statistiques nationaux; et (iii) garantir la viabilité et l'irréversibilité du développement de la statistique.

Toutefois, il incombe, en premier lieu, aux systèmes statistiques nationaux de mettre en oeuvre le CSRR, les instituts nationaux de statistique en étant les principaux moteurs. Ces instituts devraient prendre en charge la sensibilisation et rechercher des appuis en faveur du Cadre en général. Aussi, les États doivent-ils veiller à ce que l'importance de la statistique soit reconnue et que des ressources suffisantes soient mises à la disposition des systèmes nationaux de statistique.

¹ Une PPA est un nombre qui indique le ratio entre le montant nécessaire pour se procurer une quantité donnée de produit dans un pays et le montant nécessaire pour obtenir la même quantité de produit dans un numéraire. Cf Rapport principal sur la comparaison des prix et de la consommation dans les pays africains, BAD, 2007

2.6 Le programme de coopération de l'Association des Banques centrales africaines (ABCA)

La problématique des questions monétaires et financières sur le continent impulsée par l'idée de la création de la monnaie unique africaine a amené, en 1965, les Etats membres de l'Organisation de l'Unité Africaine à créer l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA), afin de promouvoir la coopération entre les banques centrales africaines et d'instaurer une concertation sur les questions monétaires. Depuis sa création, l'ABCA travaille à favoriser la coopération et l'interaction dans les domaines monétaire, bancaire et financier en Afrique et à envisager, à l'issue d'un processus de convergence, l'avènement d'une monnaie unique africaine. Pour atteindre cet objectif, l'ABCA a adopté en 2002 le Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) pour la mise en œuvre de politiques collectives en vue de réaliser une zone monétaire unique, une monnaie commune et une Banque centrale continentale en collaboration étroite avec l'UA. Le PCMA prévoit l'harmonisation des programmes d'intégration monétaire et la création d'un cadre de convergence macroéconomique comportant, entre autres, l'harmonisation des concepts et définitions macroéconomiques en vue de rendre comparables les données statistiques relatives aux performances monétaires et financières des pays.

Aux fins d'évaluer les méthodologies utilisées pour la compilation des agrégats macroéconomiques, d'analyser les différences conceptuelles et méthodologiques inhérentes aux sources de données et d'établir des tableaux de correspondance entre les statistiques nationales et les agrégats macro-économiques contenus dans les critères de convergences, le programme de l'ABCA s'exécute selon un calendrier en 6 étapes de durée inégale, présentées ci-dessous :

- **L'étape I (2002-2003)**, a été consacrée à la confirmation de la représentation de l'ABCA dans toutes les régions du continent et à l'adoption d'un programme formel d'intégration monétaire dans chacune des sous-régions ;
- **L'étape II actuelle (2004-2008)** devrait voir s'accomplir :
 - i)* l'harmonisation et la coordination des politiques macroéconomiques et monétaires ainsi que la normalisation des concepts concernés ;
 - ii)* l'interconnexion graduelle des systèmes de paiements et de règlements ;
 - iii)* la promotion des réseaux bancaires africains ;
 - iv)* la promotion des bourses régionales ;
 - v)* le renforcement et l'harmonisation de la supervision bancaire et financière ;

-
- **L'étape III (2009-2012)** prévoit le rétrécissement des plafonds des critères de premier rang : le ratio déficit budgétaire sur PIB n'excédant pas 3% ; élimination du crédit de la Banque centrale à l'Etat : taux d'inflation inférieur à 5 % ; ratio réserves extérieures sur importations égal ou supérieur à 6 mois ;
 - **L'étape IV (2013-2015)** sera consacrée à l'évaluation des performances macro-économiques, à la consolidation du respect des critères de convergence, avec particulièrement le taux d'inflation ramené en dessous de 3 %, au lancement d'une étude sur la mise en place d'un mécanisme de taux de change entre les monnaies africaines et au démarrage des négociations pour la création de la Banque centrale commune ;
 - **L'étape V (2016-2020)** envisage la finalisation du processus de création de l'union monétaire, préalable à l'entrée en activité de la Banque centrale africaine et à la mise en circulation de la monnaie commune ;
 - **L'étape VI (année 2021)** verrait l'avènement de la Banque centrale africaine et la mise en circulation de la monnaie commune.

Toutefois, en vue d'accélérer la création de la Banque centrale africaine décidée par les Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'UA, la Commission de l'UA en collaboration avec l'ABCA, envisage de mettre en place un comité de réflexion pour élaborer une stratégie commune.

2.7 Le Programme Statistique de la Commission de l'UA 2007-2011

Dans la recherche d'une solution aux insuffisances constatées dans la coordination et l'harmonisation statistique sur le continent, la Commission de l'UA a élaboré un programme statistique pour la période 2007-2011. Ce programme statistique tourne autour de six axes principaux, à savoir :

- Axe1. Dynamiser le plaidoyer en faveur des statistiques en Afrique ;
- Axe2. Développer un cadre réglementaire pour le développement des statistiques ;
- Axe3. Disposer des statistiques pour les besoins de l'intégration du continent ;

-
- Axe4. Renforcer la coordination statistique en Afrique ;
 - Axe5. Renforcer les capacités statistiques des Etats membres ;
 - Axe6. Rechercher des financements pour le développement de la statistique en Afrique.

Les activités contenues dans ce programme seront entreprises en collaboration avec l'ensemble des membres du système statistique africain (SSA) et les partenaires au développement dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte africaine de la statistique.

Cette Charte¹ qui est le document juridique commun pour le développement de la statistique en Afrique et dont l'objectif est de servir de cadre d'orientation et de code d'éthique professionnelle pour le métier de statisticien, a été élaboré en 2007, suite à la décision² prise par le Conseil exécutif de l'Union africaine en janvier 2007 à Addis Abéba (Ethiopie).

Pour la réussite de son programme, la Commission de l'UA envisage de renforcer ses capacités statistiques en transformant son unité statistique en une véritable institution autonome de statistique dénommée STATAFRIC, chargée de la production, de la gestion et de la diffusion de la statistique officielle de l'Afrique, à l'instar de ce qui se fait en Europe avec EUROSTAT, l'institution produisant l'information statistique pour la mise en œuvre des politiques de l'Union européenne.

III. Domaines clés et mécanisme de coordination du processus d'harmonisation statistique en Afrique

Pour mener à bien le processus d'intégration africaine, il est indispensable de disposer de statistiques harmonisées, fiables et comparables dans le temps et dans l'espace pour l'appréciation de la convergence des politiques macroéconomiques et sectorielles. A cet effet, il est nécessaire d'harmoniser la production statistique dans certains domaines clés de l'activité socio-économique et politique sans lesquels l'atteinte des objectifs d'intégration pourrait être retardée ou même hypothéquée. Ces domaines prioritaires sont ceux ayant un impact réel sur le processus d'intégration, notamment les comptes

¹ La Charte a été élaborée sous les auspices de la Commission de l'Union africaine, avec l'ensemble des membres du système statistique africain notamment les INS, CER, AFRISTAT, CEA et BAD ; et les partenaires extérieurs (EUROSTAT et PARIS21)

² Décision No. DOC.EX.CL/308 (X)

nationaux et les prix à la consommation des ménages ; le commerce ; la monnaie et les finances ; les secteurs tels que l'agriculture, l'environnement, les infrastructures, les mines et l'énergie, et les statistiques sociales y compris les statistiques sur la paix, la sécurité et la gouvernance.

3.1 Les statistiques des comptes nationaux et des prix

Qu'en est-il des niveaux de vie dans les pays africains ? Les objectifs du millénaire pour le développement sont-ils en train d'être atteints par les pays africains ? Les économies des pays africains convergent-elles ou non ? La création de la monnaie commune africaine est-elle possible dans les délais fixés ? Autant de questions que se posent les décideurs africains et dont les réponses nécessitent la disponibilité de données statistiques harmonisées, fiables et comparables dans le temps et dans l'espace. Les statistiques des comptes nationaux et des prix constituent les principaux indicateurs pouvant apporter un éclairage aux décideurs en vue de répondre objectivement aux questions ci-dessus.

L'élaboration des comptes nationaux est une activité statistique majeure dans tous les Etats africains car elle rassemble, de façon intégrée et cohérente, la grande partie du travail détaillé des Instituts Nationaux de Statistiques (INS). A ce jour, un certain nombre de pays africains appliquent les dernières normes du SCN93 et beaucoup d'autres utilisent encore le SCN68, rendant la comparabilité des PIB difficile entre pays membres de même que les agrégations des PIB au niveau régional et continental. Les pays utilisant le même système de comptabilité nationale ont parfois des PIB non comparables dus à des différences dans la définition des concepts. Certaines régions ont entrepris des travaux visant à rendre les PIB plus comparables entre les Etats membres. C'est le cas des PIB plus comparables de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) mis en place avec l'appui technique d'AFRISTAT. De même, la BAD a développé une méthodologie de décomposition du PIB dans le cadre du Programme de Comparaison International (PCI-Afrique) qui a permis d'améliorer un temps soit peu la comparabilité des PIB d'un grand nombre de pays africains. Ces initiatives pourraient être soutenues et élargies à l'ensemble des pays africains.

En ce qui concerne les données sur les prix, l'Indice des Prix à la Consommation des ménages (IPC) est le plus calculé dans les Etats car il rentre dans la détermination de l'inflation qui est un indicateur clé de la surveillance multilatérale et pour la mesure de la convergence

des économies. Mais, les méthodologies de calcul de ces indices diffèrent d'une région à une autre et même entre pays d'une même région. Certains Etats se limitent au calcul de l'indice pour l'agglomération principale, d'autres produisent des indices nationaux et régionaux mais toujours avec des méthodologies différentes d'un pays à un autre. Certaines régions ont entrepris des travaux d'harmonisation de l'indice des prix ; c'est le cas de l'UEMOA avec l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) calculé dans tous les Etats membres et qui sera étendu à tous les Etats membres de la CEDEAO. Les relevés de prix effectués dans les Etats dans le cadre des travaux du PCI-Afrique de la BAD, couvrent un champ plus large tant en ce qui concerne les produits que les points de vente et pourrait constituer une base pour l'harmonisation. Mais, quelques pays ont des structures administratives bien établies et fonctionnant bien, alors que d'autres, particulièrement ceux qui sortent de grandes perturbations civiles, ont des moyens limités et des structures administratives caractérisées par une faiblesse des systèmes de production et des pratiques statistiques.

Un effort important est donc nécessaire pour maximiser la comparabilité et la fiabilité des données des prix et des comptes nationaux en vue de faciliter les agrégations au niveau continental, et à terme, permettre à la Commission de l'UA de produire un indice des prix et des comptes nationaux africains.

3.2 Les statistiques du commerce

Dans un environnement caractérisé par une croissance rapide, la libéralisation et la concurrence, la plupart des pays dans le monde aspirent à améliorer leur situation économique en signant des accords avec d'autres Etats afin de faciliter la libre circulation des personnes, des biens et des services. En Afrique, l'intégration économique régionale a une histoire assez longue et dans certaines régions, elle précède l'indépendance. Cette intégration passe nécessairement par la création d'un marché commun africain.

La détermination de l'Afrique à démanteler les entraves au commerce en vue de la création du marché commun, s'est manifestée par une série d'accords dont le plan d'action de Lagos, le Traité d'Abuja, les Traités portant création des Communautés Economiques Régionales (CER) et l'Acte constitutif consacrant l'avènement de l'Union africaine.

Dans le cadre du Traité instituant la Communauté Economique Africaine, de nombreux schémas de libéralisation ont été mis en place par les CER, piliers de l'intégration africaine. L'objectif commun de ces schémas est de créer une zone de libre

échange dans chaque CER, suivie d'une union douanière, puis d'un marché commun et enfin d'une union économique. La stratégie de mise en œuvre de cet objectif comprend des objectifs visant à stabiliser et à éliminer graduellement les barrières tarifaires et non tarifaires, adopter un tarif extérieur commun dans les relations commerciales avec les pays tiers, harmoniser les politiques macroéconomiques et enfin promouvoir la libre circulation de tous les facteurs de production.

Les Traités et les protocoles de la plupart des CER fondent beaucoup d'espoir sur l'efficacité des programmes de libéralisation des échanges comme un instrument de développement du commerce intra-communautaire et d'intégration du marché africain. Or, un bon suivi/évaluation de ces programmes de libéralisation et surtout la surveillance commerciale au niveau africain nécessitent des statistiques harmonisées et fiables dans le domaine du commerce, ce qui permettra d'impulser le commerce intra-africain.

Au niveau des CER, des statistiques existent pour les besoins de la surveillance commerciale des différentes régions. Mais, au niveau africain, il est difficile de disposer des statistiques harmonisées et fiables sur l'ensemble des Etats, comparables dans le temps et dans l'espace, pour le suivi de la politique commerciale commune.

3.3 Les statistiques monétaires, financières et de balance des paiements

La création et le bon fonctionnement d'une union économique et monétaire africaine viable exige la création d'un environnement propice à l'efficacité des politiques macroéconomiques. A cet égard, l'appréciation de la convergence des performances et des politiques macroéconomique, dans le cadre de la surveillance multilatérale, implique la disponibilité de statistiques monétaires, financières et de balance des paiements comparables et fiables.

De manière générale, les statistiques monétaires se rapportent aux données financières des banques commerciales et des banques centrales ; mais, certaines spécificités nationales amènent les autorités monétaires à intégrer des institutions autres que les banques, dans le champ des statistiques monétaires. Dans certains pays ou zones monétaires, il est envisagé d'inclure les données sur les systèmes financiers décentralisés qui connaissent un essor, dans le champ d'élaboration des statistiques monétaires.

Un état des lieux de la production des statistiques monétaires et financières montre que les situations sont assez disparates¹. Ces données, difficiles à être conciliées, montrent le travail fastidieux qui reste à faire en vue d'obtenir des statistiques pertinentes et utilisables pour la définition de la politique monétaire commune. Si les concepts des agrégats monétaires sont relativement proches, leurs définitions peuvent différer d'un pays à l'autre ou d'une zone à une autre, selon les structures et le fonctionnement des systèmes financiers nationaux et les objectifs visés par la politique monétaire nationale. Dans certains pays, la situation monétaire est confectionnée sur la base de questionnaires adressés aux banques, alors que dans d'autres, elle est basée sur les situations comptables des banques. Par ailleurs, le dispositif législatif et réglementaire qui accorde les prérogatives aux banques centrales en matière de collecte et de traitement des données ne couvre pas toujours le même champ. De même, le droit de collecte des données est parfois confié à certaines structures autres que les banques centrales. Une uniformisation des textes juridiques ou du moins leur adaptation apparaît indispensable pour produire des statistiques comparables pouvant être agrégées à l'échelle de la future union monétaire africaine.

A la lumière de ce qui précède, il s'avère fondamental d'élaborer un cadre méthodologique commun en vue d'aboutir à un secteur monétaire et financier homogène dans l'ensemble du continent et de fournir des directives pour l'établissement et la présentation des statistiques.

Il convient également de souligner que les efforts de confection de statistiques fiables et comparables dans ce secteur ne devraient pas se limiter aux seules statistiques monétaires, mais prendre en compte les informations financières provenant des autres institutions de dépôts et de crédit. Eu égard au lien étroit entre les actifs monétaires et les autres actifs financiers, renforcés à la faveur des récentes innovations financières, les données relatives à l'ensemble du système financier apparaissent indispensables pour affiner l'analyse devant conduire aux décisions de politique monétaire.

3.4 Les statistiques sectorielles

Nous entendons par statistiques sectorielles, les statistiques des secteurs productifs (Agriculture, mines, énergie, industrie, infrastructures, télécommunications etc). Dans les paragraphes qui suivent, il sera question de montrer l'importance et le rôle des

¹ Cf : BCEAO (2006) : Approche méthodologique pour l'harmonisation des statistiques monétaires, Communication lors du séminaire sur l'harmonisation statistique tenu à Bamako (Mali)

statistiques harmonisées au niveau de certains secteurs clés du développement ayant un impact sur l'intégration africaine.

Statistiques de l'agriculture

En Afrique, le secteur agricole est essentiellement constitué des activités agricoles et pastorales, des exploitations forestières et de l'écotourisme. Plus de la moitié de la population africaine est rurale et dépend directement des cultures locales ou des denrées obtenues dans l'environnement immédiat. Dans la majorité des pays, ce secteur d'activité donne lieu à la part la plus importante du PIB et représente la principale source de devises (environ 40% des entrées de devises fortes du continent), d'épargne et de recettes fiscales. L'agriculture est donc le principal fournisseur de matières premières et les deux tiers de la valeur ajoutée des produits manufacturés sont d'origine agricole. Elle reste donc fondamentale pour la croissance des économies structurées et non structurées de la plupart des pays africains.

Depuis un certain temps la production alimentaire par habitant en Afrique a décliné, à l'inverse de la tendance mondiale¹. Il en résulte une malnutrition répandue, un besoin répété d'aide alimentaire d'urgence, et une dépendance croissante à l'égard des denrées alimentaires venant de l'extérieur. Conscients que l'Afrique ne pourra prendre la place qui lui revient dans la communauté internationale que si elle acquiert une force économique, les Chefs d'Etats et de Gouvernement se sont fixés un objectif ambitieux d'avoir un taux de croissance soutenu de 7% au moins afin d'éradiquer la pauvreté, de parvenir à la sécurité alimentaire et de construire les bases d'un développement économique durable sur le continent. La politique agricole africaine doit s'orienter vers la maximisation de la contribution de ce secteur à la croissance économique afin que l'Afrique puisse parvenir à l'autonomie et à la productivité souhaitée et jouer un rôle à part entière sur la scène mondiale. Fondamentalement, l'agriculture doit favoriser un vaste progrès économique. Aussi, la politique agricole en matière d'élevage, de foresterie et de pêche doit-elle s'inscrire dans une stratégie globale de développement durable et de conservation des ressources naturelles, ouvrir la voie à l'expansion des exportations et donner au continent un rythme de croissance économique plus élevée. Pour obtenir de meilleurs résultats possibles, compte tenu du rôle crucial joué par l'agriculture dans le processus de développement de l'Afrique, tout doit être mis en œuvre pour soutenir le secteur. Afin de parvenir à cela, il est indispensable, pour les pays africains, de disposer

¹ Cf. NEPAD (2003), Programme intégré pour le développement de l'agriculture africaine, Union africaine.

d'un système d'informations statistiques fiables et pertinentes concernant non seulement la production agricole mais aussi l'utilisation des terres dont la gestion est devenue un problème complexe de nos jours.

Les données régulières recueillies à partir du système permettront de faire l'alerte précoce, la prévision et le suivi des récoltes. Ces données serviront aussi à gérer les variations de production, les besoins d'exportation ou d'importation, à assurer l'autosuffisance alimentaire sur le continent et à établir les comptes sectoriels agricoles. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place une méthodologie et une approche commune à appliquer dans l'ensemble des pays africains.

Statistiques minières et énergétiques

Le continent africain est très riche en ressources naturelles notamment minières et énergétiques. Il produit plus de 60 différents types de métaux et minerais qui sont les plus importants dans le monde, y compris l'or, le diamant, l'uranium, le manganèse, le chrome. Bien qu'elles soient encore sous-exploitées, les réserves minières de l'Afrique représentent environ 30% des réserves mondiales. Cependant ces ressources sont pour la plupart restées inexploitées, ce qui fait que les besoins énergétiques de l'Afrique sont énormes et sont en grande partie non satisfaits. Il y a une dépendance vis-à-vis de l'extérieur et les Etats ne sont pas encore en mesure d'exercer une souveraineté réelle et permanente sur ces ressources. Le principal problème auquel le continent africain fait face dans le domaine des mines et énergies est l'absence d'informations fiables sur le potentiel en ressource des vastes régions inexploitées. L'élaboration d'une politique en la matière nécessite l'évaluation du potentiel et leur répartition sur le continent.

L'amélioration de la connaissance du potentiel en ressources minières et énergétiques de l'Afrique par un inventaire adéquat des ressources existantes et une bonne prévision des besoins de consommation, devraient être inscrites comme priorité dans les programmes de gestion des réserves de l'Afrique. C'est pourquoi, les Etats membres de l'Union africaine ont convenu d'échanger des informations en vue de parvenir à une politique minière et énergétique commune.

La mise en œuvre de tels engagements ne peut se faire sans un système d'information fiable de données statistiques harmonisées.

Statistiques de l'environnement

Les défis de l'environnement constituent de plus en plus un sujet central des politiques socioéconomiques, tant au niveau international qu'au niveau national. En effet, depuis l'adoption de la "Déclaration de Stockholm" en 1972 sur les principes pour une gestion écologiquement rationnelle de l'environnement, lors de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement, les questions écologiques ont été inscrites au rang des préoccupations internationales. En juin 1992, à Rio de Janeiro (Brésil), la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, connue sous le nom de Sommet "Planète Terre" a adopté une déclaration qui a fait progresser le concept des droits et des responsabilités des pays dans le domaine de l'environnement.

Afin de parvenir à un développement durable et à une intégration africaine réussie, la protection de l'environnement qui ne peut être considérée isolément, doit faire partie intégrante du processus de développement. Pour cela, les pays doivent promouvoir un environnement sain en adoptant des politiques appropriées pour la protection et l'assainissement de l'environnement. Toute décision prise sur la gestion, la conservation et l'exploitation écologiquement viable des ressources forestières devrait tirer profit, autant que possible, d'une évaluation approfondie de la valeur économique et non économique des biens et services forestiers, et des coûts et avantages environnementaux. Il est donc indispensable de veiller à ce que le public et les décideurs disposent en temps utile d'informations fiables et précises sur les forêts et les écosystèmes forestiers. En effet, depuis la déclaration de Rio, la question de l'amélioration de l'information sur l'environnement dans divers domaines est devenue urgente. Cependant, en dépit des efforts entrepris, la question de la disponibilité de l'information demeure.

L'importance de l'environnement, en tant que fondement du développement et de l'intégration africaine, n'est nulle part aussi évidente que dans les régions où il a été fortement dégradé. Dans les pays africains où plus de 80 % de la population dépend directement de la base de ressources naturelles pour leur subsistance quotidienne, il est donc important que les activités en faveur de la protection de l'environnement et de la promotion du développement aillent de pair. La rareté de l'eau, la qualité et la dégradation du sol sont une préoccupation de premier rang, sans oublier les questions liées à la qualité de l'air, à la gestion des déchets et à la biodiversité.

Ces défis environnementaux ne sauraient être relevés sans la disponibilité d'une information statistique harmonisée et fiable. Dans

ce sens, les statistiques de l'environnement constituent l'outil de base pour l'organisation de l'information sur l'environnement et un prérequis pour les indicateurs de l'environnement, la comptabilité de l'environnement et l'état de l'environnement au niveau national et africain.

L'évaluation de la situation des statistiques de l'environnement en Afrique fait remarquer que la disponibilité des statistiques de l'environnement est généralement à un niveau très faible. Peu de pays produisent sur une base régulière des données statistiques dans ce domaine. La plupart n'a pas de loi spécifique sur les statistiques de l'environnement. Il est donc nécessaire d'entreprendre une coopération renforcée dans ce domaine afin d'améliorer et de promouvoir l'application de normes communes, de nomenclatures et approches communes de la production des statistiques de l'environnement pour aider l'Afrique dans la gestion de son espace naturel (ressources et terres forestières) d'une façon écologiquement viable afin de répondre aux besoins socio-économiques, écologiques et culturels des générations actuelles et futures.

Statistiques sur les infrastructures

Les infrastructures constituent l'un des volets les plus importants du processus d'intégration. L'Afrique ne peut jouer efficacement sa partition dans ce monde globalisé sans diversifier sa base productive et produire des biens et services de qualité. Pour ce faire, le développement des infrastructures constitue une des premières conditionnalités. L'histoire montre qu'aucun développement n'est possible sans infrastructures. Les grandes puissances de ce monde contemporain se sont construites en bâtissant des routes, des chemins de fer, des aéroports, des réseaux de télécommunications, etc.

Consciente que les infrastructures constituent, non seulement, la base de l'intégration physique, mais aussi le moteur du développement économique et social, l'Union africaine envisage de se doter de systèmes intégrés d'infrastructures de transport et de communications fiables et efficaces comme support pour stimuler les flux commerciaux et les interactions sociales et culturelles.

Cette volonté a été exprimée à travers le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), programme de l'Union africaine dont l'objectif principal est de disposer de réseaux et de systèmes d'infrastructure de transport, d'énergie, d'hydraulique, de télécommunication appropriées, interconnectant les pays et les régions afin de satisfaire les exigences économiques et fournir les services publics et sociaux de base à la population africaine tout entière.

Les infrastructures, notamment les technologies de l'information et de la communication (TIC), modèlent le monde d'aujourd'hui à travers la suppression des frontières géographiques et le brassage des cultures. Elles permettent de créer un nouvel ordre économique et commercial. En effet, les TIC constituent des supports et des facilitateurs de développement économique, social et culturel. Plus particulièrement pour l'Afrique, la mise en place des programmes routiers et des TIC performants serait un levier indispensable à l'atteinte des OMD. En effet, cela va ouvrir de nouveaux horizons grâce à leur rôle moteur dans la création de richesse et l'échange des connaissances.

Depuis quelques années, des avancées notables ont été enregistrées par certains pays mais beaucoup reste encore à faire. On note une disparité entre régions, un manque de capacités institutionnelles et de données fiables pour faire une évaluation correcte du domaine. Il convient d'instaurer un cadre réglementaire favorable pour assurer des investissements appropriés et durables en maintenant une compétitivité effective et saine. Il y a lieu également de sensibiliser les pouvoirs publics sur l'opportunité de disposer de données et informations statistiques comparables dans le domaine, afin de mieux coordonner les efforts des opérateurs économiques et d'analyser les disparités et les insuffisances des infrastructures d'interconnexion des régions pour assurer une intégration harmonieuse du continent.

Statistiques industrielles

C'est une vérité évidente d'affirmer que le continent africain est le plus sous-industrialisé de la planète. Et pour cause, le paysage industriel de la plupart des pays qui le composent demeure pauvre ou dans un état embryonnaire. Or, de toutes les activités de la vie économique, l'industrie demeure celle dont le taux de croissance de la valeur ajoutée présente la corrélation la plus forte avec celle de l'ensemble de l'économie. C'est au sein de l'industrie qu'on observe le mieux combien la variation de la productivité est fonction croissante du taux de variation de la production (surtout en ce qui concerne les biens d'équipement). L'industrie est l'activité qui « tire » le plus l'ensemble du système par l'ampleur de ses commandes, l'importance de ses ventes, le niveau de ses salaires, ainsi que par son influence sur toute l'organisation de la société.

Conscients du rôle moteur dévolu à l'industrie dans le processus de développement, les dirigeants africains ont entrepris des actions destinées à sortir les pays du sous-développement, en accordant à l'industrialisation un rôle déterminant pour ses effets sur

la satisfaction des besoins fondamentaux des populations, l'intégration de l'économie et la modernisation de la société. A cet effet, ils ont proclamé les années 1980-1990, « décennie du développement industriel en Afrique ».

Le développement économique et l'intégration du continent africain exigent la création d'une industrie forte dans chaque Etat membre. Mais, face aux résultats décevants de toutes les initiatives d'industrialisation en Afrique et à l'urgence de la mise en œuvre d'un plan collectif d'industrialisation de l'Afrique, basé sur l'autosuffisance, l'Union africaine a décidé de donner au continent une base industrielle solide afin d'accroître la part de l'Afrique dans la production industrielle mondiale. Pour ce faire, il est nécessaire de restructurer le système industriel en Afrique. En d'autres termes, il est impératif de revisiter l'organisation industrielle pour l'ériger en un véritable marché où s'opère une saine concurrence entre acteurs.

De plus, comme tous les pays développés, le suivi de l'activité industrielle au niveau africain nécessite la mise sur pied d'un dispositif de statistiques industrielles afin d'avoir les informations économiques sur la production industrielle à un niveau détaillé. Il faut également assurer une bonne articulation des concepts et des nomenclatures des statistiques industrielles, avec les nomenclatures du commerce extérieur pour permettre une connaissance fine des marchés industriels africains. Les statistiques industrielles visent à apporter un éclairage sur les résultats des entreprises industrielles (effectif, chiffre d'affaires, production, prix à la production, investissements, compte de résultats et soldes intermédiaires, sous-traitance etc.).

3.5 Les statistiques sociales y compris les aspects de gouvernance, de paix et de sécurité

Comme tous les autres secteurs, les statistiques sociales sont très importantes dans le processus d'intégration et ont donc besoin d'être harmonisées pour assurer la comparabilité entre Etats et permettre l'évaluation des performances réalisées au niveau social. Aussi, les questions de gouvernance, de paix et de sécurité retiennent-elles de plus en plus l'attention des Hautes Autorités politiques du continent. On note, en effet, une forte implication de l'ensemble du continent dans le processus de gestion et de règlement des conflits.

Le développement des données sociales harmonisées et comparables a connu une progression remarquable, depuis le lancement des initiatives PPTE¹ en 1999. Plusieurs Etats se sont

¹ PPTE : Initiative des Institutions de Bretton-Woods (Banque mondiale et Fonds monétaire international) pour les pays pauvres très endettés.

engagés dans l'élaboration des Documents Stratégiques de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et dans la réalisation des OMD dont les buts sont d'exposer les stratégies et les actions à mettre en œuvre pour réduire la pauvreté. L'avènement de ces initiatives a axé le champ d'investigation sur le développement des statistiques sociales avec un nouveau cadre de production et de présentation. Mais, les concepts ou indicateurs et le champ couvert par les OMD et autres indicateurs de suivi des politiques sociales étant élaborés par l'extérieur, ils ne prennent généralement pas en compte les réalités et les objectifs d'intégration africaine. De même, les champs de couverture restent limités et peu pertinents. Il est donc important de définir un cadre méthodologique consensuel qui permettrait d'assurer la comparabilité des performances sociales réalisées par chaque pays en matière d'intégration et de lutte contre la pauvreté. Dans ce processus, les données spécifiques de gouvernance, de paix et de sécurité devraient être abordées.

En effet, les données sur la gouvernance doivent prendre en compte les aspects de bonnes pratiques et de transparence dans la gestion des affaires des Etats y compris les politiques monétaires, financières et fiscales ainsi que la gestion du budget et de la dette extérieure des pays.

Les informations sur la paix et la sécurité ne devraient pas être en reste puisqu'il ne se passe de jour, en Afrique, depuis quelques temps, sans qu'il ait de conflits à régler. Les décideurs ont compris que la variable paix et sécurité constitue un élément important dans le processus d'intégration. Des informations objectives et fiables sont nécessaires afin de les aider dans leurs prises de décisions.

3.6 Mécanisme de coordination

Pour mener à bien tout ce processus complexe d'harmonisation statistique, il est nécessaire de mettre en place au niveau africain un conseil statistique composé de l'ensemble des membres du système statistique africain, dont le rôle sera de donner les grandes orientations pour le développement de la statistique dans tous les domaines d'activité et des comités sectoriels chargés de suivre et de coordonner les actions d'harmonisation statistique entreprises dans chaque domaine clé. La Commission de l'UA devra assurer le secrétariat du conseil et de ces comités sectoriels. C'est pourquoi, il est nécessaire de renforcer la fonction statistique au sein de la Commission pour mener à bien cette mission. L'idée de la création future d'une institution autonome de statistique à l'instar de EUROSTAT, chargée de promouvoir l'harmonisation statistique en Afrique et de fournir à l'Union africaine des statistiques comparables

de qualité dont elle a besoin pour le suivi de son programme d'intégration est à soutenir. Cette structure serait d'une très grande utilité pour accompagner l'UA dans la conduite du processus d'intégration africaine.

Conclusion

Il ressort clairement du présent article que l'harmonisation statistique est un passage obligé si l'on veut parvenir à une intégration africaine réussie. En effet, pour éclairer les prises de décisions et orienter les programmes de l'Union dans le cadre de la conduite du processus d'intégration, la Commission de l'Union africaine doit pouvoir disposer d'indicateurs d'intégration fiables pouvant être mesurés régulièrement. Pour renseigner ces indicateurs, il faut des données statistiques sur les situations socio-politiques, économiques et culturelles des Etats membres, fiables, régulièrement disponibles et faciles à agréger au niveau régional et africain. Or, l'un des problèmes clés de l'agrégation des données élémentaires demeure l'harmonisation. Les données statistiques sur les situations socio-politiques, économiques et culturelles des Etats membres ne pourront être agrégées, au niveau régional et africain sans risque de se tromper, que si les concepts, définitions, méthodes, nomenclatures etc. sont harmonisés.

Certaines institutions régionales et africaines ont entrepris des actions d'harmonisation statistique dans certains domaines, pour rendre les données statistiques des pays comparables entre elles. Mais, les résultats de ces actions ne répondent pas toujours aux besoins de la Commission de l'Union africaine pour la conduite du processus d'intégration africaine. C'est pourquoi, dans cet article, nous proposons des domaines clés dans lesquels il faut entreprendre une harmonisation statistique pour une bonne conduite du processus d'intégration africaine. Ces domaines statistiques clés sont notamment les comptes nationaux et les prix ; les statistiques du commerce ; les statistiques monétaires, financières et de la balance des paiements ; les statistiques sectorielles et les statistiques sociales y compris les statistiques sur la gouvernance, la paix et la sécurité.

Pour coordonner tout ce processus complexe d'harmonisation statistique au niveau africain, il est nécessaire que la fonction statistique soit renforcée au niveau de la Commission de l'Union Africaine qui est l'institution d'intégration africaine regroupant l'ensemble des pays africains. C'est pourquoi, l'idée de la création

d'une institution africaine de statistique autonome (STATAFRIC¹), pour aider la Commission de l'Union Africaine dans la conduite du processus d'intégration africaine, est à soutenir.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ABCA	Association des Banques Centrales Africaines
AFRISTAT	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
BAD	Banque africaine de Développement
CEA	Commission Economique pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CER	Communauté Economique Régionale
COMESA	Marché Commun pour l'Afrique Orientale et Australe
CSRR	Cadre Stratégique Régional de Référence
EUROSTAT	Institution produisant l'information statistique officielle pour la mise en œuvre des politiques de l'UE
EUROTRACE	Logiciel développé par EUROSTAT pour le traitement des statistiques du commerce extérieur
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
IHSN	International Household Survey Network
INS	Institut National de la Statistique
IPC	Indice des Prix à la Consommation
MAPS	Plan d'Action de Marrakech Pour la Statistique
NAEMA	Nomenclature d'Activité des Etats Membres d'AFRISTAT
NOPEMA	Nomenclature de Produits des Etats Membres d'AFRISTAT
NSDD	Norme Spéciale de Diffusion de Données
OMD	Objectif du Millénaire pour le développement
ONU	Organisation des Nations Unis
OUA	Organisation de l'Unité Africaine

¹ STATAFRIC : Nom propre donné à l'institution africaine de la statistique qui sera créé au sein de la commission de l'UA pour l'accompagner dans la conduite du processus d'intégration africaine.

PARIS21	Partenariat statistique au service du développement au 21ème siècle
PCI-	Afrique Programme de Comparaison International
PCMA	Programme de Coopération Monétaire en Afrique
PIB	Produit Intérieur Brut
PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
PPTE	Pays Pauvre Très Endetté
PROSMIC	Programme Statistique Minimum Commun
SADC	Communauté de développement de l'Afrique Australe
SCN93	Système de Comptabilité National 1993 des Nations Unis
SGDD	Système Général de Diffusion de Données
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
STATAFRIC	Institution autonome devant être créée pour la production des statistiques officielles de l'UA
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UA	Union Africaine
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Références

- Akou Adjogou (2005), « *Activités statistiques du Secrétariat exécutif de la CEDEAO relatives au renforcement des capacités des Etats membres* », *Journal statistique africain* (Groupe de la BAD), Vol 1, pp. 120-123.
- Association des banques centrales africaines (2002), *Programme de coopération monétaire en Afrique (PCMA)*.
- Banque africaine de développement (2006), « *Rapport principal sur la comparaison des niveaux des prix et de la consommation des pays africains* », Groupe de la BAD.
- Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (2006), « *Approche méthodologique pour l'harmonisation des statistiques monétaires* », Communication lors du séminaire sur l'harmonisation statistique tenu à Bamako (Mali), BCEAO.

- Carlo Lottieri (2003), « *Harmonisation : quelques remarques sur un concept à la mode* », le Québécois Libre, No. 130.
- Commission économique pour l'Afrique et Banque africaine de développement (2006), *Cadre stratégique régional de référence pour le développement et le renforcement des statistiques en Afrique*, CEA et BAD.
- Commission de l'Union africaine et Commission économiques pour l'Afrique (2006), *Etat de l'Intégration régionale en Afrique II : Rationalisation des communautés économiques régionales*, Commission économiques pour l'Afrique.
- Commission économique pour l'Afrique (2004), « *Les processus de création du marché commun africain : Une vue d'ensemble* », CAPC N°1.
- Commission de l'Union Africaine (2007), « *Note conceptuelle sur la mise en place d'une structure autonome (STATAFRIC)* », Département des affaires économiques.
- Commission de l'Union africaine (2007), « *Etude sur la rationalisation des CER : Révision du Traité d'Abuja et Adoption d'un programme minimum d'intégration* », Département des affaires économiques.
- Commission de l'Union Africaine (2006), « *Catalogue des programmes d'activités (2006-2008)* », Département des affaires économiques, pp. 10-11.
- Commission de l'Union Africaine (2006), « *Cadre minimum d'indicateurs pour des statistiques comparables en Afrique* », Département des affaires économiques.
- Commission de l'Union Africaine (2007), « *Cadre référentiel de convergence d'harmonisation des politiques et de cadre réglementaire* », Vol II, Département des infrastructures et de l'Energie.
- Commission de l'Union économique et monétaire ouest africain (2006), « *Programme statistique de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest africain (UEMOA) (2006-2011)* », UEMOA, Département des politiques économiques.
- Hakim Ben Hammouda (2005), « *Pourquoi l'Afrique s'est elle marginalisée dans le commerce international ?* », CAPC N°20, CEA.
- Nations Unies (1992), « *Sommet Planète terre : Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement principes de gestion des forêts* », NU.
- Nations Unies (1972), « *Déclaration de Stockholm : Déclaration des Nations unies sur l'environnement* », NU.

-
- New Partnership for Africa's Development (2006), “*APRM Implementation: Challenges and Opportunities*”, Kigali, Rwanda.
- Nouveau Partenariat pour le développement de l’Afrique (NEPAD), (2003), « *Programme détaillé pour le développement de l’agriculture africaine* », Union Africaine.
- Observatoire Economique et Statistique d’Afrique Subsaharienne (2006), « *Plan stratégique des activités d’AFRISTAT 2006-201* », AFRISTAT.
- Office of the Executive Secretary (2005), “*SADC Regional Statistical Programme*”, SADC.
- Organisation de l’Unité Africaine (2000), « *Acte Constitutif de l’Union africaine (2001)* », OUA.
- Organisation de l’Unité Africaine (1991), « *Traité instituant la Communauté économique africaine* », OUA.
- Organisation de l’Unité Africaine (1985), « *Plan d’action de Lagos pour le développement économique de l’Afrique (1980-2000)* », OUA.
- Richard Michel (2007), « *Information statistique et intégration économique et monétaire* », African E-markets: Information and Economic Development, CEA, pp. 139-151.

L'émergence économique des nations : définition et mesure

Moubarack LO*

Résumé: *Les termes de pays émergent et de marché émergent ont fait récemment leur apparition dans la littérature économique, désignant les pays les plus dynamiques parmi les pays en voie de développement et les mieux intégrés dans l'économie désormais mondialisée, sans qu'une définition exacte soit élaborée à cet effet, encore moins des éléments de mesure discriminants.*

C'est dans ce cadre que se situe la présente étude. Elle vise à proposer une possible définition de ce qu'est un pays émergent et à déterminer, à travers un indice synthétique, le stade à partir duquel un pays accède à l'émergence économique. L'étude comprend trois parties. D'abord, une analyse des principales théories de la croissance et du développement est effectuée, de manière à identifier clairement l'apport potentiel du concept d'émergence dans la compréhension du cheminement vers le développement et la convergence. Ensuite, un indice synthétique de l'émergence économique (ISEME) est conçu puis testé sur un échantillon de 46 pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe, qui, en 1960, étaient tous pauvres ou relativement pauvres. L'utilité potentielle de l'ISEME est indiquée, ainsi que les prochaines étapes qui favoriseront une meilleure compréhension de la dynamique de l'émergence et de ses déterminants fondamentaux.

The Economic Emergence of Nations: Definition and Measurement

Abstract : *The terms of emerging country and emerging market recently made their appearance in the economic literature, indicating the most dynamic countries among the developing countries best integrated in the recently globalized economy, with neither an exact definition nor discriminating elements of measurement being elaborated for this purpose.*

The present study lies within this framework. It aims at proposing a possible definition of what an emerging country is and to determine, through an aggregative index, the stage from which a country reaches economic emergence. The study contains three parts. Initially, an analysis of the principal theories of growth and development are carried out, so as to clearly identify the potential contribution of the concept of emergence in the comprehension of the advance towards development and convergence. Then, an aggregative index of economic emergence (ISEME) is conceived, then tested on a sample of 46 countries of Africa, America, Asia and Europe, which in 1960 were all poor or relatively poor. The potential utility of the ISEME is indicated, as well as the next stages that will support a better comprehension of the dynamics of emergence and its fundamental determinants.

* Moubarack LO, Directeur de l'Institut de l'Emergence Economique (IDEME) et maître de conférences associé à l'Université Gaston Berger de Saint Louis (Sénégal)
Email: lo.emergence@orange.sn

Introduction

Le but de toute nation est d'accéder au stade du développement intégral et de *permettre à chacun de ces citoyens de vivre la vie qui a de la valeur à ses yeux*, pour reprendre les mots du prix Nobel Amartya Sen.

Le développement implique quelque chose de plus que la croissance économique définie généralement comme l'évolution du Produit Intérieur Brut (PIB) d'une année sur l'autre. Il pourrait se traduire comme *la croissance plus la transformation* (Gérald M. Meier, 1995) et se manifeste notamment par l'amélioration des performances des facteurs de production, par la densification et la modernisation du réseau d'infrastructures, par le développement des institutions et par le changement des attitudes et des valeurs, et par « *un mouvement haussier de l'ensemble du système social* » (Gunnar Myrdal : le drame asiatique (1968)).

Partant de ce postulat, les économistes séparent traditionnellement les nations du monde en deux groupes : celui des pays développés et celui des pays en développement (ou du tiers monde). Parfois, un sous-groupe des pays moins avancés est identifié au sein du second groupe, visant les pays les plus pauvres parmi les pauvres et caractérisés par un revenu par tête faible.

Récemment, les termes de pays émergent et de marché émergent ont également fait leur apparition dans la littérature, désignant les pays les plus dynamiques parmi les pays en voie de développement et les mieux intégrés dans l'économie désormais mondialisée, sans qu'une définition exacte soit élaborée à cet effet, encore moins des éléments de mesure discriminants.

Selon le dictionnaire *Le Robert*, « émerger » se dit d'un *phénomène « qui s'impose à l'attention par sa valeur »*. Subséquemment, on peut considérer qu'un pays, anciennement pauvre, émerge lorsqu'il suscite l'intérêt et se démarque de la masse des nations sous-développées et situées en marge des échanges mondiaux de biens, de services et d'idées. Mais, à partir de quel moment, dans son cheminement vers le progrès économique, peut-on considérer qu'un pays est réellement devenu émergent ?

Cette question est d'autant plus pertinente qu'aujourd'hui plusieurs pays, sur tous les continents, prétendent avoir atteint le stade de l'émergence. Et, il est d'autant plus difficile de les départager qu'il n'existe à ce jour aucune définition consensuelle de la notion d'émergence. La même problématique se posait avec le concept de « décollage » de Walt W. Rostow.

Walt W. Rostow (1960) considère cinq étapes par lesquelles passent tous les pays: la société traditionnelle, l'émergence des pré-conditions du décollage, le décollage, la marche vers la maturité et l'ère de la consommation de masse. La *phase du décollage* étant la plus importante pour les pays en développement. Il s'agit d'une période où « *l'échelle d'activité économique productive atteint un niveau critique et produit des changements qualitatifs qui mènent à une transformation structurelle massive et progressive dans l'économie et la société* ».

Le décollage requiert trois conditions :

- une hausse du taux d'investissement productif, passant par exemple de 15% à 30% du PIB ;
- le développement d'un ou plusieurs secteurs manufacturiers, avec un fort rythme de croissance ;
- l'existence ou l'émergence rapide d'un système politique, social et institutionnel qui, en exploitant finement l'expansion initiale dans le secteur moderne et les potentiels effets externes économiques du décollage, arrive à donner à la croissance un caractère continu.

La notion d'émergence est une variation, adaptée à la mondialisation en cours, sur le même thème de « décollage ». Elle marque un réel point tournant, faisant passer un pays pauvre d'un équilibre de faible croissance à un meilleur équilibre de croissance forte et durable.

Bien cerné, le concept d'émergence viendrait ainsi apporter une grande contribution à la théorie du développement. Car, jusqu'ici le seul but fixé aux nations pauvres est de chercher à converger avec les pays riches. Or, la convergence est un chantier de longue portée (des dizaines voire des centaines d'années), comme en atteste l'histoire économique contemporaine.

Et, ne retenir comme cible que cet horizon lointain conduirait à inclure, pour longtemps, dans le même ensemble de pays en développement des nations aux trajectoires et aux perspectives fort divergentes. Aujourd'hui, Singapour continue ainsi d'être classé, par la CNUCED¹, avec la Sierra Léone (qui est particulièrement pauvre), dans la catégorie des pays en développement, alors même qu'il n'a presque plus rien à envier aux pays les plus avancés d'Europe et d'Amérique. Une classification nette des nations en développement, identifiant des strates plus fines de pays, s'avère donc indispensable afin de tenir réellement compte de la réalité.

¹ CNUCED, Manuel des Statistiques 2006-2007

Un tel exercice répond à des exigences d'équité et de rigueur statistique. Il possède une autre vertu : celle de sanctionner positivement les progrès accomplis par les pays les plus performants et de leur permettre de célébrer des victoires intermédiaires (« quick wins ») stimulantes pour continuer à mobiliser les énergies, poursuivre dans la voie tracée, engager d'autres réformes structurantes et institutionnaliser les bonnes pratiques. Une telle étape est hautement importante dans le processus de transformation que constitue le chantier du développement.

C'est dans ce cadre que se situe la présente étude. Elle vise à proposer une possible définition de ce qu'est un pays émergent et à déterminer, à travers un indice synthétique, le stade à partir duquel un pays accède à l'émergence économique.

L'étude comprend trois parties. D'abord, une analyse des principales théories de la croissance et du développement est effectuée (partie I), de manière à identifier clairement l'apport potentiel du concept d'émergence dans la compréhension du cheminement vers le développement et la convergence (partie II). Ensuite, un indice synthétique de l'émergence économique (ISEME) est conçu puis testé sur un échantillon de 46 pays d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe, qui, en 1960, étaient tous pauvres ou relativement pauvres (partie III). L'utilité potentielle de l'ISEME est indiquée, ainsi que les prochaines étapes qui favoriseront une meilleure compréhension de la dynamique de l'émergence et de ses déterminants fondamentaux.

I. Développement et convergence

1.1. Les principales théories de la croissance et du développement

1.1.1. L'analyse néo-classique de base: le modèle Harrod (1939) et Domar (1946)

Le modèle décrit un lien strict entre la hausse du stock de capital et la hausse de la production potentielle (par le biais de l'ICOR, Incremental Capital-Output Ratio, ou coefficient d'accroissement marginal de capital et de produit). Selon le modèle, si la demande existe, le seul obstacle à la croissance réside dans le manque de capital physique. Dans ce sens, l'accumulation de capital physique devient la seule source décisive de croissance économique.

1.1.2. Le modèle néoclassique révisé

Le modèle Harrod-Domar a été enrichi par d'autres économistes tels que Solow (1956) qui, en prenant en compte la fonction de production agrégée, qui inclue d'autres facteurs que le capital physique, ont mis en évidence l'importance de la productivité totale des facteurs (PTF) dans l'explication de la croissance. La hausse du stock de capital et celle de la PTF contribuent ainsi simultanément à la croissance économique. Toutefois les rendements d'échelle sont décroissants et le progrès technique est considéré de façon exogène dans le modèle.

1.1.3. La théorie de la croissance endogène (le modèle AK d'Uzawa (1965), le modèle de Lucas (1988), le modèle de Romer (1986, 1990), le modèle schumpétérien d'Aghion-Howitt (1992))

Cette théorie, en rendant endogène le progrès technique, a découvert qu'il est possible d'avoir des fonctions de production avec des rendements croissants, grâce à la spécialisation et à l'investissement dans le savoir. Une implication politique est que l'Etat peut promouvoir la croissance en donnant des incitations aux secteurs qui produisent du savoir (recherche-développement) ou qui utilisent intensément du capital humain. Les pays moins avancés peuvent également être aidés par un transfert de technologie. Ainsi, les pays en développement doivent, selon cette théorie, accorder une grande importance au capital humain et à l'ouverture de leur économie sur le monde pour bénéficier de la diffusion des nouvelles idées et innovations technologiques.

1.1.4. La théorie des institutions

Les « institutionnalistes » (North (1990), Williamson (2000), Rodrick (2002) Acemoglu et al. (2004)) postulent que les causes fondamentales de la croissance résident dans la qualité des institutions. Selon l'acception la plus usitée, les institutions désignent les organisations formelles et informelles (valeurs, normes, coutumes, traditions), les procédures et le cadre réglementaire qui guident l'activité économique dans le pays considéré.

1.1.5. L'analyse structurelle

Les structuralistes insistent sur l'impact des transformations structurelles sur la croissance: changements dans la composition de la demande, du commerce extérieur, de la production et dans l'utilisation des facteurs de production, à mesure qu'augmente le revenu par tête.

En particulier:

- la réallocation du capital et du travail, de l'agriculture à des secteurs plus productifs, compte pour 20% dans la croissance moyenne ;
- la croissance des exportations exerce un effet déterminant sur la croissance des pays en développement ;
- l'afflux de capital étranger exerce un effet important sur la croissance, en plus de ses effets sur les exportations et l'investissement.

Synthèse et conclusion partielle: les enseignements des théories sont complémentaires, peuvent et doivent concomitamment servir de guides aux décideurs des pays pauvres. La question qui se pose est de savoir si les pays pauvres peuvent rattraper les pays riches.

1.2. Le postulat de la convergence entre pays pauvres et pays riches

1.2.1. Convergence absolue et conditionnelle

La convergence absolue: les pays pauvres auraient tendance à croître plus vite que les pays riches et on évoluerait donc, nonobstant les caractéristiques propres de chaque économie, vers la convergence des revenus par habitant vers un état stationnaire déterminé par le taux d'investissement.

La convergence conditionnelle (Barro, 1997): Si les économies diffèrent en termes de propensions à épargner, de croît démographique, de capital humain, d'ouverture internationale, d'accès à la technologie ou de qualité des politiques publiques, la convergence ne se réalisera que sous certaines conditions. Si ces conditions sont remplies, le taux de croissance attendu est d'autant plus élevé que le niveau de départ du PIB par tête est faible par rapport à sa situation d'équilibre de long terme. A contrario, un pays pauvre peut ne pas converger (diverger) ou ne converger que très lentement avec un pays riche, si ses conditions de base sont moins favorables que celles du pays riche.

La β -Convergence (Barro-Sala-i-Martin (1992)): la convergence s'applique si le pays pauvre croît plus vite que le pays riche, de sorte que les revenus par tête convergent. La vitesse de convergence est définie par la valeur du coefficient positif β .

La σ -Convergence (Barro (1991)): la convergence se produit si la dispersion des revenus par tête d'un groupe de pays décroît avec le temps.

1.2.2. Les clubs de convergence

Selon Abramovitz (1986) et Baumol (1986), les pays ont des dynamiques de croissance hétérogènes, mais ils peuvent être regroupés en sous-ensembles (clubs) faisant preuve de dynamiques de croissance homogènes. Chaque « club » groupant des pays caractérisés par un même état d'équilibre, dans un modèle d'équilibres multiples (Berthélémy 2005).

En outre, Berthélémy (2005) note que des processus cumulatifs peuvent conduire à un déclin économique quand l'économie est initialement sous un certain *seuil de développement*, tandis que le progrès économique est possible quand ce seuil a été franchi. Il montre que certains pays anciennement pauvres (une douzaine de pays sur cent) arrivent à réaliser des pics de croissance multiples et à sortir du piège de sous-développement, en se basant surtout sur les politiques éducatives. Des facteurs comme la profondeur financière, la diversification de l'économie et les effets de voisinage (notamment pour l'Asie) ont également joué, mais avec un impact moindre, sur le décollage initial. Toutefois, Hausmann-Pritchett-Rodrik (2004) a montré que plusieurs pays considérés aujourd'hui comme pauvres ont expérimenté dans le passé plusieurs pics de croissance, sans qu'ils aient engagé en quoi que ce soit des réformes. Ce qui suggère, au delà des pics de croissance, de rechercher d'autres facteurs expliquant le décollage des pays pauvres.

En outre, il importe de bien distinguer *l'initiation de la croissance* (« *growth initiating* ») et *le maintien d'une croissance* forte sur la durée (« *growth sustaining* »). L'hypothèse de convergence ne pourra se vérifier que si le pays qui initie la croissance réussit à satisfaire certaine dernière condition.

1.2.3. Un exemple de Club de convergence: les pays émergents

En postulant l'idée de formation de « clubs » de convergence (l'observation empirique des performances réalisées par les différents pays permet de toute façon de constituer des sous-groupes), il est possible d'isoler, parmi les pays dits en développement, un « club » de pays particulièrement dynamiques (qu'on peut appeler le *club des pays émergents*) et possédant des caractéristiques leur donnant des atouts pour converger demain avec les pays riches.

L'émergence constituerait ainsi une **transition** et une **étape intermédiaire** entre la **divergence** (le maintien dans la trappe de la pauvreté) et la **convergence** avec les pays riches.

1.3. La nouvelle mondialisation modifie et clarifie les paradigmes de la convergence et du développement des nations

1.3.1. Des trajectoires divergentes des pays pauvres depuis 1960

Les faits empiriques ont contredit la prédiction de convergence absolue des pays. L'analyse de la base de Maddison (2003) montre ainsi qu'entre 1960 et 2003, les performances des pays partis avec des niveaux faibles de revenus par tête ont été fort diverses (voir tableau 1, en page 13, concernant les 46 pays de l'échantillon) et que seuls quelques uns d'entre les pays anciennement pauvres (*les pays gagnants*) ont réussi à s'inscrire dans une dynamique de convergence avec les pays riches.

Ainsi, la Corée du Sud et le Botswana (pays gagnants) ont multiplié par plus de 12 fois leur revenu par habitant entre 1960 et 2003, amorçant ainsi une convergence avec les Etats-Unis (voir graphique 1, page 14), tandis que l'Egypte ne converge pas assez vite et que le Gabon (pays perdant), après avoir engagé une phase de convergence jusqu'en 1977 (en multipliant son PIB par tête en 3 en 17 ans), ne cesse de diverger depuis lors, perdant 11% de son revenu par habitant sur toute la période 1960-2003.

Plusieurs travaux empiriques ont testé la validité de l'hypothèse de convergence.

Barro (1997) met en évidence le rôle positif du maintien de la règle de droit et de la faiblesse de la consommation du secteur public, du niveau initial élevé d'espérance de vie et de la scolarisation masculine, du faible taux de fécondité et de l'amélioration des termes de l'échange. Pour un niveau donné de ces variables, la croissance est plus forte si le pays part avec un niveau faible de PIB par tête (phénomène de convergence conditionnelle).

Selon Barro (1997), l'impact de la démocratie (droits politiques) sur la croissance est peu clair: lorsque le degré de démocratie est faible, un accroissement favorise la croissance, mais lorsque le degré de démocratie devient plus élevé, un nouvel accroissement a un impact négatif sur la croissance, du fait du poids devenu important des groupes de pression sur les dépenses publiques.

Sachs et Warner (1995) retiennent le rôle clé de la protection des droits de propriété et de l'ouverture commerciale, en montrant qu'au cours de la période 1970-1995, les économies « ouvertes » ont, en moyenne, crû à un rythme 4,5 pour cent l'an, tandis que les économies « fermées » ne l'ont été qu'à un rythme de 0,7% l'an. Ils

soulignent toutefois le « puzzle chinois » qui contredit quelque peu ces résultats. Cohen (2001) montre que la variable de Sachs-Warner est surtout significative lorsqu'elle est croisée avec la variable éducation d'un pays. Une économie « ouverte » au sens de Sachs-Warner accroît considérablement le rendement du capital humain.

Cohen et Soto (2002) vont plus loin, en établissant que la pauvreté des Nations doit s'interpréter comme la multiplication d'une **série de handicaps**, en matière de ressources et en matière de productivité totale, qui se combinent pour expliquer le maintien dans la pauvreté. En sortir requiert d'affronter et de corriger chacun de ces handicaps de base.

Comparant la productivité industrielle d'un échantillon de pays situés à des degrés divers de développement, Cohen et Causa (2005) arrivent à la même conclusion, en pointant cinq facteurs constitutifs de handicaps pour les pays les moins productifs (y compris parmi les pays européens) : le capital physique, les infrastructures, le capital humain, le degré d'intégration au commerce international et le productivité résiduelle nette de chaque économie.

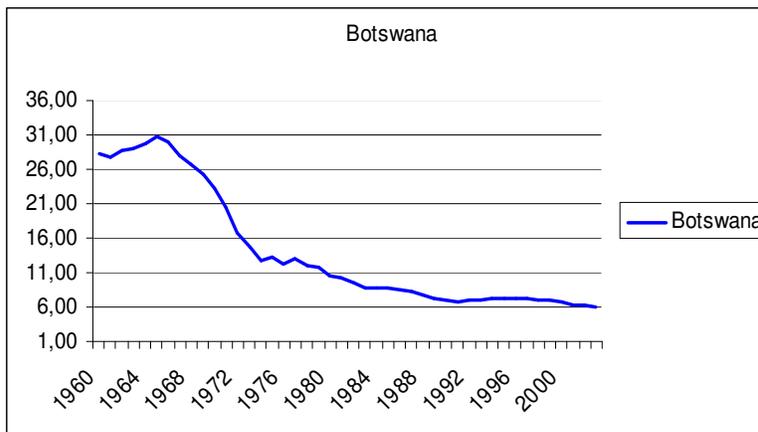
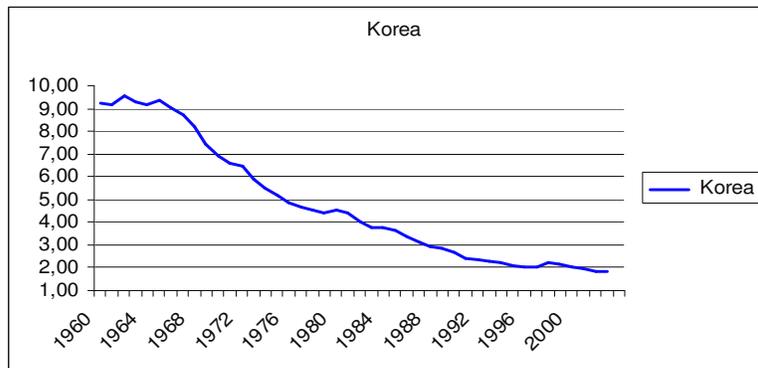
Tableau 1 : Evolution de Gap de PIB/tête aux Etats Unis de 1960- 2003

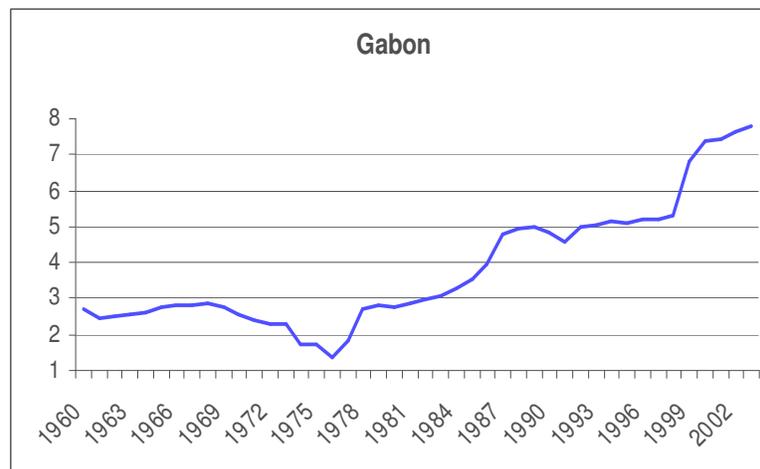
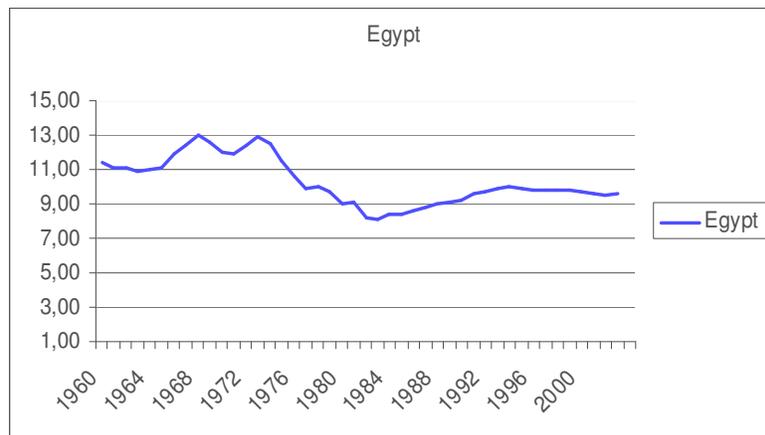
Pays	Evolution Gap	
Korea Rep of	-80	Convergence très forte
Botswana	-79	
Singapore	-73	
Oman	-65	
China	-63	
Thailand	-62	
Malaysia	-54	Convergence forte
Portugal	-45	
Mauritius	-40	
Cap verde	-36	
Tunisia	-31	
Egypt	-16	Convergence lente
Turkey	-14	
Sri Lanka	-13	
Pakistan	-12	
India	-11	
Dominican Republic	-10	
Yemen	-6	
Vietnam	-5	
Costa Rica	7	Divergence faible
Brazil	8	
Morocco	17	
Jordan	42	Divergence forte
Bangladesh	49	
Philippines	49	
Nepal	54	
Burkina Faso	57	
Nigeria	62	
El Salvador	66	
Guinea	67	
Algeria	71	
Namibia	78	
South Africa	81	
Benin	83	
Jamaica	85	
Kenya	86	

Tanzania	93	
Mozambique	103	Divergence très forte
Uganda	115	
Ghana	160	
Senegal	161	
Côte d'Ivoire	162	
Gabon	187	
Togo	188	
Niger	276	
Sierra Leone	279	

Source : Calculs propres de l'auteur basés sur les données de Maddison (2003)

Graphique 1 : Évolution du gap de revenu par tête vis-à-vis des Etats-Unis, entre 1960 et 2003





Source : Calculs propres de l'auteur basés sur les données de Maddison (2003)

1.3.2. Les pays qui ont réussi ont appliqué des recettes diverses

Les *pays gagnants* de la période 1960-2003, comme la Corée du Sud, le Botswana, la Malaisie, la Chine ou Maurice, ont mis en œuvre des stratégies hétérodoxes pour réaliser des performances, mêlant attraction des investissements étrangers, promotion active des exportations (y compris par la manipulation du taux de change et le maintien de plusieurs marchés de change au niveau interne, protection (par le biais de tarifs et d'éléments non tarifaires) et subvention des

industries locales, encouragement des PME ou des grandes entreprises, etc.

Et, il est difficile de trouver, parmi la palette d'instruments, une recette simple permettant de trouver des clés de succès universelles.

1.3.3. Le nouveau contexte mondial tend à contraindre les choix stratégiques des pays

Le nouveau mouvement de mondialisation¹ de l'économie en cours, marqué par la libéralisation sans précédent des échanges, la révolution de l'informatique et des télécommunications, le développement rapide de la sous-traitance mondiale², et l'ouverture des marchés (sous l'égide notamment de l'Organisation Mondiale du Commerce) et la liberté plus grande de circulation des capitaux, réduit très fortement la marge de manœuvre des pays dans la conduite de leur politique économique.

Pour les pauvres, désireux de recevoir une aide internationale, une contrainte supplémentaire s'ajoute : celle de satisfaire les conditionnalités du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale qui mettent en avant les distorsions potentiellement créées par les politiques de protection et de subvention et encouragent les pays à réduire les réglementations et à orienter leur économie sur l'extérieur « outward looking policy ».

II. Le concept de l'émergence économique

L'émergence comme résultante de la mondialisation en cours

Pour pouvoir amorcer une dynamique de convergence future avec les pays riches, tout pays pauvre doit tenir compte, dans la définition et dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement, de la donnée que constitue la nouvelle mondialisation qui offre autant d'opportunités que de contraintes. Il doit chercher à exister sur la carte des réseaux mondiaux de production et d'échanges d'idées et de savoirs, de capitaux, de biens et de services, sous peine de perdre en productivité, en compétitivité globale et en dynamisme économique. Le choix gagnant en matière stratégique peut ainsi se résumer au diptyque suivant: attraction des investissements (nationaux et étrangers) – développement des exportations³.

¹ Certains auteurs parlent de troisième vague de mondialisation dans l'histoire

² Ce que l'expert en stratégie Kenichi Ohmae désigne comme un « monde sans frontières » (« Borderless world »)

³ Maddison (2003) explique les performances obtenues par les pays riches au cours du millénaire passé par trois facteurs : (i) la conquête et la mise en valeur de terres fertiles ;

La promotion des investissements doit, dans le nouvel environnement mondial, viser tout à la fois à retenir les investissements nationaux dans le pays (pour éviter que les entrepreneurs locaux délocalisent leur épargne à l'étranger ou rechignent à créer chez eux des usines) et à capter une part des investissements directs internationaux qui augmentent, depuis deux décennies, à un rythme sans précédent. Selon les statistiques de la CNUCED, les flux d'investissements directs étrangers dans le monde ont été multipliés par plus de 16 en vingt cinq ans, passant d'un peu plus de 55 milliards de dollars US en 1980 à un peu plus de 916 milliards de dollars US en 2005.

Pour un pays pauvre, recevoir de l'investissement direct étranger (IDE) présente plusieurs avantages, en plus de la couverture du gap interne épargne-investissement :

- accès à de nouvelles technologies et à de nouvelles techniques de production et de gestion;
- renforcement des capacités des travailleurs et des entrepreneurs du pays, par le biais de la formation sur le tas et de la sous-traitance ;
- ouverture de nouveaux marchés à l'étranger.

Ces bénéfices peuvent, si le pays sait bien les gérer, surclasser les inconvénients habituellement attachés à l'IDE :

- concurrence aux entreprises domestiques qui peinent à supporter la concurrence ;
- protection du savoir-faire des investisseurs étrangers, de manière à ce que les locaux ne puissent pas y accéder,
- etc.

Le développement des exportations est également devenu incontournable pour les pays en développement, ceci parce que les faits empiriques prouvent que les pays ouverts et orientés vers l'exportation ont, de manière générale, des niveaux de productivité et de croissance économique plus élevés (Sachs and Warner, 1995).

En mettant en œuvre avec succès le diptyque investissement - exportation, le pays anciennement pauvre augmente ainsi ses chances de cesser d'être un perdant de la mondialisation, s'intègre mieux dans l'économie globale et peut légitimement aspirer au statut de pays émergent.

(ii) le commerce international et les mouvements de capitaux ; (iii) les avancées technologiques et les innovations institutionnelles.

Le concept d'émergence économique n'est apparu qu'au début des années 1990 dans le contexte de la dérégulation des marchés financiers conduite aux Etats Unis et en Europe, concomitamment avec les innovations technologiques et institutionnelles. Ces mutations ont favorisé la création de nouveaux instruments financiers et, surtout, l'accélération de l'internationalisation des placements de capitaux. La découverte majeure était que les pays à marché émergent offraient à ces capitaux de nouvelles possibilités de placement à haut rendement [en théorie et en pratique, le retour sur investissement est plus élevé dans les pays moins développés] et à risque raisonnable.

Aussi, de nombreux pays, sur tous les continents, parce qu'ils ont créé des marchés boursiers et ont procédé à des réformes structurelles majeures, au cours des dernières années, se donnent-ils aujourd'hui le titre d'économie à marché émergent. Ils sont confortés dans cette position par la SFI (Société Financière Internationale) qui désigne comme marché émergent ***tout pays qui a un marché financier en transition, augmentant continuellement en taille, en activité et en degré de sophistication.***

Considérant le dynamisme de leurs marchés financiers au cours des dernières années, l'indice des valeurs de S&P/SFI (publié annuellement) retient ainsi les 55 pays suivants parmi les économies à marché émergent :

- en Asie (18) : Arabie Saoudite, Bahreïn, Bangladesh, Chine, Corée du Sud, Inde, Indonésie, Israël, Jordanie, Liban, Malaisie, Oman, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande;
- en Amérique Latine et Centrale (10) : Argentine, Brésil, Chili, Équateur, Jamaïque, Mexique, Colombie, Pérou, Trinidad et Tobago, Venezuela;
- en Europe (16): Bulgarie, Croatie, Estonie, Grèce, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Russie, Slovaquie, Slovénie, Turquie, Ukraine;
- en Afrique (11): Afrique du Sud, Botswana, Côte d'Ivoire, Égypte, Ghana, Kenya, Maroc, Namibie, Nigéria, Tunisie, Zimbabwe.

En vérité, tous les pays à faibles revenus ou à revenus intermédiaires, dont la capitalisation boursière demeure relativement modeste comparée aux marchés financiers des pays développés, peuvent s'attribuer le titre de marché émergent.

Toutefois, certains de ces pays (en Asie particulièrement, mais aussi en Amérique latine, en Europe centrale et même en Afrique), par suite d'énormes efforts, ont réussi à « émerger » du lot et à attirer l'attention des investisseurs (nationaux et étrangers). Les économistes furent également émerveillés par les résultats atteints par ces pays en termes de croissance économique et de performances à l'exportation. Le vocable de *miracle asiatique* a ainsi été utilisé, au début des années 90, pour à la fois reconnaître les pas géants réalisés par les « dragons » (Singapour, Hong Kong, Taïwan, Corée du Sud) et les « tigres » asiatiques (Malaisie, Thaïlande, Indonésie, Philippines).

En prenant comme base les performances de ces nouveaux pays industrialisés, il est devenu possible de classer assez finement les pays du tiers monde, en distinguant clairement le groupe des pays en développement dynamiques qu'on pourra qualifier de pays « émergents », celui des pays moins avancés où se retrouvent les pays les plus pauvres qui se recrutent surtout en Afrique subsaharienne, et enfin les pays en développement classiques qui ne sont dans aucun des deux groupes extrêmes ci-dessus mentionnés.

Ainsi, pourraient être considérés comme pays émergents, non pas tous ceux qui restent dans les limites des seuils définis par la SFI, mais « *les pays en développement qui constituent des pôles d'attraction des investissements (nationaux et étrangers), qui diversifient et accélèrent, durablement et harmonieusement, leur croissance économique et qui s'intègrent avec succès dans l'économie mondiale grâce à leurs capacités d'exportation* ». Dans la littérature économique, c'est cette définition, que nous proposons et qui est fondée sur les faits, qui est implicitement utilisée, et seuls les pays qui répondent à cette définition font l'objet d'étude lorsque l'on parle des économies à marchés émergents.

L'émergence constitue un préalable et une étape décisive vers la convergence et le développement intégral

La convergence est un long processus

Le pays le plus performant de la classe de pays pauvres de 1960 (la Corée du Sud) ne parvient toujours pas à rattraper les États Unis en terme de revenu par habitant. Même s'il a fortement réduit le gap initial, son PIB par tête ne représente encore que 54% de celui des États-Unis en 2003 (contre seulement près de 11% en 1960). Si la tendance à la convergence se maintient (sans doute à un rythme moins rapide, au fur et à mesure que la Corée se rapproche des États-Unis), la Corée du Sud ne pourra au mieux égaler le revenu par habitant des États-Unis qu'après 2020, soit 60 ans après avoir commencé à accélérer sa croissance.

Pour les pays moins performants et inscrits dans une dynamique de convergence, la durée de la convergence sera encore plus longue et représentera cent à deux cents ans voire davantage.

L'émergence donne des ressorts pour accélérer la marche vers la convergence et le développement intégral

La convergence étant un processus de longue haleine, l'émergence représente une étape qui lorsqu'il est franchi rend plus soutenable le chantier de rattrapage des pays riches. Pour émerger, le pays pauvre doit en effet se mettre aux normes internationales de compétitivité et s'aligner sur les meilleures pratiques.

De ce fait, c'est comme s'il mettait les pendules à l'heure et se donnait, avec un certain décalage dans le temps, les mêmes conditions initiales que les pays riches. En franchissant le seuil de l'émergence, le pays anciennement pauvre obtient alors les mêmes niveaux d'éducation primaire et secondaire que les pays riches (mais pas le supérieur qui deviendra déterminant au fur et à mesure le pays s'approche de la frontière technologique¹), des taux d'épargne et d'investissement équivalents, ou encore des institutions et des données démographiques relativement comparables. La *convergence conditionnelle* à la Barro peut alors s'enclencher de manière inexorable.

L'atteinte du stade de l'émergence dépend de la capacité des pays peu développés à gérer efficacement des facteurs de nature différente

Atteindre le stade de l'émergence économique ne provient pas du hasard ou de la chance. Un pays peut certes initier et enregistrer des pics de croissance, durant une certaine période, mais comme l'a montré Hausmann-Pritchett-Rodrik (2004), la croissance économique ne peut être soutenable et mener vers le développement que si le pays en question poursuit les bonnes politiques économiques et possède des institutions de qualité.

¹ Selon le paradigme schumpétérien, les firmes des pays pauvres et émergents ont plus intérêt à privilégier la captation de la technologie disponible dans les pays plus avancés qu'à s'efforcer d'inventer de nouveaux procédés. Ce que Alexander Gerschenkron désigne comme « l'avantage du retard de développement » (« *advantage of backwardness* »): plus le pays qui applique l'innovation disponible est loin de la frontière technologique, plus sa croissance est forte. Philippe Aghion et Peter Howitt (2005), en comparant la croissance de la productivité en Europe et aux Etats Unis, entre 1990 et 2000, ont trouvé que le déficit relatif de productivité de l'Europe s'explique par le retard dans l'investissement dans l'enseignement supérieur. Le choix de développer l'enseignement secondaire, retenu pendant longtemps, par l'Europe, comme option de politique éducative, n'était plus appropriée dès lors que l'Europe s'approchait de la frontière technologique.

Pour émerger et donner à la croissance un caractère soutenable, un pays pauvre doit donc mettre en place des politiques volontaristes pour convaincre les investisseurs de venir et de demeurer chez lui, et chercher à s'insérer avec succès dans l'économie mondiale. Les réformes attachées à cette exigence constituent les pré-requis de l'émergence.

Dans l'idéal, le pays doit chercher à atteindre un niveau de compétitivité et d'attractivité le plus élevé possible, en mettant en place un **environnement de classe internationale**.

Aujourd'hui, certains éléments sont généralement cités comme contribuant à renforcer la compétitivité internationale d'un pays:

Bloc 1: Stabilité politique et macroéconomique

- ✓ la stabilité politique et sociale et un bon cadre de vie (sécurité, propreté, infrastructures sanitaires adaptées, etc.) ;
- ✓ une gestion saine et dynamique des finances publiques (y compris la priorité accordée, dans les dépenses, aux investissements dans le développement des ressources humaines et des infrastructures) ;
- ✓ une inflation modérée et un taux de change réaliste ;

Bloc 2: Dynamisme économique et ouverture:

- ✓ une croissance du PIB en hausse tendancielle ;
- ✓ la libéralisation des activités économiques et des prix, couplée avec la mise en place d'un cadre réglementaire efficace de manière à supprimer les positions de rente et à consacrer la compétition;
- ✓ l'ouverture de l'économie sur l'extérieur (outward-looking policy), par la libéralisation des échanges et la construction de grands marchés intégrés avec les pays voisins, et l'encouragement des investissements étrangers par la levée des barrières entravant leur venue;
- ✓ la limitation de l'intervention de l'Etat dans l'économie au strict nécessaire;
- ✓ l'existence d'un secteur privé local dynamique, compétitif, créatif, intègre et visionnaire ;

- ✓ la capacité à générer une forte épargne locale et la disponibilité d'un bon système bancaire et financier local, régulé par des instances de supervision efficaces et capable de faire une allocation optimale des ressources. Le corollaire en est la transparence et la fiabilité des informations économiques, permettant l'évaluation correcte des performances et des potentialités des entreprises;
- ✓ la mise en place d'un système d'incitations de qualité (fiscalité, terrains et bâtiments industriels, politique agricole, etc.);

Bloc 3: Un cadre réglementaire de qualité:

- ✓ la rationalisation des procédures administratives liées à l'exercice des activités économiques et la lutte contre la corruption;
- ✓ la promotion d'une administration publique compétente, intègre, crédible et prévisible, accueillante et déterminée à faire gagner le secteur privé;
- ✓ la mise en place d'un système juridique et judiciaire crédible, capable de faire appliquer la loi, dans l'équité et dans la transparence, en particulier à faire respecter les droits de propriété et les contrats ;

Bloc 4: Des bases à long terme du développement adaptées:

- ✓ la capacité à absorber et à adapter les nouvelles technologies, y compris les NTIC;
- ✓ la disponibilité d'une main d'œuvre locale bien formée, qualifiée, productive et alliée avec les employeurs pour faire progresser l'entreprise;
- ✓ la répartition équitable des fruits de la croissance pour renforcer la cohésion sociale;
- ✓ l'existence de bonnes infrastructures et d'un bon système de télécommunications;

Bloc 5: La capacité et la volonté à attirer les investisseurs

- ✓ la mise en œuvre d'une bonne promotion du pays, à travers des agences de promotion et des stratégies de communication gagnantes ;

-
- ✓ le consensus national sur les orientations que voilà pour les rendre irréversibles.

Plusieurs de ces éléments ont été listés dans ce que l'on a convenu d'appeler «**Consensus de Washington**» (version initiale puis révisée) qui a longtemps guidé et qui continue encore de guider fortement le dialogue entre les institutions de Bretton Woods et les autorités des pays pauvres. Mais comme le note Rodrick (2004 a, 2004 b), le pays pauvre qui satisfait l'ensemble des prescriptions du Consensus de Washington devient de facto un pays développé.

Ainsi, plutôt que de chercher à tout corriger à la fois, un pays doit identifier, à travers un *diagnostic stratégique*, les obstacles les plus sérieux qui freinent sa compétitivité internationale et engager les réformes prioritaires ayant le plus d'impact sur la croissance. Par exemple, pour l'Inde, en 1980, la principale contrainte résidait dans ce que l'État était perçu comme un acteur hostile au secteur privé; pour la Chine, en 1978, la contrainte était l'absence d'incitations orientées vers le marché. Une fois la dynamique de croissance enclenchée, les réformes pourront être accélérées et leurs coûts distribués sur la durée.

Les axes prioritaires de réformes ayant été identifiés, le pays doit veiller à engager **des blocs de réformes cohérents et complémentaires** (de Macedo et Martins (2006)). Lorsque plusieurs éléments de réformes sont interdépendants, changer certains sans changer les autres réduit fortement les chances de succès des réformes (principe de *super-modularité*). La cohérence peut se faire *par le haut* (lorsque l'équilibre des réformes est recherché avec des réformes ambitieuses dans chaque composante du bloc) ou *par le bas* (lorsque les réformes engagées sont partout mineures).

Les chantiers de réforme doivent également être gérés en accordant une attention à la séquence des blocs de réforme, à l'horizon temporel de leur entrée en vigueur et de mise en œuvre, ainsi qu'aux indispensables mesures d'accompagnement.

3.1. L'émergence est multidimensionnelle

3.1.1. Émergence économique et émergence sociale

L'homme devant être au début et à la fin du développement, pour paraphraser Léopold S. Senghor, le concept d'émergence ne peut être uniquement appréhendé sous l'angle économique. Les citoyens d'un pays qui émerge doivent sentir dans leur vie quotidienne que leur bien-être s'améliore et que des opportunités nouvelles d'éducation, de

santé, d'emplois et de revenus se présentent pour eux. **L'émergence doit ainsi être également sociale.**

Inversement, l'émergence économique ne peut être durable que si certains pré-requis sont satisfaits dans le domaine social. Il est désormais universellement admis que la qualité du capital humain (une population éduquée, bien nourrie et en bonne santé) est un des facteurs les plus déterminants de la croissance économique, surtout dans le nouvel environnement de la mondialisation où le savoir et le savoir-faire jouent un rôle central dans la hausse de la productivité des économies.

Les calculs réalisés par la Banque Mondiale et par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), comparant d'une part l'évolution respective du PIB par tête et du taux de pauvreté et, d'autre part le PIB par tête et l'Indicateur de Pauvreté Humaine (IPH) de différents pays pour une année donnée, montrent que la corrélation est souvent établie entre les variables de croissance économique et celles de pauvreté. En d'autres termes, un pays améliore ses indices sociaux au fur et à mesure qu'il s'enrichit.

Mais il ne s'agit point de causalité puisque le classement des pays en termes de pauvreté humaine ne suit pas rigoureusement celui établi à partir des niveaux de revenu par tête. La qualité de la politique menée en termes de redistribution des fruits de la croissance compte aussi dans l'impact réel du dynamisme économique sur le niveau de vie des pauvres.

3.1.2. Émergence et qualité des institutions

Le rôle des institutions est bien mis en évidence par Kaufmann et al. (2005), en se fondant sur l'élaboration d'un indicateur synthétique de la bonne gouvernance (mesurant la qualité des institutions), et incluant les droits humains et démocratiques, la stabilité politique et l'absence de violence politique, l'efficacité du gouvernement, la simplicité et la rapidité des procédures administrative, le respect des règles de droit et la lutte contre la corruption. Testant cet indicateur, FMI (2005) a trouvé qu'il existe une forte corrélation entre la bonne gouvernance et le niveau du revenu national par tête. En particulier, l'Afrique subsaharienne aurait multiplié son PIB par tête de deux fois et demi si ses institutions étaient établies au niveau de la qualité moyenne des institutions dans le monde. FMI (2005) a également découvert que les institutions exercent un impact significatif sur la croissance économique future, en ce qu'elles favorisent la durabilité des bonnes pratiques en matière de politique économique. En outre, des institutions de qualité permettent de réduire la volatilité de la

croissance et facilitent donc la réalisation des objectifs économiques et sociaux du pays considéré.

III. Les indicateurs de mesure de l'émergence

3.1. Conception d'un Indicateur Synthétique de l'Émergence Économique (ISEME)

Partant de la définition retenue, il est possible d'estimer l'émergence économique, en considérant trois indices :

- ✓ Un indice de PIB réel (permettant d'approcher la richesse des nations) ;
- ✓ Un indice de l'investissement;
- ✓ Un indice des exportations.

En combinant ces trois indices, il est possible de bâtir un Indice Synthétique de l'Émergence Économique (ISEME). La formulation suivante peut être retenue :

$$\text{ISEME} = 0,3 * (\text{Indice PIB}) + 0,34 * (\text{Indice Investissement}) + 0,36 * (\text{Indice exportations})$$

Les coefficients de l'indice synthétique et des indices primaires ont été déterminés par la méthode des Analyses en Composantes Principales (ACP).

Indice PIB

$$\begin{aligned} \text{Indice PIB} = & 0,29 * ((\text{Log}(\text{EVOLGAPPIBC}) - (\text{LOG10}(\text{EvolGapmin})) / \\ & \text{Log}(\text{EvolGapmax}) - \text{Log}(\text{EvolGapmin})) + 0,28 * ((\text{Log}(\text{ITPIBCP}) - \\ & \text{Log}(\text{ITPIBCmin})) / (\text{Log}(\text{ITPIBCmax}) - \text{Log}(\text{ITPIBCmin}))) + 0,07 * ((\text{Log} \\ & (\text{VPIBCmax93-03}) - \text{Log}(\text{VPIBCP93-03})) / (\text{Log}(\text{VPIBCmax93-03}) - \\ & \text{Log}(\text{VPIBCmin93-03}))) + 0,14 * (1 - \text{gini}) + 0,22 * (4 / \text{taux d'inflation}) \end{aligned}$$

Avec :

- Log=Log10
- PIBC = Produit intérieur brut par tête
- EVOLGAPPIBC = Évolution du gap de PIB par tête entre le pays et les États-Unis, entre 1960 et 2003
- PIBCP03= PIB par tête en dollars PPA du pays considéré en 2003
- ITPIBCP= Évolution du PIB par tête du pays considéré sur la période 1993-2003

-
- VPIBCP63-03 = Ecart-type de la croissance du PIB par tête du pays considéré sur la période 1993-2003
 - Gini= le coefficient de Gini (normalisé à 1)
 - Max et min désignant les valeurs maximale et minimale
 - Inflation= le taux d'inflation.

Le pays qui aspire à l'émergence doit veiller à :

- franchir un certain seuil dans la couverture du gap initial de PIB par tête. Les pays qui ont amorcé une convergence entre 1960 et 2003 gagnent ainsi des points ;
- maintenir un rythme de croissance élevée. Ceci justifie l'inclusion d'une composante de l'indice se limitant à la période 1993-2003, de manière à tenir compte des trajectoires récentes des pays (certains pouvant fléchir après avoir pris un bon départ, ou au contraire amorcer tardivement une accélération ;
- l'introduction de la variabilité du PIB (écart type) permet de favoriser les pays qui croissent de manière durable et continue ;
- l'inclusion du coefficient de Gini a pour objet de prendre en considération la répartition des revenus dans la société, avec comme objectif de favoriser dans l'indice la croissance bien répartie ;
- la variable « inflation » contribue à promouvoir la recherche de la stabilité des prix ;
- l'équilibre et la soutenabilité de la croissance, sur la durée, en dépendant.

Indice Investissement

$$\text{Indice Investissement} = 0,5 * ((\text{IFDIpopP} / \text{IFDIpopW}) + (\text{Log}(\text{IFDI}_{supP}) - \text{Log}(\text{IFDI}_{supmin})) / (\text{Log}(\text{IFDI}_{supW}) - \text{Log}(\text{IFDI}_{supmin}))) + 0,5 * ((\text{Log}(\text{In}03) - \text{Log}(\text{In}_{min})) / (\text{Log}(\text{In}_{max}) - \text{Log}(\text{In}_{min})))$$

Avec

- IFDIpopP= Flux moyen d'IDE entrants par tête pour le pays considéré, au cours de la période 1994-2003
- IFDIpopW= Flux moyen d'IDE entrants par tête dans le monde, au cours de la période 1994-2003

-
- IFDI_{supP}= Flux moyen d'IDE entrants par km² de surface, pour le pays considéré, au cours de la période 1994-2003
 - IFDI_{supW}= Flux moyen d'IDE entrants par km² de surface, dans le monde, au cours de la période 1994-2003
 - T_{inv03}= Taux d'investissement du pays en % du PIB en 2003
 - Max et min représentant les valeurs maximale et minimale.

Deux principales variables sont prises en compte :

- le flux entrant d'Investissements Directs Étrangers (IDE), mesuré à la fois par tête et par kilomètre carré, pour tenir compte de la taille relative des pays. Cette variable est fortement corrélée avec l'attractivité du pays révélée par la qualité de son environnement global des affaires ;
- le dynamisme de l'investissement total dans le pays, qui renseigne sur le potentiel de croissance économique à long terme du pays; les investisseurs étant mus par les gains futurs.

Indice Exportations

$$\text{IndiceExportations} = 0,18 * ((\text{Log}(XCP) - \text{Log}(XCmin)) / (\text{Log}(XCmax) - \text{Log}(XCmin))) + 0,08 * ((\text{Log}(XMPIBP) - \text{Log}(XMPIBmin)) / (\text{Log}(XPIBMmax) - \text{Log}(XPIBMmin))) + 0,22 * ((\text{Log}(ManuP) - \text{Log}(Manumin)) / (\text{Log}(Manumax) - \text{Log}(Manumin))) + 0,25 * (1 - \text{Indice Diversification}) + 0,27 * (1 - \text{Indice Concentration})$$

Avec :

- XCP= Exportations de biens et services par tête du pays considéré ;
- XMPIBP= exportations + importations du pays, par rapport au PIB du pays, en 2003
- MANUP représentant la part des exportations manufacturières dans le total des exportations de biens (en points de pourcentage) ;
- Max et min représentant les valeurs maximale et minimale
- L'indice de concentration (du type Herfindhal-Hirschmann) mesure le degré de concentration des marchés. Il est normalisé par la CNUCED afin d'obtenir des valeurs comprises entre 0 et 1.

- L'indice diversification, dont la valeur est comprise entre 0 et 1, indique si la structure par produits du pays diverge peu ou beaucoup de la structure par produits des exportations totales du monde. Plus l'indice est proche de 1, plus la divergence est forte. Cet indice, calculé par la CNUCED, est une variante de l'indicateur de Finger-Kreinin sur la similarité de la structure du commerce.

L'indice d'exportations favorise les pays qui exportent le plus par tête d'habitant, qui veillent à exporter des produits manufacturés (mieux rémunérés sur les marchés et moins sensibles aux chocs exogènes), à diversifier leurs produits et leurs marchés. Le degré d'ouverture (mesuré par le ratio (exportations + importations)/PIB) ne permet pas réellement de discriminer les performances des pays en termes d'exportation, ne contribuant que pour 8% dans l'indice.

Encadré 1 : Les étapes de conception des indices composites

L'OCDE a publié un guide méthodologique pour l'élaboration des indices composites Référence : STD/Doc (2005)3.

Les auteurs du guide suggèrent 10 étapes :

Étape 1 : développer un cadre théorique

Étape 2 : sélectionner les variables

Étape 3: effectuer une analyse des données pour estimer les relations éventuelles entre les variables (à travers une ACP par exemple)

Étape 4 : résoudre le cas des données manquantes

Étape 5 : normaliser les données

Étape 6 : pondérer et agréger

Étape 7 : analyser la robustesse et la sensibilité

Étape 8 : étudier les liens avec d'autres variables, en décomposant l'indice composite

Étape 9 : revenir sur les détails

Étape 10 : présenter et diffuser l'Indice composite.

Dans la mesure du possible, nous avons essayé de suivre cette méthodologie dans l'élaboration de l'ISEME.

3.2. Test et analyse des résultats de l'ISEME sur un échantillon de 46 pays

3.2.1. Source des données

Les données sur le PIB par tête sont tirées de la base de données de Maddison sur la période 1960-2003. Les données sur le commerce extérieur et sur l'Investissement Direct étranger proviennent de la base de données de la CNUCED. Les données sur la taux d'investissement et sur l'inflation sont tirées de la base « World Development Indicators » de la Banque Mondiale. Les données sur le coefficient de Gini et sur certaines données manquantes sont extraites de la base « Human Development Data » du PNUD.

3.2.2. Scores et classements obtenus

L'indice ISEME a été calculé pour plusieurs pays en développement. Le calcul, pour l'année 2003, pour un Panel de 46 pays choisis en Afrique (24), en Asie (15), en Amérique Latine (5) et en Europe (2), donne les résultats retracés dans le Tableau 2.

Suivant la valeur de leur ISEME, les pays de l'échantillon peuvent être classés, dans différents «clubs de convergence», selon les performances réalisées (voir Tableau 2)

Quatre classes peuvent être constituées parmi les pays en développement:

- Pays ante-émergents: $ISEME < 0,350$
- Pays pré-émergents: $0,250 < ISEME < 0,500$
- Pays émergents: $0,500 < ISEME < 0,650$
- Pays post-émergents : $0,650 < ISEME$

Les pays «mûrs» constituant une cinquième classe des «pays développés» (l'indice ISEME n'est pas tout à fait pertinent pour ces pays, du fait qu'ils sont déjà développés et ne cherchent pas par exemple à atteindre un taux d'investissement de 40% ou un taux de croissance de 10%).

Tableau 2 : Classement ISEME (pour l'année 2003)

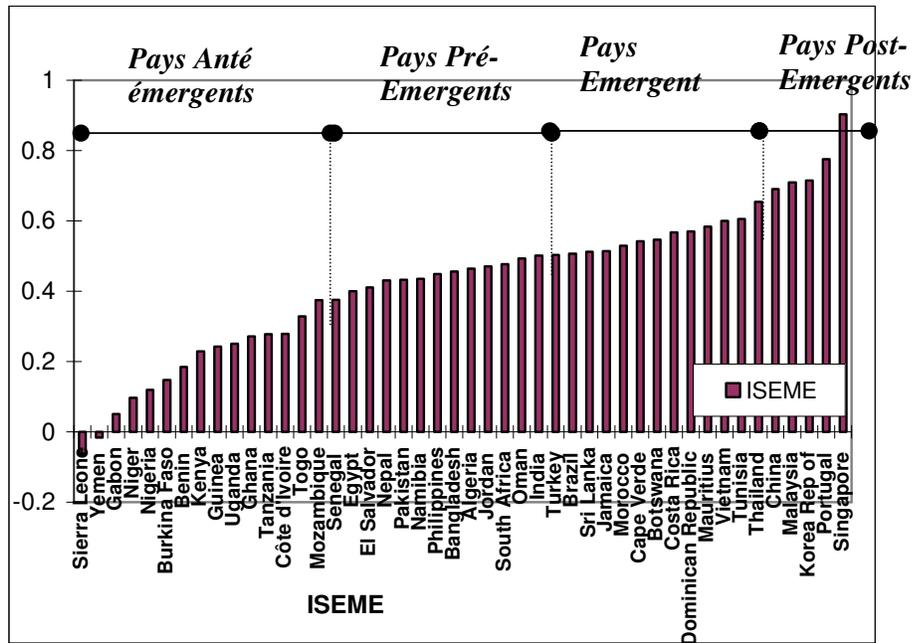
	Rang	Pays	ISEME	IPIB	IINV	IEXPORT
Post-émergents	1	Singapore	0.903413281	0.844683128	1	0.861134285
	2	Portugal	0.776122913	0.56029852	1	0.744537104
	3	Korea Rep of	0.714936756	0.70219069	0.7	0.697469033
	4	Malaysia	0.709601655	0.597238008	0.7	0.766586832
	5	China	0.690984012	0.679279569	0.7	0.699160345
	6	Thailand	0.654411951	0.571103537	0.6	0.753144372
Emergents	7	Tunisia	0.605656272	0.572254071	0.6	0.65106353
	8	Vietnam	0.599814968	0.671166679	0.6	0.551627352
	9	Mauritius	0.583649268	0.562275165	0.6	0.588792906
	10	Dominican Republic	0.569890575	0.468987983	0.7	0.576070146
	11	Costa Rica	0.567554109	0.398093263	0.7	0.602118971
	12	Botswana	0.547345693	0.613596736	0.6	0.40716869
	13	Cape Verde	0.542498381	0.709869306	0.4	0.539660598
	14	Morocco	0.529582146	0.476350783	0.5	0.576147222
	15	Jamaica	0.513693132	0.282936178	0.7	0.487154343
	16	Sri Lanka	0.512445315	0.489934283	0.4	0.599110696
	17	Brazil	0.507167038	0.334151522	0.6	0.539071251
	18	Turkey	0.50305283	0.352374457	0.5	0.673797894
	19	India	0.501226474	0.539133001	0.4	0.524990958
Pré-émergents	20	Oman	0.493804456		1	0.4
	21	South Africa	0.477491487	0.367456661	0.5	0.584104327
	22	Jordan	0.470864136	0.463808161	0.3	0.661944799
	23	Algeria	0.464354323	0.352130244	0.6	0.472852292
	24	Bangladesh	0.456446266	0.507737503	0.4	0.446115653
	25	Philippines	0.449224696	0.390340072	0.4	0.507321413
	26	Namibia	0.436011016	0.323041621	0.5	0.427911616
	27	Pakistan	0.432762682	0.439279019	0.3	0.507067349
	28	Nepal	0.430791906	0.375408422	0.4	0.529465648
	29	El Salvador	0.410956913	0.369705827	0.3	0.554332194
	30	Egypt	0.399739331	0.5004326	0.4	0.340173306
	31	Senegal	0.374933003	0.392691963	0.3	0.396622125
	32	Mozambique	0.374461146	0.385255365	0.4	0.327540161
Anté-émergents	33	Togo	0.328361499	0.24891394	0.3	0.418851931
	34	Côte d'Ivoire	0.278855783	0.280320231	0.3	0.23765325
	35	Tanzania	0.278032703	0.332790158	0.3	0.171379021

36	Ghana	0.271489432	0.327242829	0.4	0.116450437
37	Uganda	0.250750986	0.395060771	0.3	0.0492206
38	Guinea	0.242194413	0.394049961	0.2	0.17481046
39	Kenya	0.229286427	0.296820902	0.2	0.182015514
40	Benin	0.184572402	0.401391618	0.3	-0.092336305
41	Burkina Faso	0.148507234	0.430416584	0.2	-0.168799154
42	Nigeria	0.120348474	0.301925731	0.5	-0.383009201
43	Niger	0.096610459	0.275216018	0.2	-0.114748422
44	Gabon	0.05137293	0.215458092	0	-0.077085933
45	Yemen	-0.015878331	0.406898665	0.1	-0.501070889
46	Sierra Leone	-0.062016558	0.019650821	-0	-0.15538769

Coeff ACP IPIB 0,30246768 0,3
 Coeff ACP IINVEST 0,34467304 0,35
 Coeff ACP IEXPORT 0,35285929 0,35

Source : Calculs propres de l'auteur

Graphique 2 : Classification des pays selon le critère de l'émergence (Source : Calculs propres de l'auteur)



3.2.3. Commentaires des résultats

Sur les 46 pays de l'échantillon :

- **6 sont des pays post-émergents.** Ils se situent tous (en dehors du Portugal) en Asie de l'Est et du Sud-Est. Ces pays possèdent des caractéristiques en faisant de Nouveaux Pays Industrialisés qui bénéficient de systèmes de production technologiques se rapprochant de ceux en vigueur dans les pays développés.
- **13 sont des pays émergents.** Cinq pays africains (Tunisie, Maurice, Botswana, Cap Vert et Maroc) arrivent à atteindre le stade de l'émergence ; la Tunisie et Maurice étant bien placés pour figurer dans les cinq prochaines années dans la catégorie des pays post-émergents. La Jamaïque bien qu'enregistrant, dans le passé, des contre-performances dans l'indice PIB a attiré au cours des dix dernières années d'importants flux d'IDE , traduisant la confiance que les investisseurs placent dans sa croissance future. Ses exportations sont également bien diversifiées.
- **13 sont des pays pré-émergents** et doivent encore faire des efforts dans un ou plusieurs domaines (PIB par tête, investissement ou exportation) pour franchir le seuil de l'émergence. Oman, malgré un rythme de croissance extrêmement rapide et quasi-ininterrompu depuis 40 ans, se trouve juste aux portes de l'émergence, du fait de ses performances particulièrement faibles en matière de diversification des exportations.
- **14 sont des pays anté-émergents** qui cumulent des handicaps à tous les niveaux, qui les rendent peu attractifs pour les investissements (en dehors du Nigeria qui possède toutefois l'inconvénient de n'attirer des investissements que dans le pétrole et d'avoir des exportations très concentrées et peu manufacturées) et qui les maintiennent dans un équilibre de croissance faible et peu diversifiée.

3.3. Croisement de l'ISEME avec d'autres indices de performances des nations

3.3.1. Quelques exemples d'indices de développement

✓ L'Indicateur de Développement Humain (IDH)

L'Indicateur de Développement Humain (IDH) est calculé chaque année par le PNUD, pour l'ensemble des pays du monde (avec deux

ans de décalage pour la prise en compte des données des pays. Ainsi pour 2006, l'indice a été estimé avec les données de 2004).

Il est calculé sur la base de trois sous-indices : un indice d'espérance de vie à la naissance, un indice de niveau d'instruction (alphabétisation + scolarisation), un indice de PIB par habitant en PPA. Les trois sous-indices sont inclus dans l'indice composite avec le même poids (1/3).

✓ **L'Indice de Compétitivité Globale (GCI)**

C'est l'Indice le plus complet actuellement disponible et permettant de rendre compte de la compétitivité globale d'un pays. Calculé chaque année, par le World Economic Forum, sur un grand échantillon de pays, il est largement basé sur les travaux de Michael Porter sur la compétitivité des nations et comprend huit piliers : (i) les institutions publiques ; (ii) les infrastructures ; (iii) le cadre macroéconomique ; (iv) la santé et l'éducation de base ; (v) l'éducation supérieure et la formation ; (vi) l'efficacité du marché ; (vii) les capacités technologiques ; (viii) la sophistication de l'industrie locale.

Les pays qui performant le mieux pour cet indice ont en pratique les meilleurs environnements des affaires et doivent en principe attirer le plus d'investissements directs sur leur sol et réaliser les meilleurs scores pour l'ISEME.

✓ **L'Indicateur « Doing Business »**

L'enquête «Doing Business» de la Banque Mondiale, effectuée chaque année, concernait 175 pays en 2005-2006. Le classement des pays se fonde sur plusieurs variables de réformes: les coûts et le temps nécessaires pour satisfaire les exigences des gouvernements concernant la création d'entreprise et l'obtention de licences; l'enregistrement des titres de propriété; la législation du travail; la facilité d'accès au crédit; la fiscalité; la protection des investissements; la mise en oeuvre des contrats; les procédures du commerce international. Plus un pays applique un degré élevé de réformes dans chacune de ces variables (*réformes complémentaires vers le haut*), plus il améliore son rang dans le classement.

✓ **L'Indice de Gouvernance**

Il s'agit d'un indice composite agrégeant six sous-indices : (i) liberté d'expression et responsabilité ; (ii) stabilité politique ; (iii) efficacité de l'Etat ; (iv) qualité du cadre réglementaire ; (v) état de droit ; (vi) contrôle de la corruption.

Cet indice est mesuré depuis une dizaine d'années dans la plupart des pays du monde.

3.3.2. Résultats des tests

La régression de l'ISEME successivement sur DBUSINESS, GOUVERNANCE, GCI et IDH, a donné les résultats suivants :

- toutes les variables suivent la loi normale
- l'estimation par la méthode des moindres carrés fait apparaître que :
 - o la corrélation entre ISEME et Gouvernance n'est pas significative ;
 - o la variable la plus corrélée avec ISEME et qui l'explique le mieux est GCI (à 69%), suivie de IDH (à 68%) et de DBUSINESS (46%). Les pays qui ont les meilleurs environnements des affaires et les meilleurs indicateurs sociaux enregistrent sans surprise les meilleures performances pour l'ISEME.

3.4. L'utilité potentielle de l'ISEME

Le calcul de l'ISEME, à intervalles réguliers (année après année), sur un grand échantillon voire sur la totalité des pays en développement aurait plusieurs avantages.

D'abord, il permettrait de mieux apprécier les performances réelles des pays dans le cheminement vers le développement intégral, beaucoup mieux que ne le permettrait la seule observation de l'évolution des taux de croissance annuels (cf. les cas opposés de Oman et de Jamaïque cités plus haut).

Ensuite, chaque pays pourrait (grâce à la décomposition de l'indice en sous-indices, eux-mêmes clairement décomposés en variables bien identifiées) effectuer son propre diagnostic de son état d'émergence et évaluer les facteurs sur lesquels il doit porter prioritairement ses efforts pour aller de l'avant.

Enfin, l'ISEME compléterait utilement les indices tels que l'Indice de Compétitivité Globale ou l'Indicateur de Doing Business qui mesurent plus un potentiel d'attractivité que des performances palpables pour le pays et pour ces résidents, en termes d'emplois et de revenus supplémentaires.

Combinés, l'ISEME et le GCI (ou l'ISEME et Doing Business) offriraient une double mesure des intrants (l'amélioration de l'environnement des affaires) et des extrants (les performances en termes de croissance accélérée, d'investissement et d'exportation) requis et générés par le nouveau contexte de la mondialisation.

Conclusion

L'émergence économique est complexe et multiforme. Elle dépasse la simple accélération de la croissance (l'approche traditionnelle de la convergence) pour embrasser de profondes transformations économiques et technologiques (diversification et hausse de la valeur ajoutée de la production et des exportations). Le pays qui émerge franchit ainsi un palier décisif dans le **rapprochement des diverses frontières** où se situent les pays les plus avancés. De ce fait, le concept d'émergence économique constitue un puissant instrument de gestion pour les autorités gouvernementales des pays sous-développés, en fixant à toute la société un objectif intermédiaire à atteindre sur une période relativement courte (dix ans) dans le cheminement vers le **développement intégral**.

Les Axes futurs de recherche:

Axe 1: L'analyse de la dynamique d'émergence économique:

Il importe d'analyser la dynamique de **transition vers l'émergence**, en étendant le champ d'étude à un plus grand nombre de pays en développement et en faisant une étude historique des résultats obtenus par les différents pays en termes d'ISEME (par exemple en comparant les classes de 2003 à celles de 1990 et de 1975), en identifiant les facteurs (PIB par tête initial, rythme de croissance économique, taux d'investissement, entrée nette de capitaux privés étrangers, exportations manufacturières) qui ont été à l'origine des passages des différents pays d'un Club de convergence à l'autre ou de leur blocage dans une trappe de pauvreté ou de faible dynamisme. Ces calculs des ISEME historiques, sur plusieurs dizaines voire sur une centaine de pays nécessiteront un grand effort de collecte de données statistiques.

Axe 2: Les déterminants fondamentaux de l'émergence:

Pourquoi certains pays réussissent et d'autres échouent? Pourquoi la Malaisie a réussi à émerger et non la Guinée pourtant riche en ressources naturelles?

Parce qu'elle impacte sur la nature même des normes et valeurs sociales en vigueur, le fonctionnement des organisations publiques, du cadre réglementaire, des procédures et des politiques publiques, **la qualité du leadership politique** pourrait constituer **la cause endogène profonde** des performances économiques et sociales des pays pauvres, plus que les facteurs exogènes tels que l'effet du voisinage ou l'histoire coloniale.

Il importe de mettre clairement en exergue ce rôle (à travers des indicateurs liant leadership politique et émergence économique), puis de décliner, sur la base de quelques Success-stories (Singapour, Malaisie notamment), comment un leadership politique efficace peut émerger dans un pays, réussir le **changement institutionnel** et, s'appuyant sur une administration publique performante, mettre en place les bonnes politiques (amélioration du cadre des affaires, développement du capital humain, encouragement à l'adoption des valeurs positives, appropriation de la technologie, promotion du partenariat public-privé et développement de grappes industrielles tournées vers l'exportation) susceptibles de mener vers l'émergence économique. Le rôle de la **démocratie** dans la soutenabilité des réformes menant vers la convergence doit également être bien mis en évidence.

Annexes

Annexe 1: Évolution PIB par tête (1990 International Geary-Khamis dollars)

Pays	PIB par tête 60	PIB par tête 2003
Algeria	2 088	3 133
Bangladesh	544	939
Benin	978	1 372
Botswana	403	4 937
Brazil	2 335	5 563
Burkina Faso	609	994
Cape Verde	508	2 028
China	662	4 609
Costa Rica	2 715	6 516
Côte d'Ivoire	1 256	1 230
Dominican Republic	1 302	3 700
Egypt	991	3 034
El Salvador	1 764	2 720
Gabon	4 184	3 736
Ghana	1 378	1 360
Guinea	392	601
India	753	2 160
Jamaica	2 654	3 680
Jordan	2 330	4 220
Kenya	726	998
Korea Rep of	1 226	15 732
Malaysia	1 530	8 468
Mauritius	2 777	11 839
Morocco	1 329	2 915
Mozambique	1 327	1 677
Namibia	2 616	3 777
Nepal	607	1 007
Niger	761	518
Nigeria	854	1 349
Oman	935	6 896
Pakistan	647	1 881
Philippines	1 476	2 536
Portugal	2 956	13 807
Senegal	1 445	1 418
Sierra Leone	856	579
Singapore	2 310	21 530
South Africa	3 041	4 311
Sri Lanka	1 300	3 839
Tanzania	459	610
Thailand	1 078	7 195
Togo	698	621
Tunisia	1 343	4 968
Turkey	2 247	6 731
Uganda	713	850
Vietnam	799	2 147
Yemen	964	2 619
USA	11 328	29 037

Source : Maddison 2003

Annexe 2 : Flux IDE entrants (en millions de dollars)

FDI	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Algeria	0	0	270	260	607	292	438	1113	1065	634
Bangladesh	11	2	1	-1	...	9	579	355	328	350
Benin	14	8	13	14	33	39	60	44	14	45
Botswana	-14	70	71	100	95	37	57	31	403	418
Brazil	2150	4405	10792	18993	28856	28578	32779	22457	16590	10144
Burkina Faso	18	10	16	10	4	8	23	6	15	29
Cape Verde	2	26	29	12	9	53	32	9	12	14
China	33767	37521	41726	45257	45463	40319	40715	46878	52743	53505
Costa Rica	298	337	427	407	612	619	409	460	659	575
Côte d'Ivoire	118	212	269	415	380	324	235	273	213	165
Dominican Republic	207	414	97	421	700	1338	953	1079	917	613
Egypt	1133	595	636	887	1076	1065	1235	510	547	237
El Salvador	2	38	-5	59	1104	216	173	279	470	142
Gabon	-100	-317	-499	-318	99	-218	-43	-89	30	206
Ghana	233	107	120	82	56	244	166	89	59	137
Guinea	0	1	24	17	18	63	10	2	30	83
India	974	2151	2525	3619	2633	2168	3585	5472	4585	5474
Jamaica	130	147	184	203	369	524	469	614	481	721
Jordan	3	13	16	361	310	156	815	138	75	436
Kenya	4	33	11	53	11	14	111	5	28	82
Laos	59	88	128	86	45	52	34	24	25	19
Korea Rep of	795	1247	2012	2641	5068	9631	8651	3866	3043	3892
Malaysia	4581	5815	7297	6323	2714	3895	3788	564	3203	2473
Mauritius	20	19	37	55	12	49	266	-28	32	63
Morocco	551	332	322	1207	460	1639	471	2875	535	2429
Mozambique	35	45	73	64	235	382	139	255	347	337
Namibia	98	153	129	84	77	20	188	365	182	149
Nepal	19	23	12	4	0	21	-6	15
Niger	8	14	2	17	-1	0	8	23	5	11
Nigeria	2287	1271	2191	1642	1210	1178	1310	1277	2040	2171
Oman	60	29	60	65	101	39	83	5	109	489
Pakistan	789	492	439	711	506	532	309	383	823	534
Philippines	1591	1459	1520	1249	1752	1247	2240	195	1542	491
Portugal	1270	685	1344	2360	3005	1157	6635	6231	1799	8593

Lo

Senegal	67	35	5	177	60	153	63	32	78	52
Sierra Leone	-3	7	1	2	0	1	39	10	2	3
Singapore	8550	11535	9682	13753	7314	16578	16484	15649	7338	10378
South Africa	380	1241	818	3817	561	1502	888	6789	757	734
Sri Lanka	166	65	133	433	150	201	173	172	197	229
Tanzania	50	150	149	158	172	542	282	467	430	527
Thailand	1369	2070	2338	3882	7492	6091	3350	3886	947	1952
Togo	16	32	14	19	19	32	42	64	53	34
Tunisia	566	378	351	365	668	368	779	486	821	584
Turkey	608	885	89	80	82	263	982	3352	1137	1752
Uganda	88	125	40	142	133	140	181	151	15	202
Vietnam	1945	1780	1803	2587	1700	1484	1289	1300	1200	1450
Yemen	16	-218	-60	-139	-219	-308	6	136	102	6
WORLD	25428 7	34033 6	39242 4	48970 9	712032	1E+06	14095 68	83224 8	61773 2	55788 9

Source : CNUCED, Manuel de Statistiques, 2006-2007

Annexe 3 : Résultats détaillés des tests de croisement ISEME/autres indices de développement.

a) Test de normalité

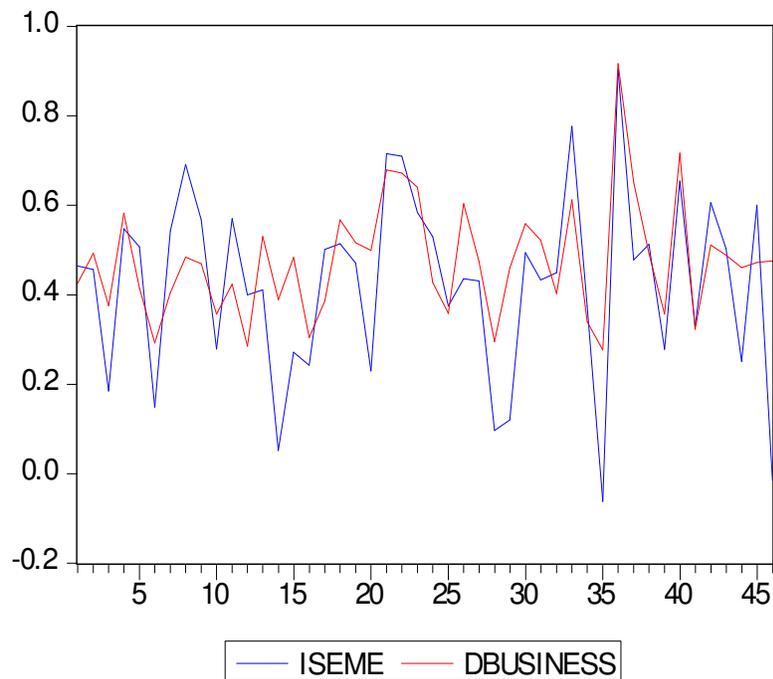
	DBUSI NESS	GCI	GOUVER NANCE	IDH	ISEME
Mean	0.487154	3.942963	-0.113851	0.664852	0.477028
Median	0.483767	4.010000	-0.181054	0.724000	0.477491
Maximum	0.716583	5.130000	1.230511	0.912000	0.776123
Minimum	0.285333	2.940000	-1.368893	0.342000	0.148507
Std. Dev.	0.115447	0.497608	0.699994	0.155464	0.149845
Skewness	0.199801	-0.004013	0.319483	-0.485701	-0.309908
Kurtosis	2.248166	2.962707	2.198114	2.302560	3.095327
Jarque- Bera	0.815553	0.001637	1.182710	1.608802	0.442416
Probability	0.665128	0.999182	0.553577	0.447356	0.801550
Obs.	27	27	27	27	27

b) **Corrélation entre ISEME et les autres indices**

	ISEME	DBUSINESS	GCI	GOUVERNANCE	IDH
ISEME	1.000000	0.700332	0.828354	-0.032464	0.849148
DBUSINESS	0.700332	1.000000	0.738362	0.042708	0.577845
GCI	0.828354	0.738362	1.000000	0.178339	0.846967
GOUVERNANCE	-0.032464	0.042708	0.178339	1.000000	-0.022628
IDH	0.849148	0.577845	0.846967	-0.022628	1.000000

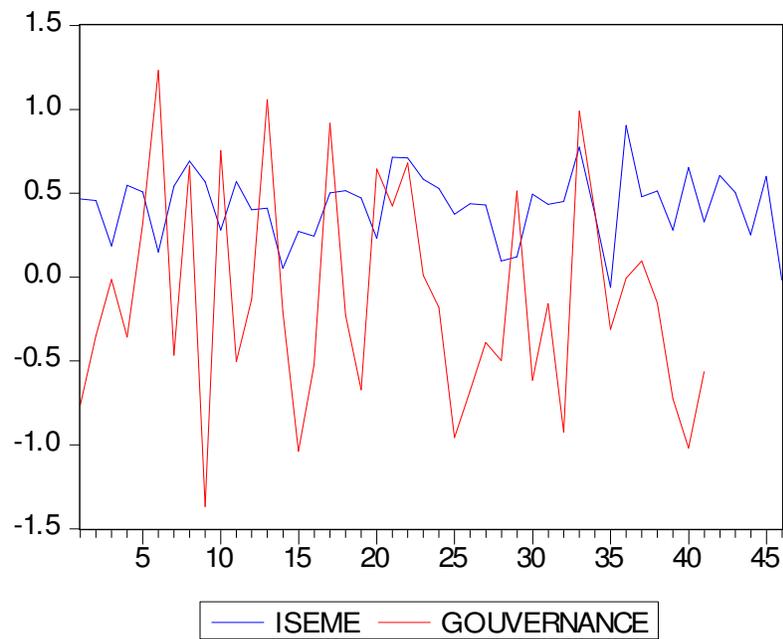
c) **Régression de ISEME sur les autres indices**Avec **DBUSINESS**

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.090815	0.086744	-1.046937	0.3008
DBUSINESS	1.088099	0.176181	6.176019	0.0000
R-squared	0.464350	Mean dependent var		0.426247
Adjusted R-squared	0.452176	S.D. dependent var		0.208003
S.E. of regression	0.153953	Akaike info criterion		-0.861828
Sum squared resid	1.042874	Schwarz criterion		-0.782322
Log likelihood	21.82204	F-statistic		38.14321
Durbin-Watson stat	1.665226	Prob(F-statistic)		0.000000



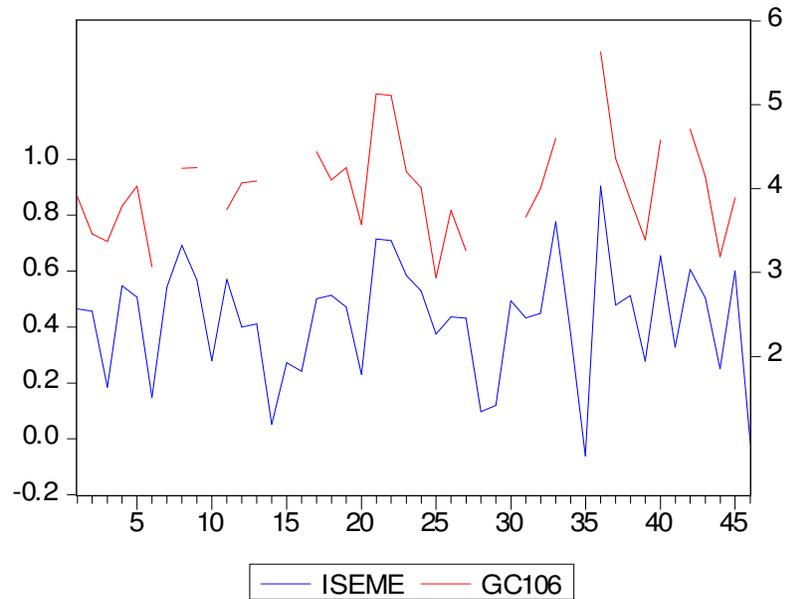
Avec GOUVERNANCE

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	0.432836	0.032714	13.23089	0.0000
GOUVERNANCE	0.016027	0.050483	0.317477	0.7526
R-squared	0.002578	Mean dependent var		0.430829
Adjusted R-squared	-0.022997	S.D. dependent var		0.203198
S.E. of regression	0.205522	Akaike info criterion		-0.278980
Sum squared resid	1.647327	Schwarz criterion		-0.195391
Log likelihood	7.719092	F-statistic		0.100792
Durbin-Watson stat	2.107740	Prob(F-statistic)		0.752575



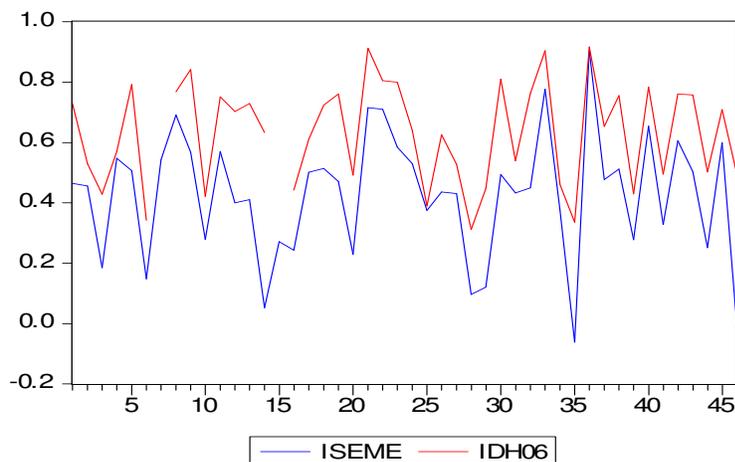
Avec GCI

Variable	Coefficien t	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.486461	0.115297	-4.219179	0.0002
GCI	0.242665	0.028472	8.522904	0.0000
R-squared	0.687618	Mean dependent var		0.485861
Adjusted R-squared	0.678152	S.D. dependent var		0.174021
S.E. of regression	0.098725	Akaike info criterion		-1.737508
Sum squared resid	0.321640	Schwarz criterion		-1.648631
Log likelihood	32.40640	F-statistic		72.63989
Durbin-Watson stat	1.771772	Prob(F-statistic)		0.000000



Avec IDH

Variable	Coefficien t	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-0.221932	0.070377	-3.153461	0.0030
IDH	1.027797	0.107713	9.542042	0.0000
R-squared	0.684331	Mean dependent var		0.427122
Adjusted R-squared	0.676815	S.D. dependent var		0.210726
S.E. of regression	0.119796	Akaike info criterion		-1.361657
Sum squared resid	0.602750	Schwarz criterion		-1.280557
Log likelihood	31.95644	F-statistic		91.05056
Durbin-Watson stat	1.857060	Prob(F-statistic)		0.000000



Références

- Acemoglu D., Johnson S. and Robinson J. (2005), « *Institutions as the Fundamental Cause of Long-run Growth* », in *Handbook of Economic Growth* by Ph. Aghion & S. Durlauf, Elsevier.
- Aghion Philippe and Howitt Peter, (1992), "A Model of Growth Through Creative Destruction", *Econometrica*, Econometric Society, Vol. 60(2), pp. 323-351.
- Banque Mondiale (2007), "Doing Business 2007".
- Barro R. J. (1991), "Economic Growth in a Cross Section of Countries".
- Barro R. J. and Sala-i-Martin X. (1992), "Convergence", *Journal of Political Economy*, Vol. 100, n°2.
- Baumol W. J. (1986), "Productivity Growth, Convergence and Welfare, What the Long-Run data show", *American Economic Review*, 76(5), pp. 1073-85.
- Berthélémy J.C. (2005), « Clubs de convergence et équilibres multiples », Conférence ABCDE de la Banque Mondiale, Dakar.
- Black C.E. (1966), « la dynamique de la modernisation », pp. 55-60.
- Cohen D. et Soto M. (2002), "Why are Some Countries so Poor?: Another Look at the Evidence and a Message of Hope", OECD Development Centre Working Papers, No. 197, 10/2002.

-
- de Macedo J. B. et Martins J. O. (2006), “*Growth, Reform Indicators and Policy Complementarities*”, NBER Working Paper, n° 12544, September 2006.
- Hausmann R., Pritchett L. et Rodrik D. (2005), “*Growth Accelerations*”, Harvard University, August 2005.
- IMF (2005), “*Building Institutions*”, World Economic Outlook, September, International Monetary Fund (IMF).
- Kaufmann et al. (2005), “*Governance Matters, Governance Indicators for 19996-2004*”, World Bank Policy Research Working Paper 3630, June 2005.
- Lucas R. (1988), “*On the Mechanics of Economic Development*”, *Journal of Monetary Economics*, 22, 1988, pp. 3-42.
- Maddison A. (2003), “*The World Economy: Historical statistics*”, OCDE
- Meier Gérald M. (1995), “*Leading Issues in Economic Development*”, 6th Edition, p. 7, *Oxford University Press*, New York.
- Myrdal G. (1968), « *le drame asiatique* » (1968), New York.
- North D. (1990), *Institutions, Institutionnal Change and Economic Performance*, Cambridge University Press.
- OCDE (2002), *Development is Back*, édité par J. B; de Macedo, C. Foy et Ch. Oman.
- Rodrick D. (2004 a), “*Rethinking growth policies in the developing world*“, Lucas d’Agliaio Lecture in development economics, oct. 2004, Torino.
- Rodrick D. (2004 b), “*Growth strategies*”, August 2004, Harvard University.
- Rodrick D., Subramanian A. and Trebbi F. (2002), *The primacy of Institutions over Geography and economic integration*, Harvard University Mimeographed.
- Romer P. (1986), “*Increasing Returns and Long-Run growth*”, *Journal of Political Economy*, 1986, Vol. 94, n°5, pp. 1002-1037.
- Romer P. (1990), “*Endogenous Technological change*”, *Journal of Political Economy*, 98(5), pp. S71-102.
- Rostow Walt W. (1960), « *Les étapes du développement économique*», 1960, Seuil, Paris.
- Sachs J. et Warner A. (1995), “*Economic convergence and Economic Policies*”, NBER Working Papers Series, WP n° 5039, February 1995.

-
- Solow R.M. (1956), “*A Contribution to the Theory of Economic Growth*”, *Quarterly Journal of Economics*, 70(1), pp. 65-94.
- Uzawa H. (1965), “*Optimal Technical Change in an Aggregative Model of Economic Growth*”, *International Economic Review* 6, pp. 18-61.
- Williamson O. (2000), “*The New Institutionnal Economics: Taking Stock, Looking Ahead*”, *Journal of Economic Literature*, Vol. XXXVIII, (Sept. 2000), pp. 595-613.

Nationalism or Supra-nationalism in the 21st Century?

Ephraim Vhutuza & Hazel Ngoshi*

Abstract: *In the 21st century characterized by unprecedented information technology, mass communication, great strides in immigration and cultural differences, it is being argued that the world is moving towards larger units of human associations and global identities (supranationalism) which make nationalism with its defense of the local, wither away or at best continue to exist but in a minor and secondary role. The paper shall argue that although there are greater advances in information technology and mass communication, it is this same 'baggage' which nationalists over the world are using to instill and spread national values, sentiments and beliefs in their populations. Therefore, what we will continue to witness is not the supersession and transcendence of nations and nationalism but the interdependence of nationalism and supranationalism. These two will continue to feed into each other and the suggestion that nationalism is obsolete and fit for the dustbin of history is as fallacious as the notion that the 21st century is a 'post-national' age.*

Nationalisme ou supranationalisme au 21^{ème} siècle

Résumé: *Au 21^{ème} siècle caractérisé par une remarquable technologie de l'information, une communication de masse, et des avancées dans l'immigration et les différences culturelles, il est indiqué que le monde évolue vers des unités d'associations humaines et des identités globales élargies (supranationalisme) qui font que le nationalisme recule ou, continue à exister, mais de manière insignifiante. Le papier soutient que, bien qu'il y ait de profondes améliorations en technologie de l'information et en communication de masse, il est ce même 'slogan' que les nationalistes du monde emploient pour répandre des valeurs, des sentiments et des croyances nationales dans leurs populations. Par conséquent, ce que nous continuerons à être témoin n'est pas le remplacement ou la transcendance des nations et du nationalisme mais l'interdépendance du nationalisme et du supranationalisme. Ces deux continueront à s'impliquer, l'un dans l'autre, et la suggestion que le nationalisme est désuet et est convenable pour la poubelle de l'histoire est aussi fallacieux que la notion que le 21^{ème} siècle est l'âge post-national.*

* Lecturers in the Department of English and Communication at Midlands State University, Zimbabwe. E-mail: vhtuzae@msu.ac.zw

Introduction

This paper examines the notion that nationalism is under siege and will eventually collapse or be subsumed in the discourses of supranationalism and globalisation. It will contest the construction of supranationalism and show how supranational identities are themselves created through the prism of nationalism. The paper further posits that nationalism and supranationalism complement each other.

The discourse of nationalism is far from being clear cut and homogeneous. It is a variegated discourse as there are various kinds of nationalisms. There are also multiple scholarly definitions of nationalism. To Smith (2001:13), nationalism is an ideology that ‘places a nation at the centre of its concerns and seeks to promote these goals: national autonomy, national unity and national identity.’ He further suggests that it is an ideology that manifests itself through national symbols such as national anthems, currencies, cultural myths and symbols. Even in international competitions in games such as rugby, cricket and tennis embody the spirit of nationalism. Breuilly (1993) sees nationalism as a form of politics and also a political doctrine elaborated by intellectuals. It is about politics and power, he further argues. Breuilly (1993:1) indeed sounds essentialist as he suggests that ‘nationalism is used to refer to political units seeking or exercising state power and justifying such action with nationalist arguments.’

In nationalist ideology, race, class, language and culture among others constitute different aspects of the same entity –the nation. It is therefore, inappropriate to classify nationalisms according to a particular aspect. In view of this, romantic, linguistic, ethnic and anti-colonial nationalisms all overlap and are interrelated. They tend to share the same objectives and on that basis, this paper will consider nationalism in general terms as opposed to specific forms or even its instances.

I. Origins of Nations and Nationalism

Various paradigms have been used in approaching the debate regarding the origins of nations and nationalism. We will consider in this paper, the paradigms of the perennialists and classical modernists. According to Smith (1998:1):

Historians vary on the exact moment of nationalism's birth but social scientists are clear: nationalism is a modern movement and ideology which emerged in the latter half of the 18th century in western Europe and America and which after its apogee in two world wars is now beginning to decline and give way to global forces which transcend the boundaries of nation state.

This view sees nations and nationalism as a very recent phenomenon. Hobsbawm (1990), a classical modernist, believes that the current spate of nationalism is even temporary as we move towards even larger units of human associations (supranationalism). Nationalism to him will continue to exist but only in a minor and secondary role and such a position points to the complexity of issues surrounding the so-called transcendence of nations and nationalism. It even foregrounds the near impossibility of transcending the nation and nationalism. The paradigm of classical modernism can be said to be the polar opposite perennialist assumptions and ideas, which regard nations and nationalism as more or less persistent and recurrent phenomena of all epochs. Perennialists therefore, contend that nations and nationalism are as old as humankind and are immemorial and of a primordial character.

Because of these contending positions, it is likely that the notion that nations and nationalism are transient is a seriously contested issue. For instance, Breuilly (1993:340) admits that although in the first edition of his book, he suggested that nationalism as a specific form of politics was largely finished, he has since revised this position to declare that; 'nationalism had apparently re-emerged so strongly in contemporary society'. Smith (1998:ix) concurs and argues that "nationalism has shown no sign of abating and has instead flourished more widely and powerfully than at any period since the Second World War". This is in contrast to many who believe that, after the two world wars, the collapse of the former Soviet Union and the decolonisation in Africa and elsewhere, nationalism is now beginning to decline and give way to global forces which transcend the boundaries of nation-states - resulting in supranational identities and/or continents free of national lines of division. It is time nationalism is thrown into the dustbins of history and its place filled by supranationalism. For those rooted in classical modernity, among their many assertions regarding the transcendence of nations and nationalism is the argument that:

Nations are not deeply rooted in history, but are notable consequences of the revolution that constituted modernity and as such tied to their features and conditions, with the result that once these features and conditions are transformed, nations would gradually wither away and be superceded. (Breuilly, 1993:21-22)

Implied in this argument is that nations will eventually wane and cease to exist. This argument foresees the demise of a nationalist ideology inevitably accompanying the withering away of nations.

Another argument put forward by modernists draws from the notion of social construction and how all constructs are subject to deconstruction. This argument sees both nations and nationalisms as social constructs as well as, 'cultural creations of modernity, designed for an age of revolution and mass mobilization, and central to the attempts to control these processes of rapid social change. (Breuilly, 1993:22)

Therefore, once the purposes for which nationalisms were designed are over, nationalism will die hence, classical modernism's objection to the perennialist view of nationalism as being immemorial. To Horsman et al (1994), in today's globalisation: characterized by broader agendas, vast transnational markets and power blocks, nations and nationalism will be revealed as transient forces, which are fast becoming obsolete. The role of nationalism is seen to be diminishing in the era of the twenty first century with the ever intensification of globalisation.

II. Beyond the Nation-State and Nationalism?

Many foresee the inevitable supercession of nation-states and nationalism by broader supranational or global identities in a post-national era. Campbell (2007) has this to say about supranationalism:

Indeed, supranationalism as an ideology looks to the replacement of the nation-state paradigm by a more pluralistic framework within which sub-nations, ethnic minorities, religious communities and indigenous peoples could have the opportunity to come more into their own as the majority dominated democratic nation-state cede control of the spheres of prior dominance. (<http://en.wikipedia.org/wiki/supranationalism>)

Clearly, the supranational agenda seeks to go beyond ‘nation-statism’, which tends to emphasise the legitimacy of the state through galvanizing political support and patriotic behaviour. The nation-state therefore stresses the values and ethos of the cultural nation which supranationalism seeks to transcend. Of the inevitable transcendence of nation-states, Smith (1998:214) has this to say:

The general belief in supersession has three main components which are conflated: first, the imminent demise of the ‘nation-state’, second, the supersession of nationalism and third, the transcendence of ethnicity. Each of these trends, it is argued, is gathering pace, as nation-states, nationalist ethnicity are being more or less gradually replaced by supranational and/or global identities and assumptions.

To scholars of a post-modernist persuasion, globalisation is producing ‘non-national nations’ and nationalism is already decomposing matter. In other words, the nation-state and nationalism will wither away in the face of political and economic dependence, mass communication and cultural hybridization. Given this argument, it remains to be seen whether nations and nationalism can be totally superseded by broader associations in an era that can also be termed ‘post-national’.

III. Nationalism Will Never Die

Nationalism as a movement or ideology is as well a phenomenon of the modern world as of the ancient. It will continue to exist as long as mankind live and form associations to question injustices in societies and nations. While Hobsbawn (1990) argues that movement towards larger human associations points to the temporality of nations and nationalism, Smith (2001) posits that the loss of sovereignty does not necessarily entail the withering away of nationalism. These two positions highlight the complexity of the debate, which marries crises and nationalist sentiments and insists that nationalism will only be opposed and not wane and wither away. Breuilly (1993:25) says:

Nationalism redefines the nature of legitimate authority and is frequently associated with political change – nationalist politics are typically crisis politics and crises threaten the status quo. Consequently we would expect to find an established ruling class opposing nationalism.

In this context, 'ruling class' can be understood to be the dominant class, institution, country or continent and a nationalist is one who questions the status quo. For instance, in Africa leaders of liberation movements were often labelled nationalists. In today's discourse 'nationalist' would refer to people who are opposed to Euro-American hegemony. Recently, American President Bush has claimed that President Hugo Chavez of Venezuela is destabilizing the region. The reasons are Hugo's policies of nationalization. He is evidently threatening the status quo, more so the globalisation agenda, which the Venezuelan leader correctly understands to be a phenomenon linked to imperialism and to the increasing hegemony of a particular centre and the diffusion of American and European consumer values and lifestyles. His nationalization drive like that of Nyerere's Ujamaa, in development theory is an acceptable drive toward rejecting the modernization theory, which posits that for the periphery to develop, it needs expertise, ideas and technology from the centre. Therefore, in the context of the modernization-dependency binarism, the beauty of Chavez's nationalization policy is in embracing the dependency theory, which looks inside for ideas, expertise and technology. The rejection of Euro-American influence by some nations at the periphery points to the insurmountable task of dismantling nationalism and this is one reason why nationalism will not die. The Iranian leader has managed to turn the country's nuclear research programme into a nationalist issue with support far beyond that of conservative Mullahs. It is therefore clear that the nationalist ideology also tends to be a legitimating factor and on closer analysis supranational bodies lack this legitimacy. Campbell (2007) says they cannot realistically find that legitimacy through democratic accountability and would, in any case, likely become states not supra-states if they succeeded in so doing.

One other factor that militates against the supersession of nations and nationalism is the issue of national identities. A classic example of a supra-nation that for some time succeeded in suppressing national identities is The Union Of The Soviet Socialist Republic (USSR), but it could not do this to eternity. The nations finally came out to claim their birthright, which is one of the many goals of nationalism. Since the unravelling of the USSR some fairly new states have been created representing nations which had been suppressed in the empire. The African Union (AU) and the European Union (EU) are other bodies that promote supranational identities. Nevertheless, there is still

acknowledgement of national identities within these bodies. The AU and EU still accommodate sub-national identities and cultural differences. For instance, the Bulgarians and the British did not cede their national identities because of the EU membership. The EU citizenship therefore merely complements the existing national citizenships as the nation is still taken as the point of reference throughout the EU block. Writing against the near impossible task of suppressing national identities and creating a common European identity, Guibernau (1996:114) argues that:

The engineers of the new Europe will have to look for common European trends and design a myth of origin, rewrite history, invent traditions, rituals and symbols that will create a new identity. But even more important, they have to discover a common goal, a project capable of mobilizing the energy of European cultures.

There is clearly need to create a common identity if a supranational association is to work. It is therefore, most unlikely that a European federal state will supplant the existing national states.

On the aspect of mobilizing cultures, the claim that mass communication and electronic technology create a global consumerist culture that is making national cultures increasingly similar may sound convincing, but the technology and mass communication presented as universal, still bear the imprint of its origins. Invariably, these technologies flow from the US, Japan, Western Europe and more recently China. In fact, Kahan (1968) argues that the chances of securing political solidarity are much greater today in a highly globalised world. Information technology, mass communication, propaganda techniques and public education allow nationalists to instill in their people common values and sentiments, which are national in character. In such a scenario, nation and nationalism far from being in danger of decline are becoming more centralized, co-ordinated and powerful. Besides, as Schesinger (1987) correctly highlights, the electronic media and information technology on which much of the cultural globalisation theory rests, affects society, classes and regions differently and paradoxically, he argues, it is the same electronic media, which is being used to reinforce national identities. Therefore, supranationalism/globalism and nationalism are not mutually exclusive. In this scheme of things the very processes of globalisation and the creation of supra-nations are seen to be revitalizing nationalism more than making it obsolete. Islamic fundamentalism, which we argue is part

of Arab nationalism, seems to be furthered by such channels as Al Jazeera and I TV (a South African based Islamic Channel). Arab nationalism is evidently making use of the baggage that comes with globalisation to further its nationalist agenda. In view of this, nationalism is far from dying in the face of global forces and a highly technological world. The more advanced the 21st century is technologically, the more the suicide bombers move from merely using basic bombs to more sophisticated ones.

Bhabha (ed) (1990) argues that the issue of national identity is problematic. He says dualism, the past and the present and the self and the other among other factors characterize national identities and it is this superimposed dualism in his view that fragments the concept of a nation. However, contrary to Bhabha's view, national identity to our understanding does not approximate cultural homogeneity, otherwise the US would not be what it is. We argue in this paper that nationalism actually recognizes diversity and uniqueness within a collective context. Unity and collective cultural activities as tenets of nationalist discourse should not be confused with a drive towards homogeneity. It is not that individual members should be alike but that they should feel an intense bond of solidarity and therefore act in unison on all matters of national importance (Smith, 2001:26).

As we have already suggested earlier on, as long as there is injustice, nationalism will continue to exist. For instance, nationalism derives from the unequal encounter between centre and periphery, an inequality that derives from the uneven exploitation, often-violent imposition of capitalism and unfairness on the periphery. Nationalism therefore derives from such economic systems as capitalism, regional inequalities and class conflict – conflicts between underdeveloped people and the developed regions. In light of this argument therefore, we argue that as long as there are conflicts, nationalism will subsist.

More interestingly Gellner (1983) sees a relationship between nationalism and modernity and argues that nations/nationalism are functional for the modern, industrialized societies. He sees nationalism as being indispensable in a modern society because industrial growth, he adds, requires both elements of fluidity and patterned homogeneity, individual mobility combined with cultural standardization elements that do not exist outside a nation and nationalism. Therefore, it is nearly impossible to divorce nations and nationalism from high industrialization.

Commenting on Gellner's theory on nationalism and industrialization, Smith (1998:36) concurs and adds that Gellner's theory:

Retains a powerful and relevant thesis, which seeks a deep and underlying cause for the impregnability of nation and the recurrence and proliferation of nationalism in the modern world.

Essentially Gellner posits that we cannot do away with nationalism as long as we live in an industrialized society. Gellner's theory is therefore a variant of classical modernism, which derives the rise, and spread of nation and nationalism from the social and economic consequences of capitalism. Having said that, the symbols, myths and cultural artifacts that we live with bear testimony to the invincibility of nation and nationalism. The next segment illustrates and discusses some of these and their bearing on the supercession debate.

IV. Symbol, Myths and the Nationalism Agenda

Admittedly, in the globalisation age on whose back supranational identities ride, nations and nationalism are endangered species, but far from being irrelevant and extinct. Neo-liberals and pro-globalisation activists call for the collapsing of boundaries, which in essence means the consolidation of a global economy marshalled by Western Europe and America. Against this background, it is not surprising that some scholars have begun to write about a 'post-national age', which means that the nation-state and nationalism are being superseded, or at the very least, becoming increasingly irrelevant and anachronistic to the so-called modern world in which we live.

Yet, confronted with numerous myths and symbols, cultural or otherwise, the practicality and reality of the diminishing role of nation and nationalism becomes questionable. Adolph Hitler championed the purity and superiority of the Arian race (a racial myth) and using that, created Nazi Germany. The Jewish nation is held together courtesy of numerous myths ranging from those of creation and sharing a common ancestry in Abraham. Today the Egyptian pyramids stand out as monumental cultural symbols and rallying point is a collective identification with a civilization that built the pyramids. In Zimbabwe, the Great Zimbabwe monument and the cultural artifacts originating thence, most notably the Zimbabwe Bird, illuminate a Zimbabwean national identity. In spite of these glaring instances of symbolic nationalism,

preachers of the new world order seem oblivious of their relevance. Ironically, even America, which encourages the collapsing of boundaries and nationalism, is at the forefront of instilling nationalism in its citizens. The ubiquitous American flag, a symbol of American nationalism is showing that the country is not yet ready to let go of its nationalism.

Conclusion

It has emerged in this discussion that supranational bodies cannot possibly usurp the powers of the nation-state for eternity. At the same time, while the global forces seem to be moving us towards supranational associations, this ideology actually threatens the existing diversity embodied in nations without creating or enabling new sources of identification to thrive in the face of globalisation. Globalisation, far from endangering nationalism seems in reality to be superintending the re-emergence and consolidation of nationalism. The nation is also viewed as the proper framework within which industrialization and social development can take place. The assumption by some scholars that nation and nationalism are the antithesis of globalisation does not rest on solid ground. In fact nations, nationalism and globalisation co-exist and have a symbiotic relationship as they continually feed into each other.

References

- Bhabha H. (ed) (1990), *Nation and Nationalism*, New York: Routledge.
- Breuilly J. (1993), *Nationalism and The State*, Oxford: Manchester University Press.
- Guibernau M. (1996), *Nationalisms: The Nation- State and Nationalism In The Twentieth Century*, Cambridge: Polity Press.
- Hobsbawn E. (1990), *Nations and Nationalism Since 1780*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Horsman M. and Marshall A. (1994), *After the Nation State*, London: Harper Collins.
- Kahan A. (1968), *Old and New States*, London: Allen and Unwin.

- Schlesinger P. (1987), “*On National Identity: Some Conceptions and Misconceptions Criticised*”, *Social Science Information* 26, 2, pp. 219-64.
- Smith A.D. (1998), *Nationalism and Modernism*, London: Routledge.
- Smith A.P. (2001), *Nationalism: Theory, Ideology, History*, Cambridge: Polity Press.

Politique rédactionnelle

Les articles soumis à la Revue africaine d'intégration sont évalués de façon anonyme par au moins deux lecteurs externes. La Revue n'accepte pas de publier des articles présentés simultanément ailleurs. De plus, une fois l'article accepté, l'auteur ne peut le retirer sans l'assentiment du rédacteur. Les opinions exprimées par les auteurs n'engagent en rien la Revue.

Présentation des articles

- Envoyer l'article au :

Département des Affaires économiques

Commission de l'Union africaine

B.P. 3243

Addis Abeba, ETHIOPIE

Fax: +251-1-551 02 49

Tel: +251-1-551 92 87

E-mail:

mkwezalambam@africa-union.org

ReneKouacy@yahoo.com

htifsihit@yahoo.com

tifsihit@africa-union.org

- Veiller à ce que l'article comporte :
 - au plus trente pages, références comprises, imprimées à double interligne et d'un seul côté du papier ;
 - un résumé en français et en anglais (abstract) d'au plus 100 mots, une notice biographique et la bibliographie ;
 - une introduction et une conclusion ;
 - une page titre donnant le nom de l'auteur, son affiliation et, le cas échéant, les remerciements.
- Indiquer l'emplacement des hors-texte (tableaux, graphiques, cartes, etc.) dans le manuscrit, les numéroter et les présenter sur des pages à part. Soumettre cartes et graphiques en prêt-à-photographier.
- Ecrire les nombres inférieurs à dix en toutes lettres et utiliser le signe de pourcentage dans le texte et les tableaux, en prenant soin de les séparer du nombre par une espace
- Mettre en retrait et sans guillemets les citations dépassant cinq lignes
- Ecrire en italique, dans le texte et les équations, les lettres utilisées comme symboles statistiques ou variables algébriques, scores de test et échelles
- Limiter les notes aux explications absolument nécessaires, les numéroter consécutivement et les présenter en notes de bas de page ; la numérotation doit être recommencée sur chaque page.
- Indiquer les références dans le texte selon la présentation auteur-date, par exemple : (Kouassi, 1998), (Abebe, 1987, p.10-13 ; Makeba, 1990, chap.2)
- Indiquer les références bibliographies comme suit :
 - *Livre* : Fanon, F.(1961), *Les Damnés de la Terre*, Paris, François Maspero.
 - *Article dans un livre* : Jean-Paul, Azam (1988). "Examen de *Quelques Problèmes Économetriques Soulevés par la Méthode d'Analyse des Stratégies.*" Dans *Stratégies de Développement Comparées*, sous la direction de Patrick et Sylviane Guillaumont, Ed. Economica, Paris, pp. 157-164.

Editorial Policies

All articles submitted to the African Integration Review are assessed anonymously by two or more outside readers. Multiple submissions are not accepted. Once a paper has been accepted for publication, it may not be withdrawn by the author without consulting the editor. The African Integration Review is not responsible for the opinions expressed in the articles.

Presentation of manuscripts

- Manuscripts should be sent to:

Economic Affairs Department

African Union Commission

Box 3243

Addis Ababa, ETHIOPIA

Fax: +251-1-551 02 49

Tel: +251-1-551 92 87

E-mail:

mkwezalambam@africa-union.org

ReneKouacy@yahoo.com

htifsihit@yahoo.com

tifsihith@africa-union.org

- The manuscript should:
 - be not more than thirty pages long, including the list of references, all double-spaced and printed on one side of the paper only;
 - include an abstract, of not more than 100 words, a biographical note and a bibliography;
 - an introduction and conclusion ;
 - a cover page including the title of the article, the author's name and affiliation as well as any acknowledgements that may apply.
- The location of tables, figures and maps in the text should be indicated. They should also be numbered consecutively and placed on separate pages. Maps or graphs must be in camera-ready copy with the final version of the manuscript.
- Numbers below 10 are written in words. The percentage sign is used in both text and tables provided that it is separated from the figure by a space.
- Quotations of more than five lines should be indented without quotation marks.
- Letters used as statistical symbols or algebraic variables, test scores and scales should be in italics.
- Notes are limited to content notes only, and should be numbered consecutively and placed as a footnote; the numbering should be restarted on each page.
- References are indicated in text, using the author-date method of reference, e.g. (Kouassi, 1998), (Abebe, 1987, p.10-13 ; Makeba, 1990, chap.2)
- Indicate the bibliographical references as follows:
 - *Book:* Fanon, F.(1961), *Les Damnés de la Terre*, Paris, François Maspero.
 - *Article in book:* : Jean-Paul, Azam (1988). "Examen de *Quelques Problèmes Économétriques Soulevés par la Méthode d'Analyse des Stratégies.*" Dans *Stratégies de Développement Comparées*, sous la direction de Patrick et Sylviane Guillaumont, Ed. Economica, Paris, pp. 157-164.